

Les Indicateurs de Transformation du Territoire

INDICATER avec l'appui scientifique et technique de l'INSEE



CONTRIBUTION

Editeur : CESER de La Réunion
Directeur de la publication : Dominique VIENNE
Rédaction : CESER de La Réunion
Maquette : Studio BLUE ROOM
Crédits photo : Istock - Unsplash
Imprimeur : Print 2000
Dépôt légal : en cours
N° ISSN : en cours
Tirage : 200 exemplaires
Date : Novembre 2019

CONTRIBUTION

pour éclairer l'action publique

«Les Indicateurs de Transformation du Territoire : Indica'Ter»

Élaborée par la Commission Finances et Evaluation de l'action publique du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional de la Réunion

Présidente : Mme Sylvie LE MAIRE

Vice-président : M. Philippe ARNAUD

Vice-président : M. Jean-Bertrand BAILLIF

La Commission : Mme Karine DEFROMONT, Mme Louise HOARAU, M. Pierrick OLLIVIER, Mme Marie-Rose SEVERIN, M. Yves ZOOGONES

Chargée d'études : Yasser MOULLAN

Assemblée plénière du 15 novembre 2019

Adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Ont pris part au vote :

Philippe ARANUD (procuration à Sylvie LEMAIRE),

Hugues ATCHY,

Shenaz BAGOT (procuration à Jean-Pierre CHABRIAT),

Maximin BANON,

Jasmine BETON-MATAUT,

Christophe BEYRONNEAU,

Marcel BOLON,

Marcelino BUREL,

Ary-Claude CARO,

Jean-Pierre CHABRIAT,

Erick CHAVRIACOUTY (procuration à Jean-Raymond MONDON),

Nicole CHON NAM,

Philippe DOKI-THONON (procuration à Dominique VIENNE),

Patricia DOXIVILLE,

Frédéric FOUCQUE,

Catherine FRECAUT (procuration à Marcelino BUREL),

Haroun GANY (procuration à Marie-Rose SEVERIN),

Patrick GERBITH (procuration à Patricia DOXIVILLE),

Chantal GREGOIRE,

Louise HOARAU,

Ivan HOAREAU,

Gina LAYEMAR (procuration à Karl MAILLOT),

Jean-Marie LEBOURVELLEC,

Sylvie LEMAIRE,

Céline LUCILLY,

Karl MAILLOT,

Eric MARGUERITE,

Frédéric MIRANVILLE,

Jean-Raymond MONDON,

Rodolphe MONNERIE,

Stéphane NICAISE,

Pierrick OLLIVIER,

Aude PALANT-VERGOZ,

Maryvonne QUENTEL (procuration à Jean-Pierre RIVIERE),

Corine RAMOUNE,

Jean-Pierre RIVIERE,

Anne-Marie SCOE,

Marie-Rose SEVERIN,

Joël SORRES (procuration à Ivan HOAREAU),

Dominique VIENNE,

Frédéric VIENNE,

Yves ZOOGONES



Synthèse de la contribution



Face à la récurrence des crises économiques mondiales, face aux chocs climatiques, face aux inégalités sociales de plus en plus grandes, la croissance économique et l'un de ses indicateurs emblématiques le PIB sont fortement remis en cause comme moyens de mesurer le progrès et le bien-être d'une société. Cette problématique a ouvert la voie à une nouvelle réflexion sur les indicateurs qui doivent servir à piloter l'action publique dans sa dimension interventionnelle mais également dans sa dimension citoyenne. Dans cet optique, l'adoption en 2015 des Objectifs de Développement Durable (ODD) par l'Organisation des Nations Unies (ONU) amène à une prise de conscience internationale sur une croissance plus équilibrée, plus soutenable et plus durable avec une batterie d'indicateurs cibles englobant à la fois les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Aux niveaux national et ultra-marin, cette philosophie d'ouvrir la mesure du développement à d'autres champs que le seul domaine économique stricto-sensu a conduit l'Etat et les Collectivités locales à adopter une série d'indicateurs englobant à la fois les enjeux économiques, sociaux et environnementaux : Nouveaux Indicateurs de Richesse nationale (NIR), déclinaison des ODD à l'échelle de la France, Plans et Contrats de Convergence et de Transformation des Collectivités d'Outre-Mer, Trajectoire Outre-Mer 5.0, Livre Bleu Outre-Mer, Programmes Opérationnels Européens (POE), Indicateurs Territoriaux de Développement Durable (ITDD), indicateurs de la mandature du Conseil Régional. L'ensemble de ces documents stratégiques qui s'appuient chacun sur des indicateurs spécifiques, témoigne de la richesse de la réflexion et de la multiplicité des indicateurs existants à ce jour.

Ce travail vise ainsi à éclairer, guider et suivre les stratégies et choix de politiques publiques à l'échelle de La Réunion. Boîte à outils nécessaire vers la consolidation d'une démarche évaluative, ces instruments de mesure que sont les indicateurs visent (1) à quantifier en amont les retombées potentielles, (2) à suivre la mise en œuvre des actions, (3) à évaluer les impacts ex-post réalisés sur le terrain dans une optique de performance, d'efficacité et d'efficience. Cette logique évaluative se veut ouverte à d'autres expériences constatées dans d'autres régions similaires tout en tenant compte de nos spécificités pour leur répliquabilité dans notre territoire. Loin d'être vue comme une sanction, la démarche évaluative doit s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue des politiques publiques au service de son territoire.

Afin de renforcer le discernement et la lisibilité dans l'impulsion des prises de décisions, le CESER a choisi **(1) d'identifier quelques indicateurs clés** parmi l'ensemble des indicateurs existants pour La Réunion, **(2) de les comparer avec la France hexagonale** et les autres départements historiques d'Outre-Mer (hors Mayotte) et **(3) de les classer selon 7 trajectoires** structurantes afin de répondre aux fractures sociales, territoriales et citoyennes du territoire comme énoncées dans **la contribution du CESER « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire Territoire(s) et Faire Société : Informer, Bâtir et Transmettre » publiée en 2019.**

Ainsi, une sélection d'indicateurs est effectuée pour les 7 trajectoires de la manière suivante :

- 1. La trajectoire territoriale et démographique** rappelle la spécificité démographique de notre territoire avec près de 32 % de jeunes de moins de 20 ans et une population qui continue de croître et qui pourrait atteindre un million d'habitants autour de 2040. Cependant, cette croissance démographique ralentit. Ce qui amène à un vieillissement progressif de la population réunionnaise qui va s'amplifier dans les années à venir. Cette situation implique, dès aujourd'hui, des actions d'urgence pour anticiper notamment la perte d'autonomie et la prise en charge de la dépendance ¹.
- 2. La trajectoire environnementale** insiste sur le fait que 64 % de la consommation d'énergie finale est due au secteur du transport, dont l'essentiel concerne le mode routier. Cela explique un approvisionnement en pétrole particulièrement important. Le secteur de l'électricité à La Réunion est, quant à lui, en avance concernant les énergies renouvelables avec près d'un tiers de la production électrique issu d'énergies « propres ».
- 3. La trajectoire économique** met en évidence le dynamisme de l'économie réunionnaise au travers de sa croissance annuelle et son taux de création d'entreprises. Il souligne, cependant, les fragilités en termes de dépendance aux transferts publics, de difficulté à innover, à créer des emplois rémunérateurs et à avoir une plus grande inclusion de la population sur le marché du travail.

1 : Le défi de l'union des acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise », Contribution du CESER adoptée en Assemblée Plénière le 22 Octobre 2019.

4. **La trajectoire alimentaire** rappelle les conditions géographiques du territoire, sa superficie, son insularité et la part de son territoire protégée qui limitent la taille du foncier dédiée à la production agricole. Cependant, malgré ces handicaps, La Réunion valorise le mieux sa production agricole et obtient le taux de couverture pour l'ensemble des produits frais, surgelés et transformés le plus élevé des Outre-Mer insulaires.
5. **La trajectoire sociale et du bonheur** observe que 76% des habitants de La Réunion jugent satisfaisantes leur conditions de vie dans leur territoire. Cependant, les difficultés sociales sont réelles. Le taux de pauvreté élevé, lié à un taux d'emploi faible et un niveau de chômage qui stagne, amplifié par un niveau d'illettrisme important et de nombreux jeunes en décrochage scolaire rend la situation sociale des Réunionnais.es précaire. Par ailleurs, l'espérance de vie est proche du niveau métropolitain, mais en termes de conditions de santé, les Réunionnais.es sont davantage touchés.es par des maladies chroniques, notamment, celles liées aux comportements à risques. Face à cette situation, les prestations sociales jouent un rôle essentiel d'amortisseur.
6. **La trajectoire éducative** souligne les difficultés de la jeunesse réunionnaise qui s'illustrent par un fort niveau de décrochage scolaire et une faible part des diplômés du supérieur dans les 25-29 ans. Le CESER rappelle la place qu'occupe la formation professionnelle comme voie choisie dans les Outre-Mer. Il relève la faible orientation des étudiants vers l'apprentissage alors que leur insertion sur le marché du travail est meilleure que leurs homologues en voie professionnelle classique.
7. **La trajectoire citoyenne** amorce un début de réflexion sur l'engagement et la participation active des citoyens à la vie de la cité à la suite du mouvement dit « Gilets Jaunes » qui a révélé une fracture civique entre les citoyens et les élus. Compte tenu de la disponibilité des données, le CESER n'a pu se focaliser que sur les jeunes réunionnais.es, qui, à leur manière, s'engagent autant qu'au national (missions locales et participation à la vie associative).

A partir de ce bref rappel, quatre orientations sont déclinées en fiches actions proposées pour que les décideurs publics prennent mieux en considération les indicateurs clés dans leurs choix, stratégies, pilotage et évaluation de politiques publiques et cela dans une démarche de coopération et de cohérence de leurs actions :

1. **Sensibiliser** à l'importance de la collecte, de l'analyse, du développement et du partage des données et indicateurs à l'échelle du territoire de La Réunion au travers d'un plan d'investissement dans des pôles d'observations capables de gérer la connaissance statistique territoriale ou encore d'une campagne de sensibilisation afin de partager le constat de la situation actuelle de l'île.
2. **Permettre la mise en œuvre des plans d'actions** en matière de collecte de l'information de façon plus régulière en intégrant à la fois la déclinaison de classifications internationales et nationales à l'échelle du territoire, et une meilleure compréhension des spécificités de notre territoire.
3. **Renforcer la coopération** au travers d'une gouvernance partagée qui sera en charge du partage et du pilotage de la disponibilité des données sur le territoire. Le Comité Régional de l'Information Economique et Statistique de la Réunion (CRIES-R) pourrait constituer l'instance dédiée à cet effet. Cette gouvernance de la donnée territoriale serait la traduction des orientations et des stratégies politiques décidées en Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) qui fixerait pour sa part les trajectoires et le projet de territoire de La Réunion.
4. **Favoriser le développement des compétences** sur le territoire associé à la collecte, à la compréhension, au traitement et à l'analyse des indicateurs. Cela pourrait permettre à des établissements de formation, au travers de diplômes, modules, cours magistraux, formations en alternance ou à distance, de développer une offre de formation axée sur les métiers de la donnée capable de faire de La Réunion un territoire plus intelligent et de mieux gérer l'information statistique pour son développement.

A partir de ces pistes d'actions possibles, le CESER appelle de ses vœux une meilleure prise en compte des données de territoire dans les choix, l'élaboration, le pilotage, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. Il rappelle l'urgence d'élaborer un projet de territoire partagé par l'ensemble des forces vives de la Nation au sein d'une gouvernance partagée incarnée par la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) afin de favoriser la cohérence et la coordination des actions au service d'un destin commun.



Avis des commissions du CESER

Commissions

- « Aménagement Durable de l'Espace Régional » (ADER)
- « Économie, Emploi et Innovation » (EEI)
- « Formation, Éducation et Recherche » (FER)
- « Territoires, Europe et Coopération » (TEC)
- « Qualité de la vie, Culture et Solidarité » (QCS)

Les Commissions félicitent la Commission « Finances et Evaluation de l'action publique » pour le travail de recensement et d'analyse des indicateurs tant au plan national, européen que mondial pouvant servir au développement économique, social et environnemental de La Réunion. Cet exercice pose, ainsi, de **manière synthétique les indicateurs clés du territoire et donne un éclairage global sur les grandes trajectoires qu'emprunte La Réunion.**

Les Commissions soulignent **la complémentarité des indicateurs sélectionnés qui fait ressortir de manière forte les atouts du territoire** sans masquer ses faiblesses. Elles relèvent que ce rapport poursuit le travail déjà engagé par le CESER et s'inscrit **en cohérence avec ses récents travaux** pour ce qui a trait :

1. aux fractures et trajectoires évoquées dans sa contribution « *Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire Territoire(s) et Faire Société : Informer, Bâtir et Transmettre* » publiée en 2019 ;
2. au caractère multidimensionnel de la pauvreté rappelé dans son rapport « *Regard sur la pauvreté* » (2017) ;
3. au défi à relever face au vieillissement de la population réunionnaise établi dans sa contribution « *Le défi de l'union des acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise* » (2019) ;
4. au levier de l'apprentissage comme voie d'insertion pour la jeunesse, sujet en cours de réflexion actuellement au CESER.

Au-delà de présenter un diagnostic actualisé du territoire fort utile, ce rapport questionne sur les choix de trajectoires que doit emprunter La Réunion dans les décennies à venir. Les Commissions réaffirment l'impérieuse nécessité de co-construire et de bâtir un projet de territoire partagé par l'ensemble des forces vives de La Réunion au sein d'une gouvernance partagée qui doit être incarnée par la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP).

Afin d'alimenter les réflexions de cette instance sur le devenir de La Réunion, les Commissions mettent en lumière l'exigence, d'ouvrir ce travail à des analyses de prospective qui permettraient de mieux anticiper les grands défis du territoire, au-delà du constat des évolutions passées. La finalité des projections ainsi réalisées, qu'elles soient économiques, sociales et/ou environnementales, aiderait à la définition des cibles à atteindre compte tenu des progrès effectués, de la situation actuelle, des forces et des spécificités du territoire face aux moyens budgétaires, financiers et réglementaires proposés. A titre d'exemple, il a été rappelé le besoin de mieux prendre en considération les futures évolutions du marché du travail au regard de la dynamique démographique actuelle et à venir du territoire.

De manière plus sectorielle, les Commissions relèvent plus particulièrement :

5. La dissonance entre les bons taux d'insertion des apprentis sur le marché du travail à La Réunion et la faible proportion de jeunes qui s'orientent vers cette voie.
6. Le contraste entre les difficultés sociales que connaissent les Réunionnais.es et leur satisfaction affichée de vivre sur ce territoire.
7. La nécessité d'inclure les dégradations environnementales dans la création de valeur à l'instar des PIB environnementaux ou « verts ».

Ces constats simples illustrent l'interdépendance des trajectoires entre-elles et la complexité d'appréhender le territoire par de simples indicateurs quantitatifs. Il devient donc nécessaire d'approfondir l'analyse, au-delà des valeurs chiffrées établies, par des données qualitatives et/ou des études quantitatives plus détaillées dans des champs ciblés. A ce titre, il serait pertinent d'actualiser plus régulièrement un nombre restreint d'indicateurs qui s'y rapportent.

En définitive, cette sélection d'indicateurs constitue une formidable boîte à outils pour d'une part éclairer et guider les choix politiques, d'autre part élaborer et préparer les actions mises en œuvres mais aussi suivre et évaluer les politiques publiques au regard des objectifs fixés et ce, dans un souci d'efficacité, d'efficience et de transparence de l'utilisation des deniers publics.

Sommaire

Synthèse	3
Avis des commissions	7
Edito du Président	12
Introduction	13
Les objectifs visés	17
La démarche du CESER	21
Etat des lieux des indicateurs	25
Trajectoire territoriale et démographique	31
Trajectoire environnementale	39
Trajectoire économique	47
Trajectoire alimentaire	55
Trajectoire du bonheur & sociale	61
Trajectoire éducative	71
Trajectoire citoyenne	77
Recommandations du CESER	81
Responsabiliser les acteurs	81
Agir	82
Coopérer	86
Développer les compétences	87
Conclusion	89
Annexes	91
Bibliographie	92
Liste des auditions	93
Déclaration CGTR	94

Edito du Président du CESER

Contribuer à l'évaluation des politiques publiques régionales, telle est désormais la mission des CESER depuis la loi NOTRe. C'est dans ce cadre que le CESER de La Réunion a souhaité renforcer les outils de pilotage et d'évaluation des politiques publiques, en publiant sa contribution « Indicateurs de transformation du territoire : Indicat'ter » qui synthétise les grands indicateurs pertinents et disponibles à l'échelle de notre territoire.



Ces indicateurs :

- S'inscrivent dans une double logique :

- Celle des 7 trajectoires posées dans la contribution du CESER du 19 mars 2019 « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : Élever, Bâtir, et Transmettre ».
- Celle de l'ancrage territorial des politiques publiques, vecteur de valorisation des ressources locales au service des retombées économiques, sociales et environnementales du territoire.

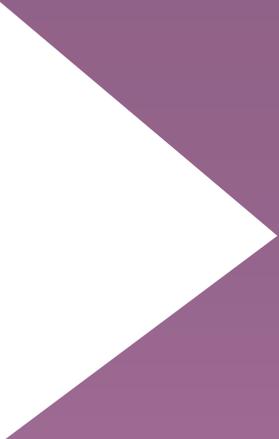
-Posent les bases de mesure de l'action citoyenne qui permettra à terme de quantifier « la capacité du pouvoir d'agir citoyen » dans la pratique de démocratie participative.

-Nourrissent l'action publique en posant un diagnostic actualisé du territoire.

Au delà de l'observation, ces indicateurs sélectionnés questionnent les trajectoires qu'emprunte aujourd'hui La Réunion et réaffirment l'impérieuse nécessité de coopérer et de bâtir un projet de territoire au travers d'une gouvernance partagée. Le CESER appelle de ses vœux une Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) qui fixera les actions à conduire sur le territoire pour aborder avec audace et détermination, l'inclusion de La Réunion dans son environnement régional et dans sa contribution au rayonnement de la Nation.

Dominique VIENNE
Président du CESER de La Réunion

Introduction



Face à la récurrence des crises économiques mondiales, face aux chocs climatiques, face aux inégalités sociales de plus en plus grandes, la croissance économique et l'un de ses indicateurs emblématiques le PIB sont fortement remis en cause comme moyen de mesurer le progrès et le bien-être d'une société. Cette problématique a ouvert la voie à une nouvelle réflexion sur les indicateurs qui doivent servir à piloter l'action publique dans sa dimension interventionnelle mais également dans sa dimension citoyenne.

Ces indicateurs doivent questionner nos sociétés :

- Sur l'idée du progrès et du bien-être de la population. L'adoption en 2015 des Objectifs de Développement Durable (ODD) par l'Organisation des Nations Unies (ONU) ouvre la voie à une prise de conscience internationale sur une croissance plus équilibrée, plus soutenable et plus durable avec une batterie d'indicateurs cibles englobant à la fois les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Ces indicateurs influent aujourd'hui sur la mesure de la richesse d'une nation aux travers des Nouveaux Indicateurs de Richesse nationale (NIR), sur la performance des économies européennes, sur la prise en compte des générations futures via l'Indice de Positivité des Nations et sur la vision territoriale du développement durable au moyen des Indicateurs Territorialisés de Développement Durable (ITDD) et des indicateurs régionaux de l'INSEE et des schémas stratégiques régionaux.
- Sur la comparaison de notre territoire à la fois par rapport à la France hexagonale, par rapport aux autres régions d'Outre-Mer, mais aussi vis-à-vis des autres régions européennes ultrapériphériques ou continentales dans une logique d'identification de nos spécificités.

Ainsi, le rattrapage constaté au lendemain de la départementalisation, en termes d'infrastructures, de progrès social et sanitaire² ont conduit La Réunion sur un sentier de développement qui lui est propre compte tenu de ses atouts et de ses faiblesses. Les indicateurs clés de cette période sont, aujourd'hui, questionnés du fait des fractures territoriales, civiques, sociales³ et même environnementales et inter-générationnelles qui se révèlent et se confirment au fur et à mesure des mouvements sociaux récurrents que connaît La Réunion. Les fragilités de ce modèle de développement la poussent aujourd'hui au carrefour de choix. Choix de modèle de croissance, choix de politiques sociales, choix de transition énergétique, choix de trajectoire environnementale, choix de mode de vie et de consommation, choix d'indicateurs, autant de choix structurants pour un projet d'avenir et de société engageant pour les générations futures.

2 Actes du Colloque des « 70 ans de la Départementalisation, quels enseignements pour l'avenir ? » 5 et 6 octobre 2016, Conseil Départemental de La Réunion.

3 Cf. Contribution du CESER du 19 mars 2019 « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : Informer, Bâtir et Transmettre »



Les objectifs visés

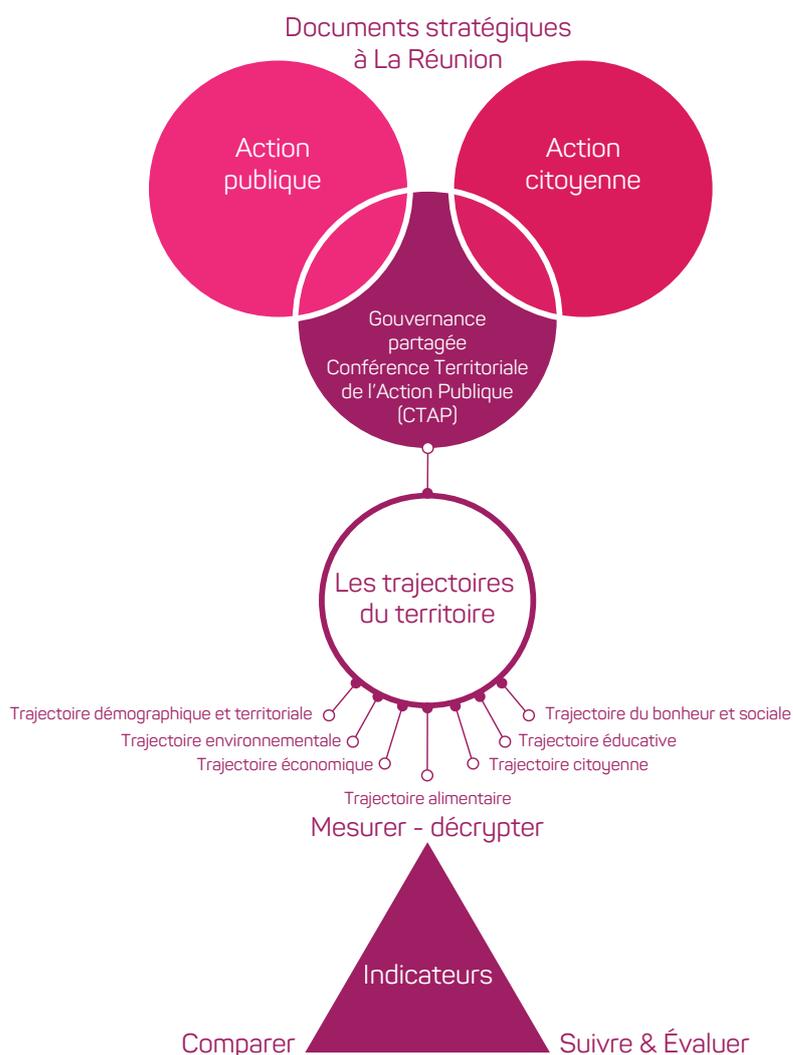
La finalité de cette étude est d'aider à la prise de décisions des pouvoirs publics par l'identification de variables clés à prendre en considération lors de la mise en œuvre d'une action publique à La Réunion.

Ces indicateurs ont pour visée (1) d'éclairer les prises de décisions concernant les politiques publiques régionales, (2) d'alimenter les négociations des programmes opérationnels européens (POE) ainsi que les nouveaux instruments européens et (3) de participer aux réflexions sur les indicateurs et les seuils à atteindre des plans et contrats de convergence en vue d'une convergence des économies d'Outre-Mer vers des standards métropolitains et européens.

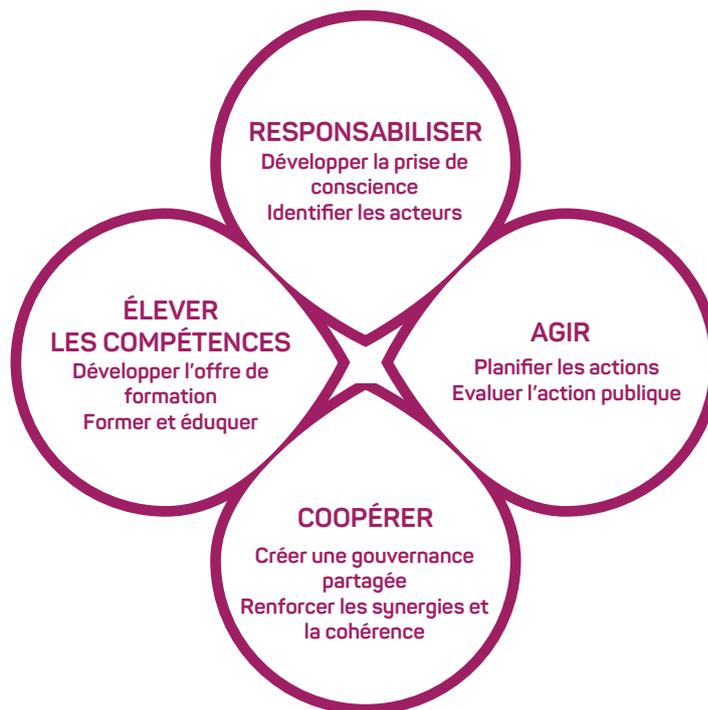
L'ensemble de ces actions devra faire l'objet de discussion au sein d'une instance de gouvernance partagée de type Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) élargie permettant de créer du discernement et de la pédagogie autour de l'information statistique, de partager et de valoriser la cohérence et la coopération entre acteurs du territoire pour tracer les trajectoires à emprunter pour les années futures dans un souci de dessiner un destin commun partagé.

Outre l'éclairage sur le pilotage des politiques publiques, ces instruments de mesure que sont les indicateurs ont également pour vocation à consolider une démarche évaluative capable (1) de quantifier en amont les retombées potentielles, (2) de suivre la mise en œuvre des actions, (3) d'évaluer les impacts ex-post réalisés sur le terrain dans une optique de performance, d'efficacité et d'efficience. Cette logique évaluative se veut ouverte à d'autres expériences constatées dans d'autres régions similaires tout en tenant compte de nos spécificités pour leur répliquabilité dans notre territoire. Loin d'être vue comme une sanction, la démarche évaluative doit s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue des politiques publiques au service de son territoire.

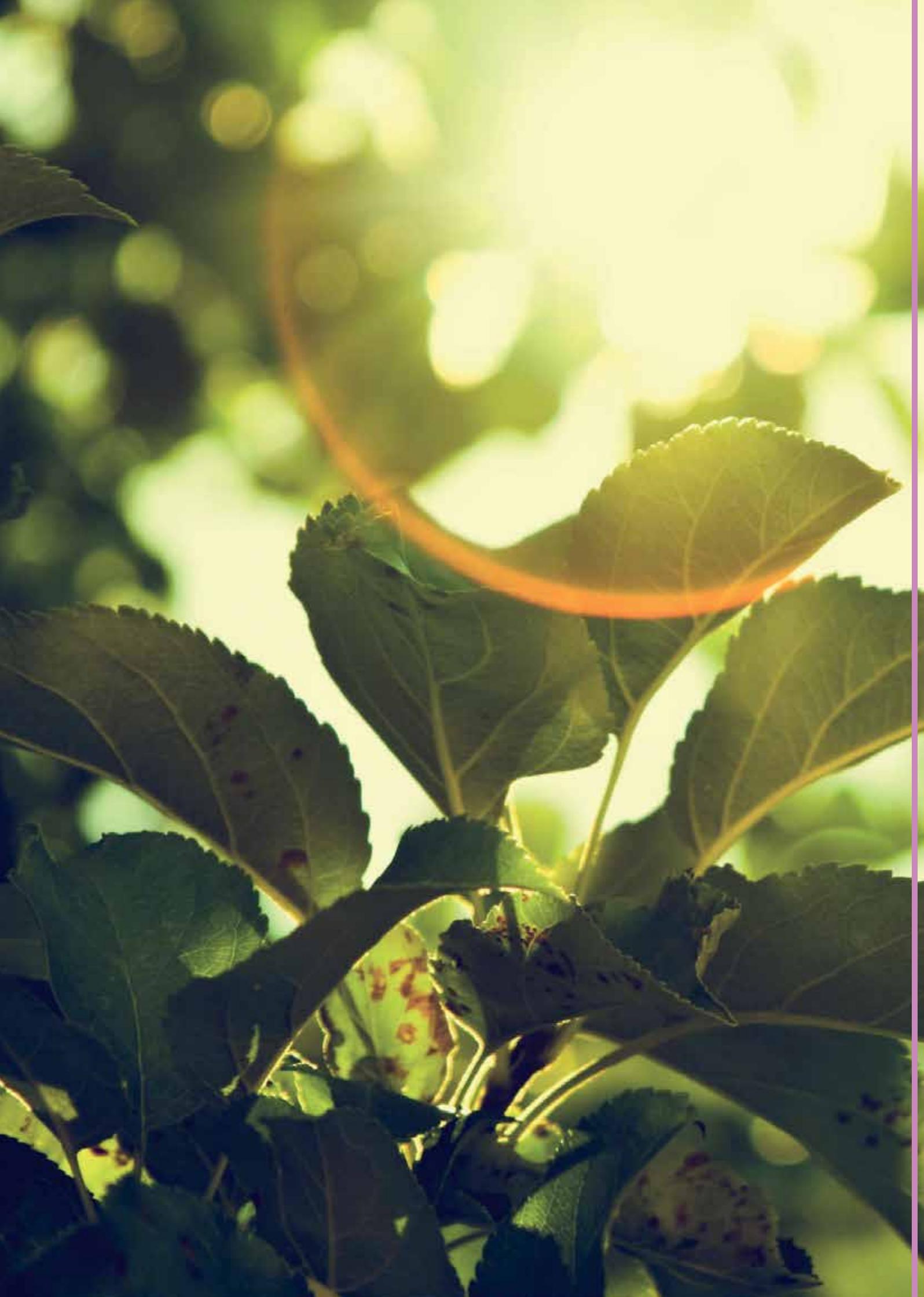
Indicateurs de transformation du territoire : fonctions et dimensions



Dans une logique de mise en actions, les recommandations du CESER autour des indicateurs de transformation du territoire vise à :



- 1. Responsabiliser les acteurs du territoire** que sont l'État, le Conseil régional, le Conseil départemental, les EPCI, les communes, les centres de formation et de recherche, les organismes producteurs et utilisateurs de données, les acteurs privés et la société civile à l'importance de la collecte, de l'analyse, du développement et du partage des données et indicateurs à l'échelle du territoire de La Réunion. Cette prise de conscience générale servira à l'élévation de la connaissance territoriale qui constitue aujourd'hui un élément clé pour poser un diagnostic fidèle du territoire et permettre aux acteurs territoriaux de conduire leurs actions futures sur cette base.
- 2. Mettre en œuvre des plans d'actions** que chacune des parties prenantes du territoire pourra décliner et qui concourra à une meilleure coopération et synergie entre les acteurs en matière de collecte de l'information de façon récurrente et à la bonne échelle.
- 3. Coopérer au travers d'Espace d'Intelligence Territoriale (EIT)** qui permet à la fois de consolider l'ensemble des actions dans une cohérence globale mais également de créer de la valeur collective. Il s'agit également de cibler des instances de gouvernance partagée qui seront en charge du pilotage de la disponibilité des données sur le territoire (CRIESR, INSEE ou toute autre organisation partenariale existante ou à créer).
- 4. Développer des compétences, associées à la collecte, la compréhension, le traitement et à l'analyse des indicateurs.** Cela pourrait permettre à des établissements de formation, au travers de modules ou cours magistraux ou formations en alternance ou à distance, de développer une offre de formation axée sur les métiers de la donnée capable de faire de La Réunion un territoire intelligent et de gérer l'information statistique pour son développement.



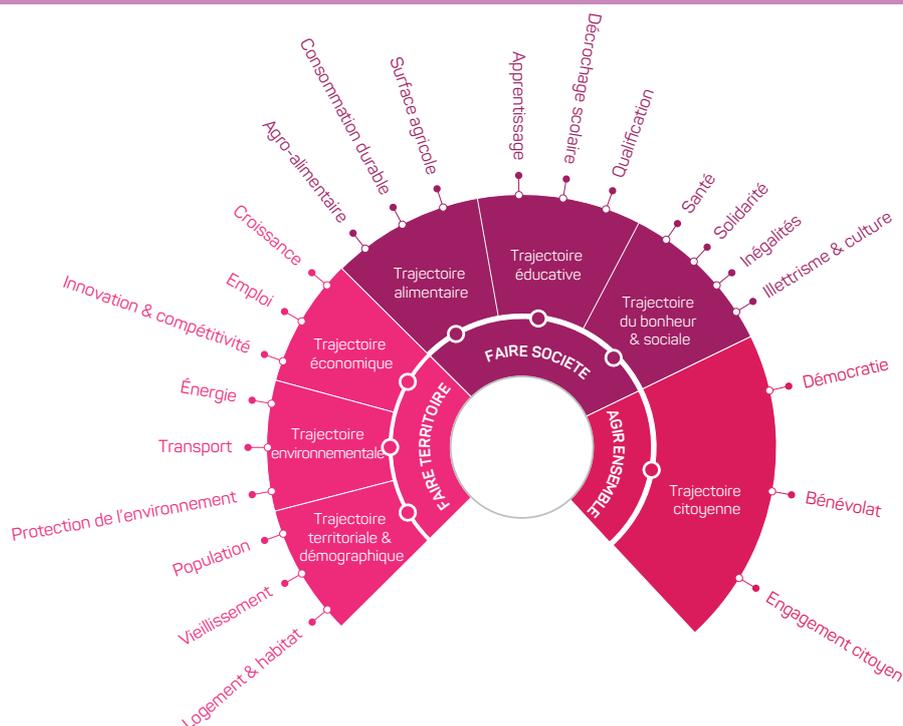
La démarche du CESER



Afin d'éclairer les choix de politiques publiques et de guider les stratégies de développement pour un avenir commun, le CESER a souhaité poursuivre son travail de sélection d'indicateurs pertinents à l'échelle de La Réunion⁴ dans une volonté de cohérence entre les enjeux contemporains du territoire et la démarche évaluative à impulser. Ainsi, il convient de comprendre comment les indicateurs peuvent révéler les dynamiques territoriales à l'œuvre, fruit d'une action publique et d'une action citoyenne, entre autres, capables de construire La Réunion de demain dans une optique collaborative et de gouvernance partagée.

1. La démarche du CESER a ainsi été guidée par **une approche sélective des indicateurs permettant d'observer, de mesurer et de comprendre, de manière synthétique, le développement, au sens large, du territoire. Le choix a été fait de sélectionner un nombre restreint d'indicateurs, non exhaustifs mais les plus représentatifs sans en énumérer un trop grand nombre, encore moins, d'en créer ou d'en élaborer de nouveaux.** Ce travail de recensement a constitué une étape cruciale pour évaluer la disponibilité de l'information, pour analyser la donnée et dresser un diagnostic objectif du territoire. Il a permis au CESER de poser un regard critique sur les indicateurs disponibles, et d'en déceler les lacunes, à partir desquelles, le CESER propose des recommandations pour améliorer l'information territoriale disponible.
2. Le CESER a souhaité mettre en avant les indicateurs de spécificité et de différenciation du territoire dans une approche comparative avec le territoire national et les autres DOM. Nous avons privilégié donc, **une approche spatiale des indicateurs et privilégier ainsi des indicateurs comparables entre territoires.** La question du territoire de référence a ainsi été soulevée et le CESER a souhaité que ces indicateurs puissent, *a minima*, **comparer La Réunion à la France hexagonale, et autant que faire se peut**, aux autres Collectivités d'Outre-Mer françaises. **Par manque de disponibilité dans les données, Mayotte n'a pas été incluse dans cette analyse, seuls les 4 départements historiques d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, et La Réunion) sont retenus dans cette étude.** Le mérite de l'analyse comparative permet de faire ressortir les spécificités du territoire en mettant en exergue ses forces mais également ses faiblesses.
3. Le CESER a souhaité **classifier les indicateurs de références pour alimenter les 7 trajectoires**, essentielles de la société réunionnaise, énoncées dans sa contribution du 19 mars 2019 « *Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire Territoire(s) et Faire Société : Informer, Bâtir et Transmettre* » :
 - **1 Trajectoire territoriale et démographique**
 - **2 Trajectoire environnementale**
 - **3 Trajectoire économique**
 - **4 Trajectoire alimentaire**
 - **5 Trajectoire sociale et du bonheur**
 - **6 Trajectoire éducative**
 - **7 Trajectoire citoyenne**

7 trajectoires du CESER et les indicateurs associés



4 Un premier travail de sélection des indicateurs avait été initié en 2011 dans le cadre du Comité Régional de l'Information Economique et Statistique de la Réunion (CRIESR). Cf infra la partie relative à l'état des lieux des indicateurs existants à La Réunion

4. Le **CESER a fait le choix d'inscrire ces indicateurs dans une logique temporelle**, autant que faire se peut, permettant d'**appréhender les dynamiques de transition**, visant à **suivre et évaluer l'action publique** mais également à **aider à la prise de décisions** des acteurs publics. Cette vision évolutive nécessite une actualisation régulière des données.
5. **L'identification des indicateurs non documentés à ce jour mais qui seraient susceptibles d'être complétés dans une logique de meilleur diagnostic et de comparabilité avec le territoire national et DOM.**

Postulat d'une culture de l'évaluation, ces indicateurs auront pour finalité de responsabiliser les acteurs par une prise de conscience des enjeux de la collecte, de l'analyse, de la diffusion et du partage des données statistiques et d'indicateurs à l'échelle de La Réunion. Ces grands indicateurs permettront de développer la connaissance des réalités territoriales, de poser un diagnostic actualisé et partagé et d'affirmer la singularité de notre territoire, par différenciation avec les autres régions françaises, face aux objectifs à réaliser. L'ambition de ces indicateurs est de peser sur les négociations avec l'Etat et l'Europe qui doivent sélectionner des indicateurs et des seuils à atteindre en vue d'une convergence des économies d'Outre-Mer vers des standards métropolitains. Ces indicateurs favoriseront la formation d'un écosystème d'acteurs au travers d'une gouvernance partagée (Espaces d'Intelligence Territoriale (EIT)) qui, au-delà de créer de la valeur collective, permettra de consolider et de mettre en cohérence l'ensemble des actions entreprises par les parties prenantes du territoire.

Ce travail ne prétend pas être exhaustif et mérite d'être enrichi au fil du temps par des travaux ultérieurs permettant d'affiner l'analyse et de développer des angles nouveaux.

Cartographie synthétique de l'écosystème territorial dans le domaine de la statistique et des indicateurs à La Réunion

COLLECTER - PARTAGER - ANALYSER - ÉVALUER EXPLOITER LES DONNÉES POUR PILOTER L'ACTION





Etat des lieux des indicateurs



La course à la croissance conjuguée à la récurrence des crises économiques mondiales ont remis en cause le modèle de développement des Nations et son indicateur phare de pilotage de l'action publique : le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant ⁵.

Cette remise en cause a fait émerger l'idée que cet indicateur, certes englobant, n'est pas suffisant pour penser les besoins et le bien-être d'une société dans sa globalité. Cela a ouvert la réflexion à d'autres indicateurs alternatifs plus sociaux comme l'indice de développement humain (IDH), élaboré par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qui étend la notion de développement économique à l'éducation et à la santé des populations ⁶. Plus récemment, d'autres indicateurs ont vu le jour intégrant la dimension environnementale, comme les PIB environnementaux ou « verts », permettant de prendre en considération les externalités liées à la dégradation de l'environnement et donc de mesurer un développement plus équilibré des économies ⁷.

Ces préoccupations écologiques ont fait apparaître la nécessité de mieux intégrer les intérêts des générations futures dans les politiques publiques mises en œuvre. En 2013, l'Institut de l'Economie Positive a élaboré un indice de positivité des Nations mesurant ainsi le caractère positif, durable et inclusif de la croissance. Construit autour de 3 notions clés : (1) éduquer et financer, (2) préparer les infrastructures et (3) créer un consensus pour les générations futures, cet indice composite compte 30 indicateurs regroupés en 9 sous-catégories permettant de penser à long terme le développement d'une nation. Depuis 2013, un baromètre international de positivité des Nations est publié par l'OCDE et classifie 34 pays par un score global de positivité ⁸.

Parmi les indicateurs alternatifs au PIB, l'initiative du Royaume du Bhoutan est à relever puisque depuis les années 1970 avait été avancée l'idée d'un indice de Bonheur National Brut (BNB) pour mesurer le bien-être global de sa population fondé sur 4 piliers : (1) un développement plus durable et équitable, (2) une protection de l'environnement et (3) des traditions culturelles, et (4) une amélioration de la gouvernance ⁹. Au final, 9 objectifs sont définis qui aujourd'hui gouverne les politiques du royaume avec une évaluation régulière de la satisfaction des citoyens au regard des politiques qui sont mises en œuvre.

C'est dans cette philosophie d'ouvrir la mesure du développement à d'autres champs que le seul domaine économique stricto-sensu que les Objectifs de Développement Durable ont été adoptés par la Communauté Internationale en vue d'éradiquer la pauvreté, de protéger la planète, et de garantir la prospérité de tous. Déclinés en 17 objectifs à l'horizon 2030, 169 cibles ont été définies et mesurées par 244 indicateurs de suivi traitant à la fois de la lutte contre la faim, de l'accès à la santé et à l'éducation, en passant par la lutte contre le réchauffement climatique, mais également la réduction des inégalités et des discriminations de genre ¹⁰.

Au niveau national, ce questionnement du PIB comme seule boussole de l'action publique a été initiée en 2009 par la Commission sur la Mesure de la Performance Economique et le Progrès Social, présidée par Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi qui invitait à considérer d'autres indicateurs dans une logique de développement durable ¹¹. Chemin faisant, cette réflexion a inscrit dans la loi du 13 avril 2015 la prise en compte de 10 indicateurs appelés Nouveaux Indicateurs de Richesse nationale (NIR) dans la définition et l'évaluation des politiques publiques. Ces indicateurs font désormais l'objet d'un suivi annuel ayant pour objectifs de guider l'action du Gouvernement et d'évaluer son efficacité ¹². Ils font désormais partie intégrante des 98 indicateurs sélectionnés par le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) pour la France dans le cadre des Objectifs de Développement Durable français¹³ qui captent :

1. Les inégalités d'accès à l'emploi ;
2. Le décrochage scolaire ;
3. La pauvreté en condition ;

5 Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, Stiglitz-Sen-Fitoussi, La Documentation Française 2009

6 Rapport « Indices et indicateurs de développement humain 2018 », PNUD http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf

7 « Les Nouveaux Indicateurs de Richesse » de Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice, Edition La Découverte 4ème édition 2016

8 « Vers une révolution positive, 20 solutions citoyennes pour changer le monde » Positive Planet sous la direction de Jacques ATTALI, Fayard en 2018

9 <http://www.gnhcentrebhutan.org/>

10 Voir le site de l'ONU dédié aux ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

11 Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, Stiglitz-Sen-Fitoussi, La Documentation Française 2009

12 « Les nouveaux indicateurs de richesse » rapport remis au Premier Ministre en 2015 et 2017.

13 « La déclinaison française des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable », Rapport du groupe de travail CNIS du 27 juin 2018

4. Les inégalités de revenus ;
5. L'espérance de vie en bonne santé ;
6. Les niveaux d'endettement ;
7. L'effort de recherche ;
8. L'empreinte carbone ;
9. L'artificialisation des sols ;
10. La satisfaction globale des Français.es dans leur vie.

Au niveau local, la réflexion sur les indicateurs pertinents à l'échelle de La Réunion a vu le jour en 2010 lors des travaux du Comité Régional de l'Information Economique et Statistique de la Réunion (CRIES-R) présidé par le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) et dont le secrétariat est assuré par l'INSEE. Cette réflexion a donné lieu à la publication d'une liste non exhaustive d'une centaine d'indicateurs en se fondant sur les recommandations du Grenelle de l'Environnement qui établissait des Indicateurs de Développement Durable (IDD)¹⁴. En prolongement de cette réflexion, en 2012, un premier état des lieux de ces indicateurs a été publié par la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) en partenariat avec l'INSEE faisant état des indicateurs disponibles de développement durable à La Réunion¹⁵.

Ce rapport compte une trentaine d'indicateurs territoriaux permettant de mesurer :

1. La société de la connaissance et du développement économique et social ;
2. La consommation et la production durables ;
3. Le changement climatique et la maîtrise de l'énergie ;
4. Le transport durable ;
5. La conservation et la gestion des ressources naturelles ;
6. La santé publique et la prévention des risques ;
7. La cohésion sociale et territoriale ;
8. La bonne gouvernance.

A la suite des Assises des Outre-Mer de 2017, le Ministère des Outre-Mer a publié en 2018 le Livre Bleu Outre-Mer¹⁶ qui définit les grandes orientations stratégiques pour l'ensemble des Collectivités d'Outre-Mer visant à en faire des « territoires à vivre », des « territoires accompagnés » et des « territoires de rayonnement et d'influence ». Une matrice de 30 indicateurs¹⁷ définit les trajectoires en matière de sécurité, de logement, d'accès à l'eau, de santé, d'éducation, de formation, de prise en charge de la dépendance, de développement durable, d'innovation et de coopération dans ces territoires. Ces indicateurs s'inscrivent à la fois dans la continuité des nouveaux indicateurs de richesse nationale, mais également dans la déclinaison française des ODD.

Ces indicateurs ont servi à la définition et à la signature des Contrats de Convergence et de Transformation (CCT) pour la période 2019-2022 qui inscrivent les enveloppes financières allouées aux Collectivités d'Outre-Mer pour atteindre ces objectifs¹⁸. Ces contrats devront s'inscrire dans des Plans de Convergence et de Transformation (PCT) à plus long terme (10 à 20 ans) qui fixent les trajectoires attendues en termes de réduction d'écart des niveaux de développement entre les Collectivités d'Outre-mer et la métropole.

Dans le même temps, face aux préoccupations induites par le changement climatique, le Ministère des Outre-Mer a établi une stratégie à l'horizon 2030, appelée Trajectoire Outre-Mer 5.0, qui est structurée autour de 5 objectifs :

1. Zéro exclusion
2. Zéro carbone
3. Zéro déchet
4. Zéro polluant agricole
5. Zéro vulnérabilité face aux risques liées au changement climatique

14 Liste d'indicateurs publié sur le site de la DEAL Réunion : http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/indicateurs_CRIESR_2010_cle014cbd.pdf

15 « Les indicateurs de développement durable à La Réunion : un premier état des lieux », DEAL-INSEE, Hors Série Revue Economie de la Réunion 2012

16 Livre Bleu Outre-Mer : <https://www.livrebleuoutremer.fr/>

17 Cf Page 107 du Livre Bleu Outre-Mer

18 <http://www.outre-mer.gouv.fr/cp-signature-de-la-charte-dengagement-trajectoire-outre-mer-50-entre-le-gouvernement-et-les-et-pour-la-Reunion> : <http://www.reunion.gouv.fr/signature-du-contrat-de-convergence-et-de-a5461.html>

Le 8 juillet 2019, le Premier Ministre ainsi que les Présidents d'exécutifs des Outre-Mer signent la charte d'engagement Trajectoire 5.0 qui engage ces économies à respecter, valoriser et orienter l'ensemble de leurs politiques vers un développement plus durable.

En 2016, le Conseil régional s'est doté d'un système d'indicateurs pour évaluer ses priorités politiques. Ces indicateurs régionaux ont pour objectifs à la fois de consolider le suivi des programmes européens et de développer des indicateurs complémentaires se rapportant aux piliers de la mandature. Au total, 100 indicateurs, non exhaustifs, sont identifiés et répartis par pilier de mandature (soit environ 15 par pilier). La collectivité a fait le choix de sélectionner en priorité des indicateurs issus des programmes opérationnels européens (POE) au regard de leur bonne applicabilité au contexte et à la politique régionale, et d'y ajouter des indicateurs spécifiques à notre territoire. Ces indicateurs mesurent aussi bien l'avancement/ l'aboutissement d'un projet (indicateurs de réalisation) que les impacts ex-post sur le territoire et la population (indicateurs de résultat). En termes d'évaluation de la performance de la Collectivité, seuls les indicateurs de réalisation sont pris en considération avec des cibles à atteindre à l'horizon 2020.

Etat des lieux des principaux indicateurs de développement existants

Monde

Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies



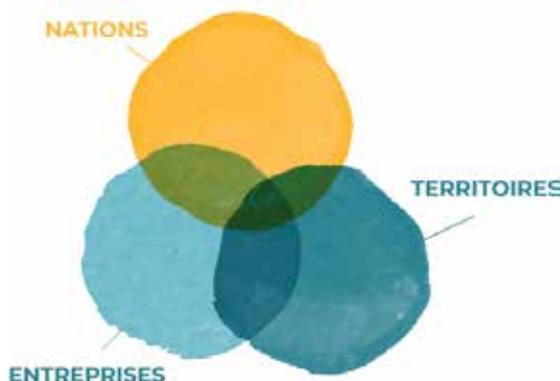
17 Objectifs incluant 169 cibles à atteindre à l'horizon 2030

Indice du Bonheur National Brut (BNB)



Indice développé par le Bhoutan pour mesurer le bien-être de sa population et guider sa politique. **9 objectifs sont définis qui reposent sur 4 piliers** : un développement plus inclusif et social, la préservation des traditions, la sauvegarde de l'environnement et la bonne gouvernance

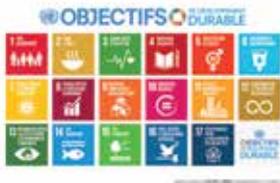
Indice de positivité des Nations



L'indice de positivité des Nations a été initié en 2013 dans le but de mettre l'intérêt des générations futures au cœur de l'action publique. **3 dimensions sont déclinées en 9 sous-dimensions, constituant ainsi 30 indicateurs.**

France

Déclinaison des Objectifs de développement durable (ODD) à l'échelle de la France



Le Conseil National de l'Information Statistique a proposé un tableau de bord de **98 indicateurs qui se décomposent en indicateurs « strictement onusiens », indicateurs « alternatifs » et « complémentaires »** qui sont pertinents à l'échelle de la France¹⁹.

Nouveaux Indicateurs de Richesse (NIR) du Gouvernement



La loi du 13 avril 2015 institue la prise en compte de **10 Nouveaux Indicateurs de Richesse (NIR)** dans la définition des politiques publiques. Ces derniers font désormais l'objet d'une publication annuelle auprès du Premier Ministre

Outre-Mer

Trajectoire Outre-Mer 5.0



La Trajectoire Outre-Mer 5.0 définit 5 objectifs à atteindre pour les Outre-Mer à l'horizon 2030 pour relever le défi du siècle.

Ces objectifs sont :

- 1) Zéro Exclusion
- 2) Zéro Carbone
- 3) Zéro Déchet
- 4) Zéro Polluant Agricole
- 5) Zéro Vulnérabilité face aux risques liés au changement climatique

Indicateurs du Livre Bleu Outre-Mer du Ministère de l' Outre- Mer en 2018



Matrice de 30 Indicateurs qui doit servir de socle d'indicateurs pour les Plans et Contrats de Convergence et de Transformation (PCT et CCT) entre l'Etat et les territoires d'Outre-Mer.

La Réunion

Réflexion du CRIES-R aboutissant aux indicateurs territoriaux de développement durable (ITDD) de la DEAL en 2012

La réflexion du CRIES-R identifie **103 indicateurs qui sont ramenés à 30 Indicateurs Territoriaux de Développement Durable (ITDD)** publiés par la DEAL dans la démarche du Grenelle de l'Environnement

Indice de Bonheur National Brut à La Réunion



L'association ISOLIFE qui a pour vocation à faire l'interface entre la science et la société a lancé, en partenariat avec l'IRD, la construction d'un indice de Bonheur National Brut à La Réunion. Fondé sur l'exemple du Bhoutan, le questionnaire reprend l'architecture du BNB composé de 4 piliers et 9 domaines mais adapté au contexte local. pour une initiative réunionnaise.

Indicateurs de la mandature du Conseil Régional



Le Conseil régional de La Réunion s'est muni d'une liste de 100 indicateurs identifiés et classifiés autour des 7 piliers de sa mandature. La sélection des indicateurs a donné la priorité aux indicateurs issus des programmes européens enrichis d'indicateurs complémentaires en distinguant indicateurs de réalisation et de résultat. Ces indicateurs visent à consolider le suivi des programmes opérationnels européens, ceux pour lesquels, notamment, la collectivité régionale est autorité de gestion.



JEUNESSE TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE VIEILLISSEMENT PRÉCARITÉ

15%

de la population
a + de 60 ans
à La Réunion
25 % au national
en 2015

32%

de la population
a - de 20 ans
à La Réunion
24 % au national

1 million

d'habitant
en 2040

27%

de la population
aura + de 60 ans
à La Réunion
en 2050

40

personnes
de + de 65 ans
pour 100 de -20 ans
à La Réunion
80 au national
en 2019

12%

de personnes
dépendantes
à La Réunion
8% au national
en 2013

33%

de personnes
à La Réunion
couvert par
une aide sociale
en 2016

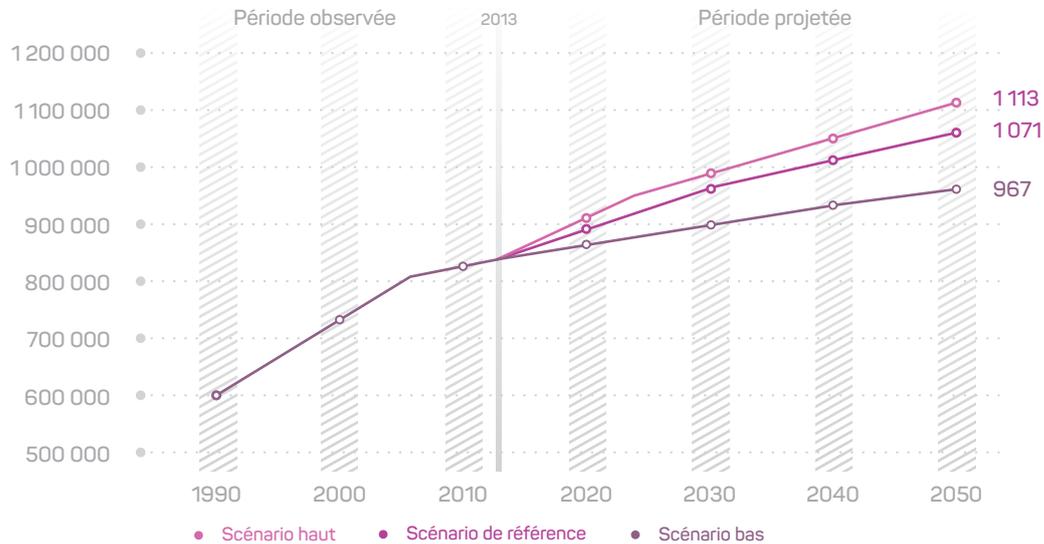
Trajectoire territoriale et démographique

L'œil du CESER

Le CESER a souhaité rappeler la spécificité démographique de notre territoire avec près de 32 % de jeunes de moins de 20 ans et une population qui continue de croître et qui pourrait atteindre un million d'habitants autour de 2040. Cependant, cette croissance démographique ralentit. Ce qui amène à constater un vieillissement progressif de la population réunionnaise qui va s'amplifier dans les années à venir. Cette situation implique, aujourd'hui, des actions d'envergure pour anticiper notamment la perte d'autonomie et la prise en charge de la dépendance ²⁰.

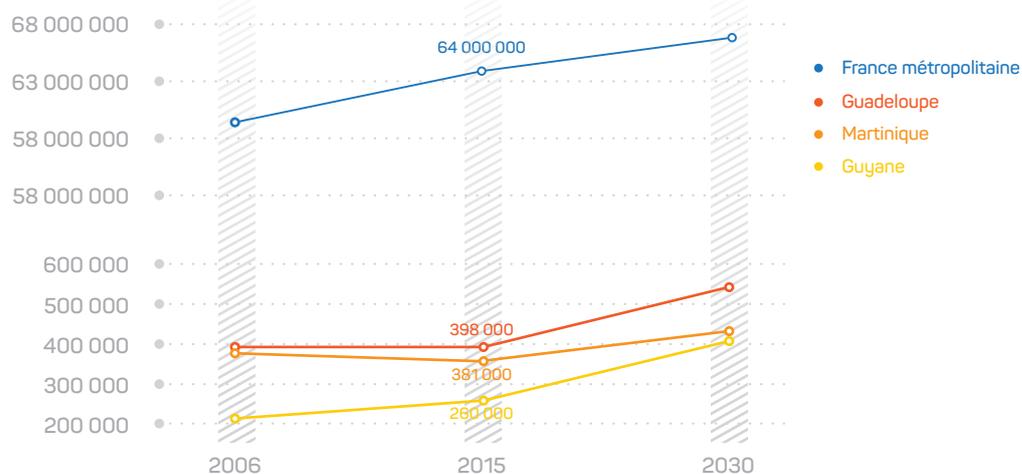
Au 1^{er} janvier 2019, La Réunion compte 866 506 habitants, soit le département français le plus peuplé d'Outre-Mer. Initialement les scénarios de référence des projections prévoyaient le million d'habitant à l'horizon 2030 à La Réunion, cependant les nouvelles projections retardent cette échéance autour de 2040 ²¹.

Evolution de la population de La Réunion à l'horizon 2050



Source: INSEE Panorama de La Réunion 2019

Evolution de la population en France hexagonale et des autres DOM à l'horizon 2030



Source: Population 2006 et 2030 issus de l'étude Breton, Condon, Marie et Temporal de 2009- Année 2015 issue de Score santé

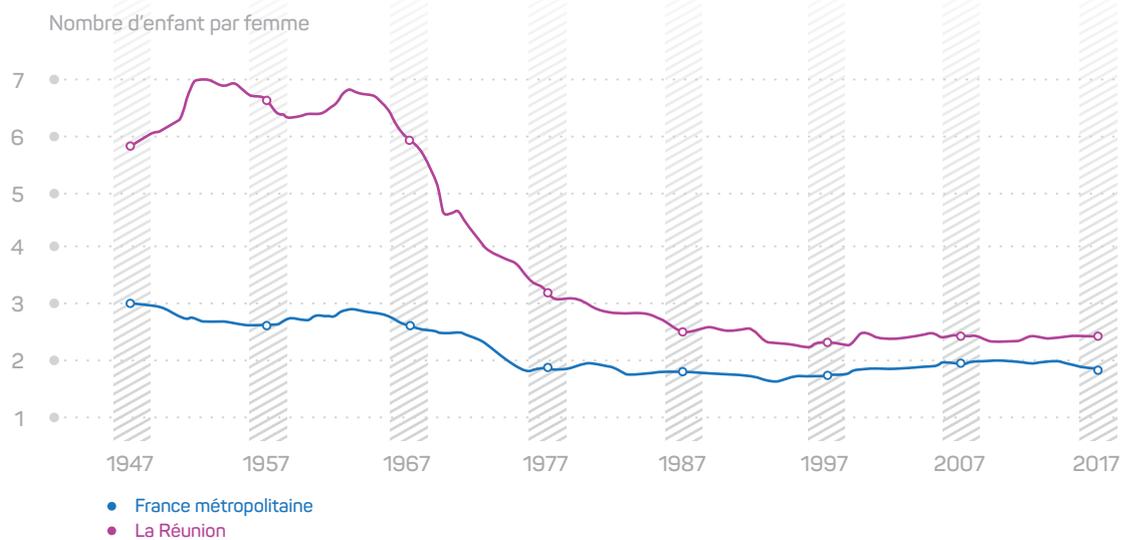
Notre population présente 2 spécificités :

1. Le solde naturel reste dynamique (différence entre les naissances et décès) ce qui assure une croissance démographique soutenue autour de 9 000 individus supplémentaires par an. Le nombre d'enfants par femme se rapproche du niveau national mais se stabilise depuis 1990 autour de 2,4²², niveau plus élevé que celui de la France hexagonale (autour de 2).

21 Panorama de La Réunion 2019, INSEE

22 Panorama de La Réunion 2019, INSEE

Indice de fécondité

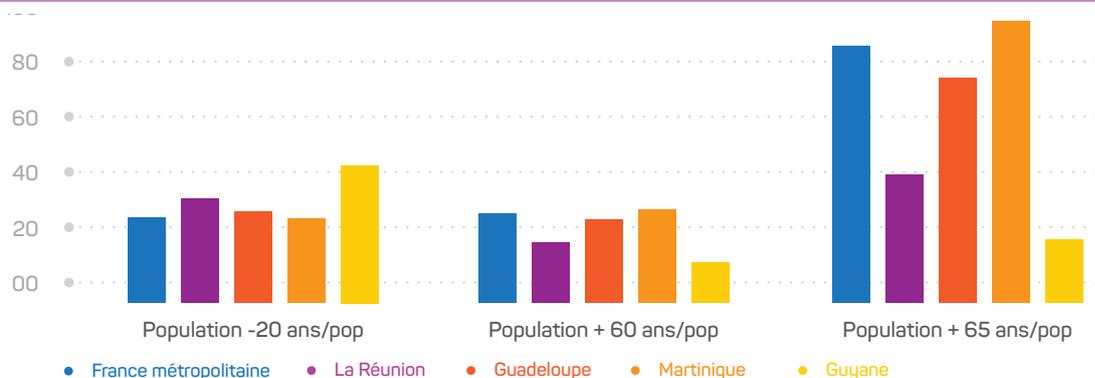


Source: INSEE Panorama de La Réunion 2019

En revanche, le solde migratoire, c'est-à-dire la différence entre les arrivées et les départs de personnes, est devenu négatif, avec en moyenne sur 2012-2016, 11 400 départs pour 10 300 arrivées de France hexagonale chaque année ²³.

2. Avec 32 % de jeunes de moins de 20 ans, La Réunion est classée, parmi les 4 départements historiques d'Outre-Mer retenus hors Mayotte, en 2015, le deuxième département français le plus jeune d'Outre-Mer, derrière la Guyane. A l'opposé, la part des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population est relativement faible (15 % contre 25 % en France hexagonale).

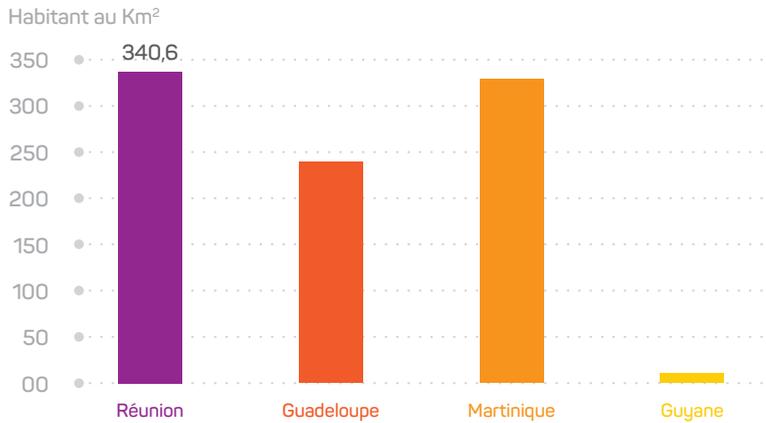
Caractéristiques démographiques de La Réunion



Source : Population de 60 ans et plus et jeunes de moins de 20 ans rapporté à la population calculé à partir de Score santé 2015 : Insee - recensement de la population / exploitation Fnors - Indice de Vieillessement (Ratio entre population de 65 ans et plus et les moins de 20 ans) : INSEE 2019 Indicateurs Sociaux Dpts

Avec une superficie d'environ 2500 km² et une population nombreuse, La Réunion est le département d'Outre-mer où la densité de population est la plus forte : 341 habitants au km². La Martinique est à 334 habitants au km², la Guadeloupe 242 habitants au km² et la Guyane 3 habitants au km² compte tenu de sa superficie.

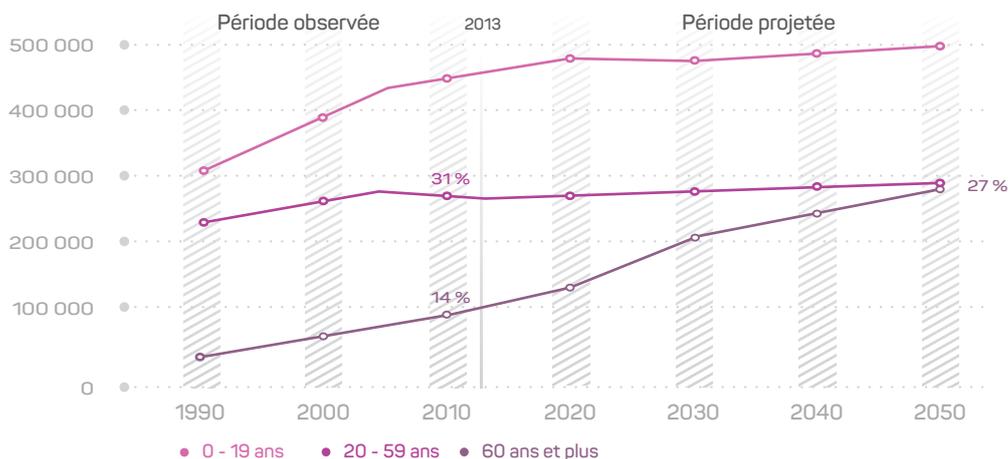
Densité de population



Source: Observatoire des territoires: RP 2016

Même si La Réunion présente encore une population relativement jeune, la part des personnes de 60 ans et plus augmente fortement, ce qui entraîne un vieillissement de la population à venir. Les projections initiales tablaient sur une augmentation de cette population de 9 points de pourcentage passant de 15 % en 2015 à 24 % en 2030. Les nouvelles projections démographiques à La Réunion envisagent 27 % de personnes de 60 ans et plus à l'horizon 2050. Ainsi, en 2019, La Réunion compte 1 personne de 65 ans et plus pour 2,5 jeunes de moins de 20 ans (indice de vieillissement de 40 %). Elles tablaient sur un ratio de 1 pour 1 à l'horizon 2050, à naissances constantes, ce qui correspond à la situation métropolitaine d'aujourd'hui²⁴.

Evolution de la population réunionnaise par tranche d'âge à l'horizon 2050



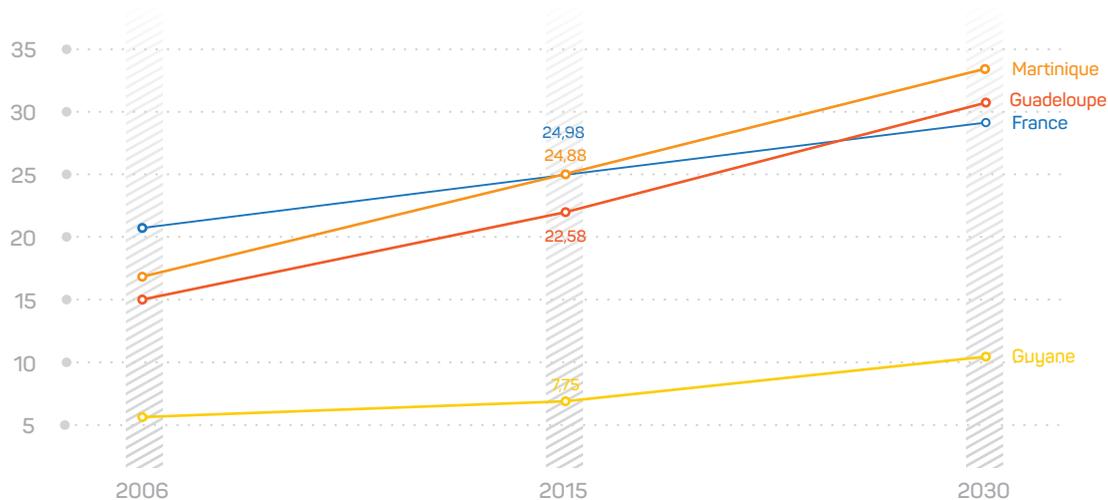
Source : INSEE Panorama de La Réunion 2019

Ce phénomène de vieillissement est plus important encore en Guadeloupe et en Martinique où cette population des 60 ans et plus devrait représenter entre 30 et 35 % en 2030 pour atteindre presque 40 % en 2040²⁵.

23 Panorama Emploi Formation Réunion, Réunion Prospective Compétences

24 Projection réalisée par l'INSEE à partir du recensement de population selon le scénario de référence de projection Omphale 2017 publiée dans le Panorama de La Réunion 2019

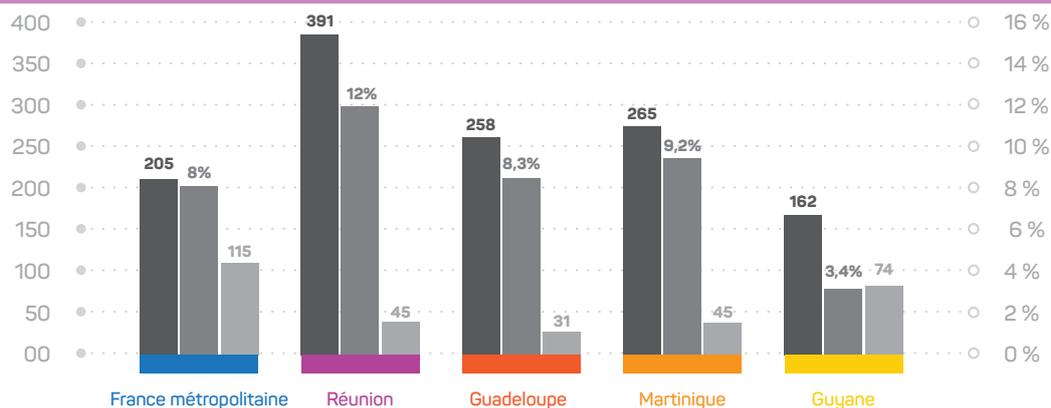
Proportion de personnes de 60 ans et plus dans la population totale



Source: Population 2006 et 2030 issus de l'étude Breton, Condon, Marie et Temporal de 2009- Année 2015 issue de Score santé

Ce vieillissement de la population implique une prise en charge de la dépendance des personnes âgées qui peut être approximée par le nombre de bénéficiaires de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA), aide attribuée, sous conditions, pour compenser, en partie, les frais liés à la perte d'autonomie. A La Réunion, en 2014, ce nombre était de 391 pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus, soit le taux le plus élevé de tous les départements français d'Outre-Mer alors même que sa population est l'une des plus jeunes. Ainsi, les personnes âgées de 60 ans et plus deviennent dépendantes plus précocement à La Réunion (12 % de personnes âgées dépendantes) qu'en France métropolitaine (8 %). La question de l'anticipation du vieillissement, des capacités d'hébergement et de prise en charge de la perte d'autonomie se trouve naturellement posée dès aujourd'hui²⁶. A La Réunion, en 2012, le nombre de places d'hébergement permanent pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus n'était que de 45 contre 115 au national.

Perte d'autonomie et prise en charge de la dépendance



- Nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus.
- Proportion de personnes âgées dépendantes (APA/60 ans et plus)
- Nombre de places en hébergement permanent pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus

Sources : Part des personnes âgées dépendantes: Données Réunion et France hexagonale INSEE Flash 83 Une dépendance plus précoce et plus coûteuse ; pour les autres DOM calcul de l'auteur ratio entre nombre apa/population de 60ans et +
Nb bénéficiaires APA issus des données de 2014 de Score santé : Drees, Insee (Estimations localisées de population) – Exploitation Fnors – Places d'hébergement: Score santé 2012 : Drees – données Statiss, Insee - Estimations

25 Cf page 11 de la note de travail pour le Commissariat général à la stratégie et à la prospective « Les DOM à l'horizon 2030 entre migrations, vieillissement et précarité : quel projet de société » lors du séminaire sur les Outre-Mer « Quelle France dans 10 ans ? » de Claude-Valentin Marie en 2014

26 « Le défi de l'union de tous les acteurs du territoire face au vieillissement de la population réunionnaise », Contribution du CESER adoptée en Assemblée Plénière le 22 Octobre 2019

La dynamique démographique et le profil social de la population réunionnaise ont des répercussions sur la trajectoire territoriale et en particulier l'habitat et le logement. Ce faisant, en 2016, le nombre d'allocataires d'une aide au logement exprimé soit pour 100 ménages (taux d'allocataires des bénéficiaires) ou soit pour 100 habitants (taux de personnes couvertes) est le plus élevé à La Réunion comparativement aux autres départements d'Outre-Mer ou à la France hexagonale. 33 % des habitants de l'île sont couverts par une aide au logement. Ce taux est autour de 20 % au national, ainsi qu'en Guadeloupe et en Martinique.



Précarité du logement à La Réunion

Selon les données de la DEAL Réunion, 239 316 ménages seraient éligibles au logement social, 28 560 demandes sont en attentes en 2017. 7 741 ménages ont bénéficié d'un logement social en 2017 soit un taux d'attribution de 27 % et un délai d'attribution de 10 mois contre 13 en France hexagonale ²⁷.

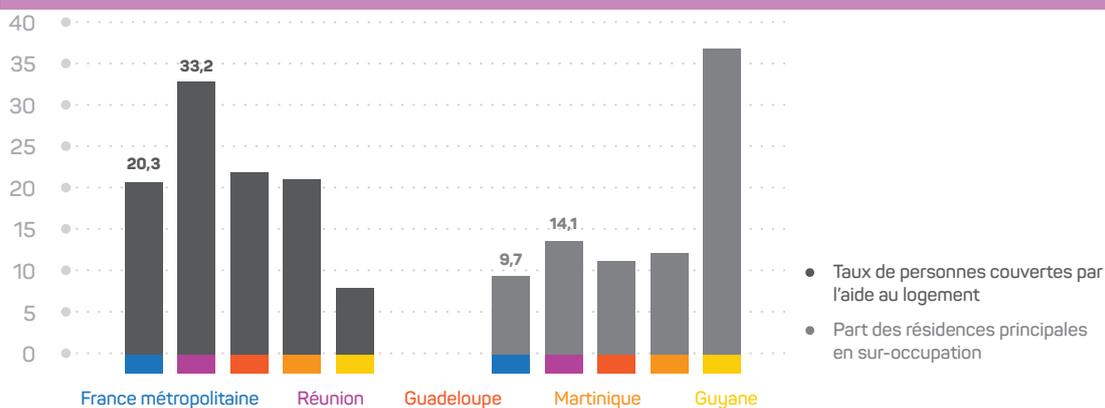
Concernant le parc privé, l'Observatoire des loyers privés de La Réunion recense, sur le territoire des intercommunalités de la CINOR, du TCO et de la CIVIS, 53 050 logements locatifs privés, dont 50 % est gérée par les agences immobilières. En 2016, le loyer moyen au m² est autour de 10 euros sur ce territoire avec des variations entre les intercommunalités 8,60 euros pour la CIVIS, 9,80 euros pour la CINOR et 10 euros pour le TCO et au sein de ces régions entre le littoral et les pentes. La taille moyenne du parc locatif privé est de 3,1 pièces. La superficie des logements individuels varie entre 92 m² et 98 m², et entre 57 m² et 63 m².

On compte encore environ 30 000 logements sans eau chaude et plus de 6 000 sans douches ou baignoires, données qui sont, cependant, en baisse. Au-delà du confort sanitaire, ce sont 40 % des logements qui montrent des signes d'humidité et 14 % d'infiltrations d'eau ou inondation, ce qui n'est pas sans poser un véritable enjeu en termes de santé publique ²⁸.

Cette précarité face au logement se manifeste également par une part des résidences en suroccupation, en 2015, qui était elle aussi plus élevée à La Réunion (14 %) que dans les autres départements à l'exception de la Guyane où ce taux oscille autour de 35 %.

Selon les estimations de l'INSEE, avec une réduction de la taille des ménages et une démographie en croissance, La Réunion aura besoin de construire 169 000 logements supplémentaires à l'horizon 2035 ²⁹.

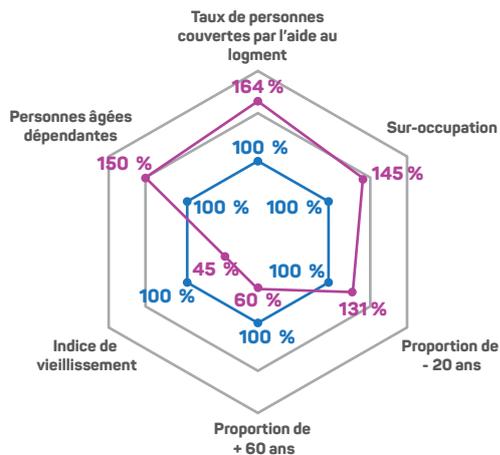
Indicateurs du logement



Source: Score santé 2016 : Cnaf, CCMSA, Insee – Exploitation Fnors - Suroccupation Indicateurs sociaux et départementaux de l'INSEE 2015

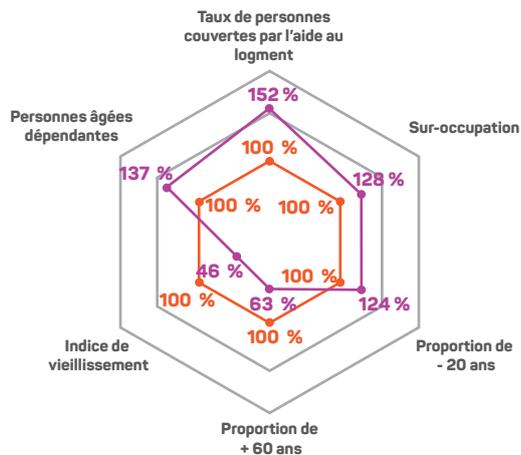
27 « L'état du mal-logement en France 2019, éclairage régional Ile de La Réunion », Fondation Abbé Pierre Rapport Annuel 24
 28 « L'état du mal-logement en France 2019, éclairage régional Ile de La Réunion », Fondation Abbé Pierre Rapport Annuel 24
 29 Panorama de La Réunion, INSEE 2019

Radars des principaux indicateurs



● France métropolitaine ● La Réunion

La référence est la France en base 100



● Guadeloupe & Martinique ● La Réunion

La référence est la moyenne de la Guadeloupe et de la Martinique en base 100

	Taux de personnes couvertes par l'aide au logement	Part des résidences principales en suroccupation	Proportion des +60 ans	Proportion des -20 ans	Indice de vieillissement (Population 65 et plus / Population moins de 20 ans)	Personnes âgées dépendantes
	2016	2015	2015	2015	2019	2014
France	20,3	9,7	25	24,3	85	8
Réunion	33,2	14,1	15	31,8	39,5	12
Guadeloupe	22,6	10,7	23	27,8	75,8	8,29
Martinique	21,1	11,4	25	24,3	95,3	9,23

TRANSPORT SOVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE

86%

de la part de
l'importation
dans les énergies
à La Réunion
en 2017

64%

des transports
dans la
consommation
finale d'énergie
en 2017

48%

des gaz à effets de
serre par les
transports
en 2017

70%

Part du pétrole dans
les approvision-
nements
énergétiques
en 2017

32,4%

des énergies
renouvelables
dans la production
électrique
en 2017

Trajectoire Environnementale

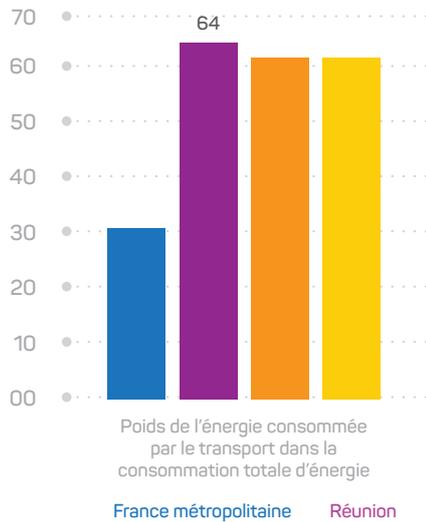
L'œil du CESER

Le CESER a souhaité insister sur le fait que 64 % de la consommation d'énergie finale était due au secteur du transport, dont l'essentiel concerne le mode routier, ceci explique un approvisionnement en pétrole particulièrement important. Le secteur de l'électricité à La Réunion est, quant à lui, en avance concernant les énergies renouvelables avec près d'un tiers de la production électrique issu d'énergies « propres ».

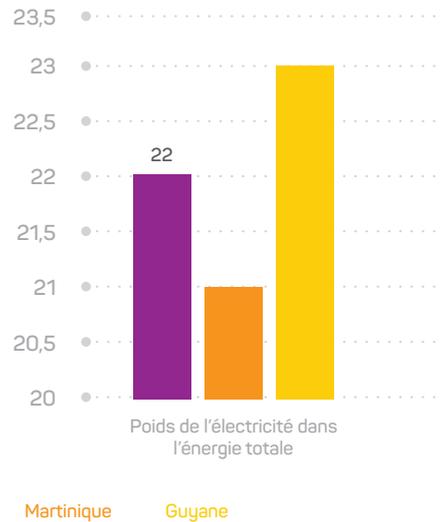


A La Réunion, comme dans les départements d'Outre-Mer pour lesquels les données sont disponibles (Martinique et Guyane), l'énergie consommée est principalement utilisée à des fins de transport. Ce secteur représentait, en 2017, à lui seul, 64 % de la consommation d'énergie dans l'île alors que la production électrique ne représentait que 22 %. A La Réunion, les 14 % restant se répartissent de la façon suivante : 7 % concerne le gazole non routier pour l'agriculture et l'industrie ainsi que le gaz butane, et 7 % est utilisé pour la chaleur.

Poids de l'énergie consommé par le transport dans la consommation totale d'énergie finale



Part de l'électricité dans l'énergie totale

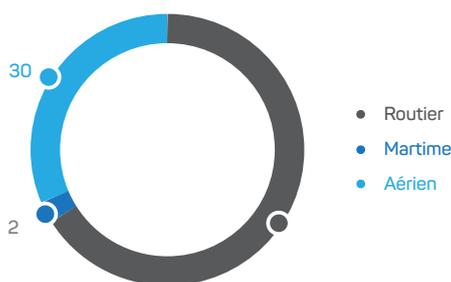


Source : Bilan énergétique Réunion 2017, Horizon Réunion - Donnée indisponible pour la Guadeloupe - Donnée France 2016 issus des chiffres clés de l'énergie édition 2018

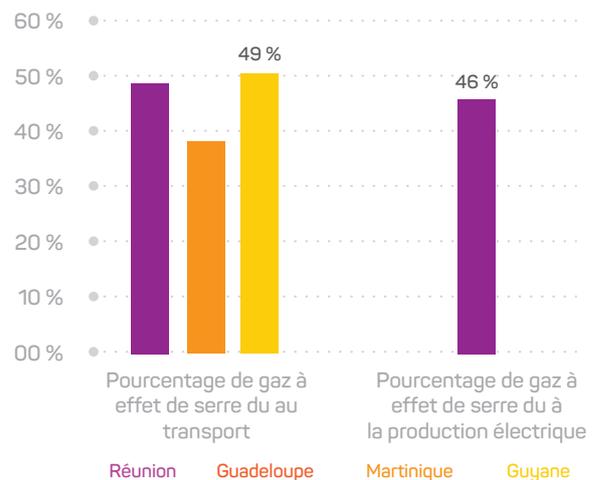
Source : Bilan énergétique Réunion 2017, Horizon Réunion

L'importance du transport est essentiellement due au poids du transport routier qui représente 68 % de la consommation d'énergie liée au transport.

Consommation finale d'énergie liée au transport par mode de déplacement



Emissions de gaz à effet de serre induites par le transport et la production d'électricité



Source : Bilan Énergétique Réunion 2017- Horizon Réunion

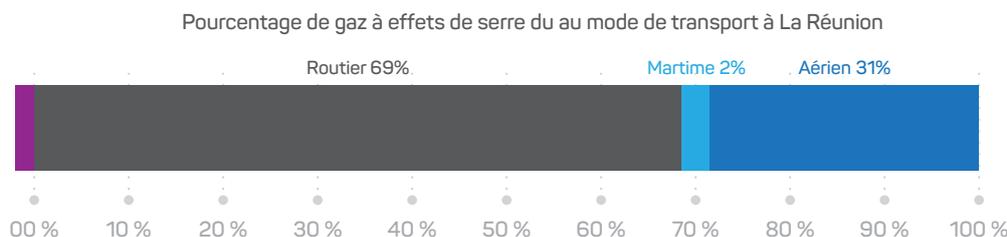
Source : Bilan Énergétique de la Réunion : SPL Energie 2017

En 2017, le transport compte également pour 49 % des émissions de gaz à effet de serre, dont 68 % provient du transport routier. L'électricité arrive en 2ème position avec 46 % des émissions de gaz à effet de serre. L'indisponibilité des données ne nous permet pas de comparer ce dernier taux aux autres départements d'Outre-Mer.

Inventaire Régional des Emissions de Gaz à Effets de Serre (IEGES)

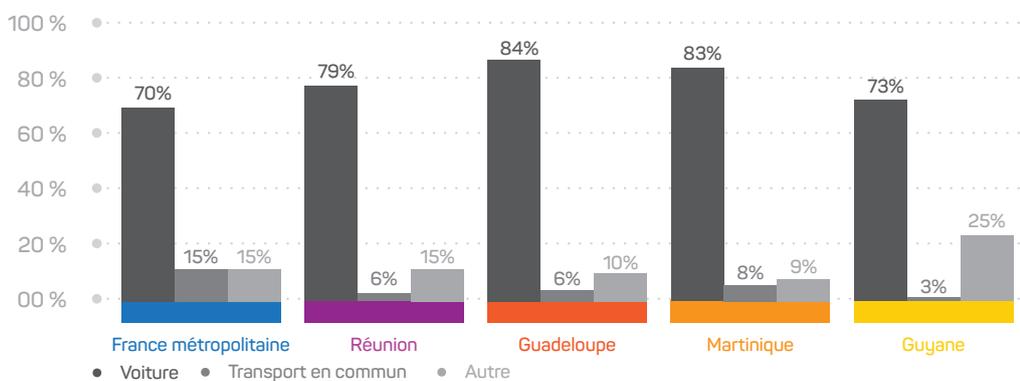
L'inventaire régional des émissions de gaz à effets de serre (IEGES) est réalisé chaque année par l'Observatoire Energie Réunion sur les données de l'année n-2 selon la méthode de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). La méthodologie utilisée est largement inspirée de celle appliquée au niveau national par le Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique (CITEPA) dans le cadre des travaux du SNIÉPA (Système National d'Inventaires des Emissions de Polluants Atmosphériques – arrêté du 29 décembre 2006). Les émissions de gaz à effets de serre sont calculées pour chaque activité émettrice en multipliant la quantité d'activité à un facteur d'émission relatif à l'activité considérée. Dans le cadre de l'IEGES, les spécificités locales de l'île de La Réunion sont prises en compte pour l'établissement des facteurs d'émission.

Répartition des émissions de gaz à effets de serre par type de transport à La Réunion



Ce constat corrobore le fait que le mode de transport le plus utilisé par les Réunionnais.es pour le trajet domicile-travail, en 2016, restait la voiture pour 80 % des déplacements contre 70 % en France hexagonale. Les transports en commun ne représentaient que 6 % des déplacements contre 15 % en France hexagonale.

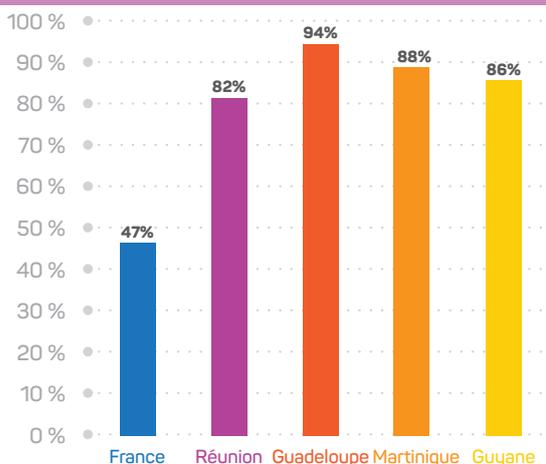
Mode de déplacement pour se rendre au travail



Source : INSEE Recensement de population 2016

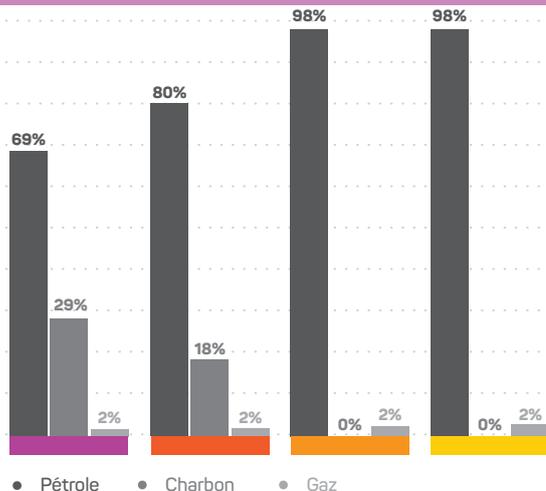
Du fait de leur caractère insulaire et de l'absence de production d'hydrocarbures, La Réunion, la Martinique et la Guadeloupe ont, tous les trois, des taux de dépendance énergétique, c'est-à-dire une part d'énergie importée, qui avoisine les 90 % voire la dépasse, puisque la Martinique présente un taux de 93,5 %. Cette dépendance en approvisionnement énergétique pour un bien indispensable au mode de vie réunionnais peut être vue comme un facteur de vulnérabilité puisque exposée à des chocs internationaux extérieurs exogènes. Ces approvisionnements d'énergie concernent pour l'essentiel le pétrole et le gaz.

Taux de dépendance énergétique



Source : Horizon Réunion- Bilan Énergétique 2018- Données 2017 pour La Réunion et la Guadeloupe, 2016 pour la Martinique, 2015 pour la Guyane, données 2016 pour la France issues d' Eurostat

Part des hydrocarbures dans les approvisionnements en énergie

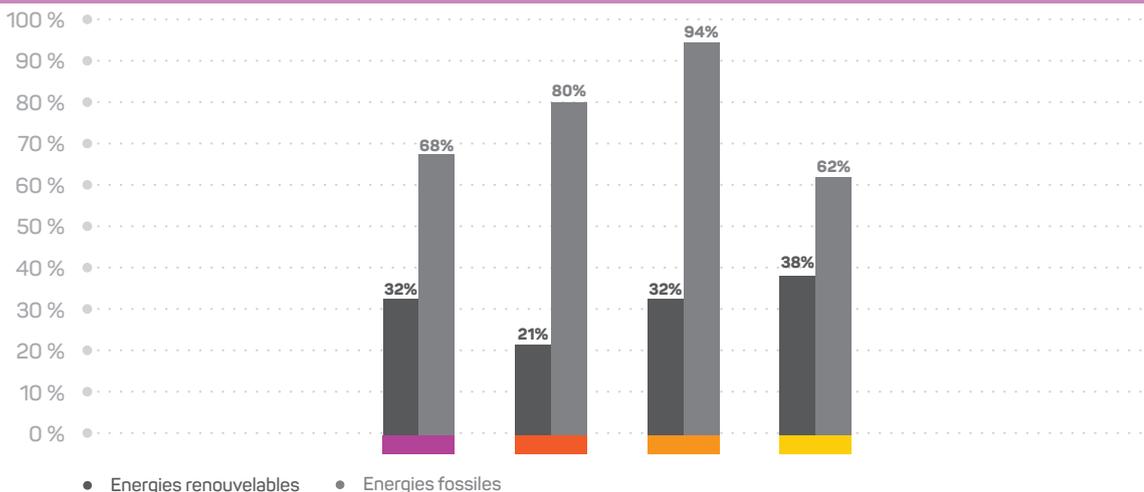


Source : Horizon Réunion- Bilan Énergétique 2018- Données 2017 pour La Réunion et la Guadeloupe, 2016 pour la Martinique, 2015 pour la Guyane

En phase d'adoption de sa Programmation Pluriannuelle pour l'Énergie (PPE), au titre de Zone Non-Interconnectée (ZNI), pour fixer les objectifs en matière énergétique à l'horizon 2030, La Réunion présente des handicaps mais aussi des atouts, qui font sa singularité qu'elle doit valoriser et sur lesquels elle peut s'appuyer pour asseoir sa propre transition environnementale.

En 2017, la part des énergies renouvelables (ENR) dans le mix électrique à La Réunion était de 32,4 %, soit la part la plus élevée des départements d'Outre-Mer insulaires. La Guyane, du fait de sa position géographique continentale, présente une part d'ENR qui atteint 61,6 % en 2015. La comparaison avec le niveau national est rendue difficile puisque nous ne disposons que de la part de l'énergie (et non de l'électricité produite) issue de sources renouvelables. Ce chiffre était, en 2017, de 16,3% pour la France selon les données d'Eurostat. Pour La Réunion, après calcul des auteurs, ce chiffre devrait avoisiner les 7% (32% des 22% d'électricité dans la consommation finale d'énergie).

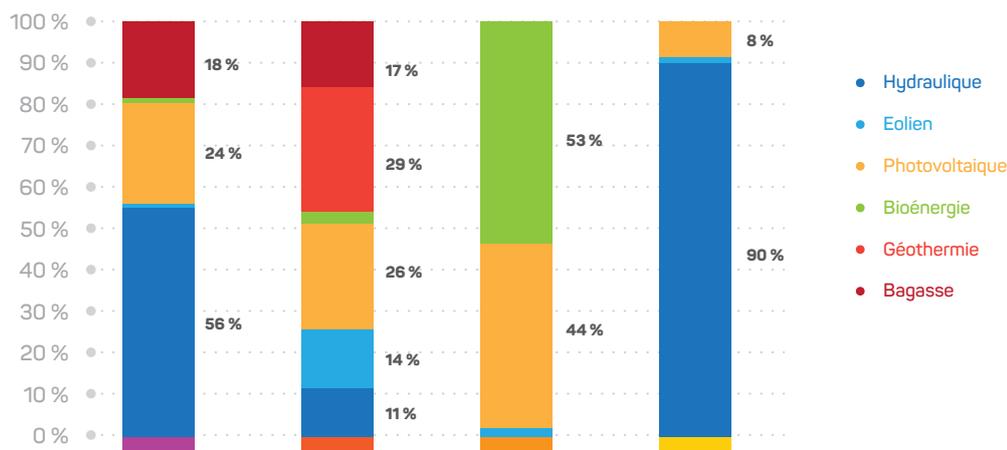
Part des énergies renouvelables dans le mix électrique



Source : Année 2017, Horizon Réunion, Bilan énergétique 2018

La décomposition des énergies renouvelables en type d'énergie dans le mix électrique montre une situation assez hétérogène entre les territoires d'Outre-Mer. En 2017, à La Réunion, 56 % des énergies renouvelables dans la production électrique sont issus de l'hydraulique, 24 % du photovoltaïque, et 18 % de la bagasse. En Guyane, l'essentiel des énergies renouvelables provient de l'hydraulique, en Martinique elle est partagée entre bioénergie et photovoltaïque alors qu'en Guadeloupe, les sources d'énergies renouvelables sont très diversifiées.

Répartition des ENR en type d'énergie dans la production électrique



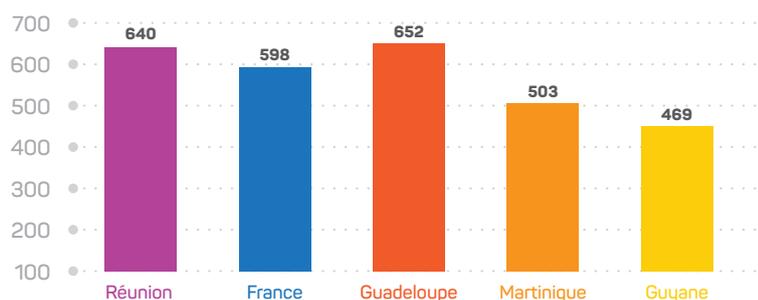
Source : Horizon Réunion- Bilan Énergétique 2018- Données 2017 pour La Réunion et la Guadeloupe, 2016 pour la Martinique, 2015 pour la Guyane

En 2011, La Réunion produit en moyenne 640 kg de déchets ménagers et assimilés (DMA) par habitant, qui n'incluent pas les déchets agricoles. Elle constitue le deuxième département d'Outre-Mer, le plus producteur de déchets, derrière la Guadeloupe avec 652 kg/habitant mais devant la Martinique avec 503 kg/habitant et la Guyane avec 469 kg/habitant.

Traitement des déchets à La Réunion

Selon une étude de l'IEDOM³⁰, le volume de déchets ménagers et assimilés (DMA) par habitant diminue sur la période 2011-2016. Ainsi, selon les derniers chiffres, en 2015, un.e Réunionnais.e produisait en moyenne 554 kg de DMA contre 531 kg pour un métropolitain. Cette surproduction de déchets ménagers et assimilés à La Réunion serait expliquée par une plus grande proportion de déchets végétaux due à son climat tropical. Par ailleurs, les Réunionnais.es ont moins accès aux déchetteries puisque l'île n'en compte que de 37 et 3 centres de tri, ce qui, rapporté à l'ensemble de la population, équivaut à 1 déchèterie pour 23 631 habitants contre 1 déchèterie pour 13 871 habitants en France hexagonale.

Quantité de déchets produits par habitants



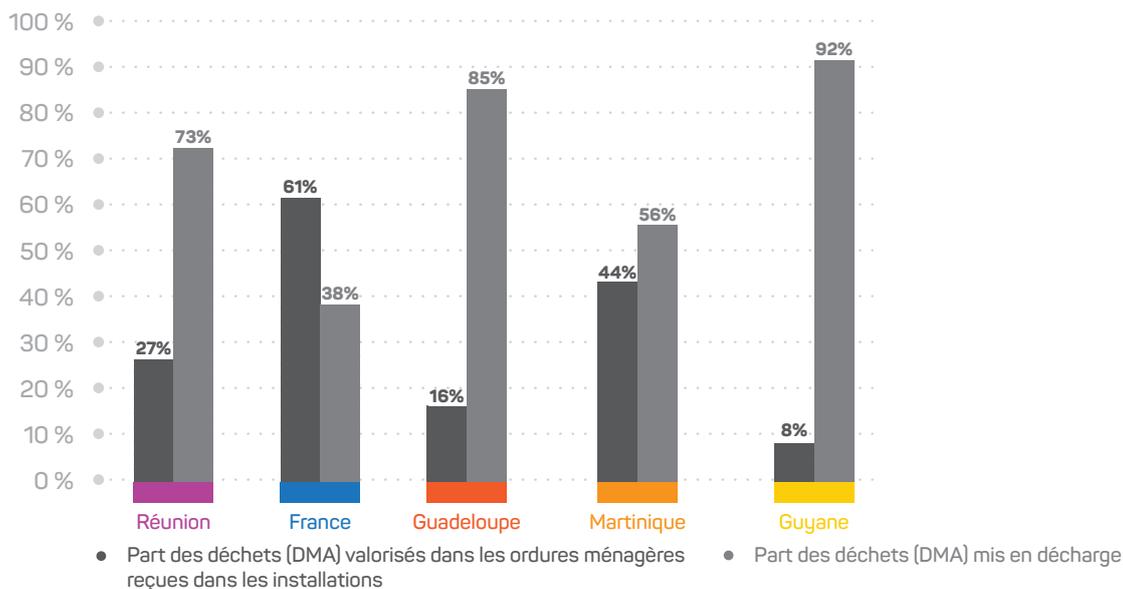
Source: Observatoire des territoires : CGDD / SOeS, d'après ADEME, 2011

Compte tenu du niveau de stockage des installations locales, de l'étroitesse de notre territoire et de son caractère insulaire, la valorisation des déchets est un enjeu majeur. Ainsi, à La Réunion, en 2012, environ 30 % des déchets ménagers et assimilés sont valorisés contre 44 % en Martinique et presque trois quart en France hexagonale selon les données de l'IEDOM³¹. Même si ce chiffre peut paraître faible pour La Réunion, les données de l'IEDOM montrent une progression de la valorisation des déchets de +16 % entre 2013 et 2016.

30 « L'économie verte à La Réunion, un poids limité mais un gisement de potentialités et d'initiatives » IEDOM de La Réunion - Note expresse n°549 Février 2019

31 Source: Observatoire des territoires : CGDD / SOeS, d'après ADEME, 2011

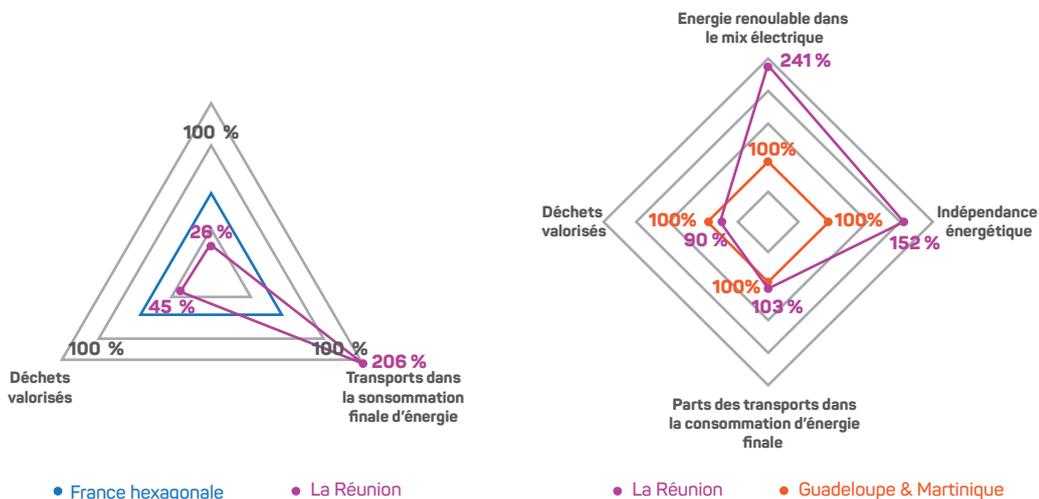
Part des déchets valorisés versus mis en décharge



Source : Observatoires des territoires : Ademe (enquête ITOMA), 2012

La volonté de recourir davantage aux énergies « propres », aux modes de transports plus doux, ou encore à la valorisation des déchets témoigne, entre autres, d'une meilleure prise en compte du respect de l'environnement et à la protection de la biodiversité de notre île. Selon les données de la DEAL, 35 % de la flore et 28 % de la faune à La Réunion seraient aujourd'hui menacées.

Radars des principaux indicateurs - trajectoire environnementale



La référence est la France en base 100. Par manque de données disponibles notamment sur la part des ENR dans le mix électrique, aucun indicateur sur ce point n'a pu être présenté en comparaison avec la France hexagonale.

Référence en base 100 est la moyenne des valeurs pour la Guadeloupe et la Martinique du fait de leur caractère ZNI

	Energie renouvelable dans le mix électrique	Indépendance énergétique	Part des transports dans la consommation d'énergie finale	Part déchets valorisée
	2016	2017 La Réunion et Guadeloupe 2016 Martinique	2016 pour la France et 2017 pour les autres	2012
France	32,4%	13,9%	64%	27,1%
Réunion		52,9%	31%	61%
Guadeloupe	20,5%	12%	62%	15,5%
Martinique	6,4%	6,3%	62%	44,4%



PIB
CONSOMMATION PUBLIQUE/PRIVÉE
EMPLOI/CHÔMAGE
CRÉATION ENTREPRISES

21 090 €

par habitant de
Produit Intérieur
soit 63% du PIB
métropolitain
en 2015

36%

consommation
des administrations
publiques
à La Réunion
en 2015

44,8%

Taux d'emploi à
La Réunion contre
64% en France
en 2014

22,8%

Taux de chômage
à La Réunion
en 2017

8,5%

de salaire en
moins à La Réunion
pour une femme
contre 18,7%
en France

68

Entreprises sur
100 créée en 2014
étaient encore
présente après
3 ans

Trajectoire Économique

L'œil du CESER

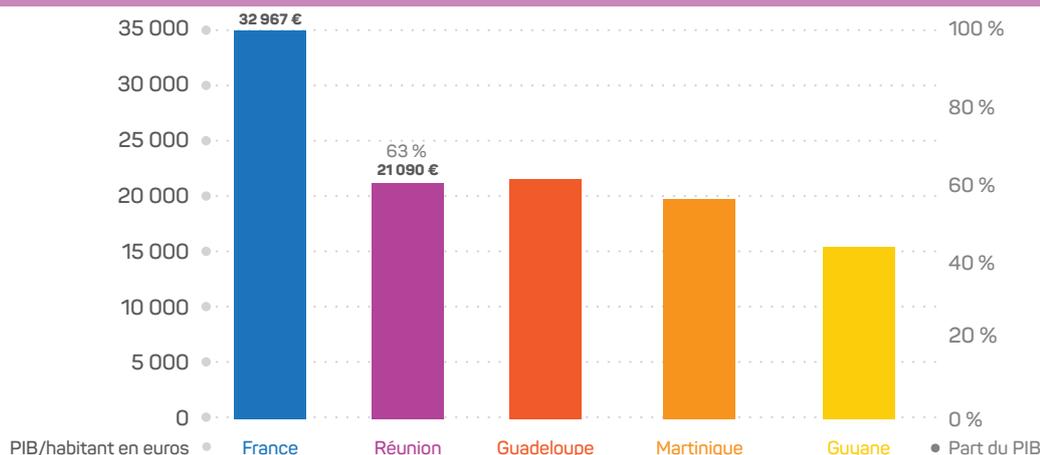
Le CESER a souhaité mettre en avant le dynamisme de l'économie réunionnaise au travers de sa croissance annuelle et son taux de création d'entreprises. Il souligne, cependant, les fragilités en termes de dépendance aux transferts publics, de difficulté à innover, à créer des emplois rémunérateurs et à avoir une plus grande inclusion de la population sur le marché du travail.



La départementalisation marque le début d'une ère de convergence et de progrès social à l'échelle de La Réunion. Ainsi, le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant passe de 213 à 18 038 euros entre 1960 et 2010 ³². Il atteignait, en 2015, 21 090 euros par habitant soit un montant en dessous de celui guadeloupéen et martiniquais mais au-dessus de celui de la Guyane.

A La Réunion, le PIB par habitant représentait, en 2015, 63 % de celui national, seule la Martinique fait mieux en étant à 72 % du niveau national. Ce résultat masque, cependant, la formidable croissance économique de La Réunion entre 1970 et 1994, période où le PIB/habitant progressait de 4,7 % par an en moyenne contre 2,5 % en France hexagonale ³³. Ainsi un rattrapage du PIB vis-à-vis du national s'est amorcé, sur la même période, passant de 25 % à 47 % du PIB national.

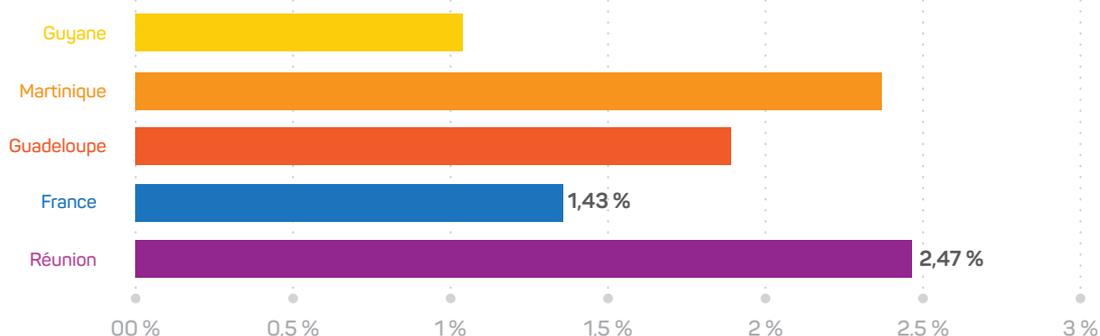
PIB/habitant rapporté à la moyenne nationale



Source : INSEE, Comptes Régionaux 2015

Entre 1993 et 2008, la croissance annuelle du PIB/habitant en euros constants était en moyenne de +4,5% soit le double du niveau hexagonal (+2,1%). Cette croissance s'est accompagnée, à l'époque, d'une hausse de l'emploi total de +3% par an entre 2000 et 2008, ce qui a permis de diminuer le taux de chômage de -8,5 points de pourcentage passant de +32,5% en début de période à +24% en 2007³⁴.

Taux de croissance annuel moyen du PIB/habitant 2010-2015



Source : Calcul des auteurs à partir des Produits Intérieurs bruts régionaux de 2010 à 2015

En décomposant le PIB de La Réunion (consommation privée et publique, investissements, exportations, importations), deux constats émergent :

1) La consommation des ménages contribue à hauteur de 65 % du PIB de La Réunion en 2015.

2) La consommation des administrations publiques compte pour 36 % du niveau du PIB de 2015. Pour rappel, en 2009, selon les dernières données disponibles publiées par NEXA, le montant des transferts publics atteignait 6,5 milliards soit 44,6 % du PIB de La Réunion ³⁵. Selon le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) du Conseil régional de La Réunion, en incluant les avantages fiscaux et sociaux, la dépendance économique à l'égard des transferts pourrait atteindre, en 2011, 85 % du PIB ³⁶.

³² Stratégie de Spécialisation Intelligente de La Réunion S3, Nexa Septembre 2015

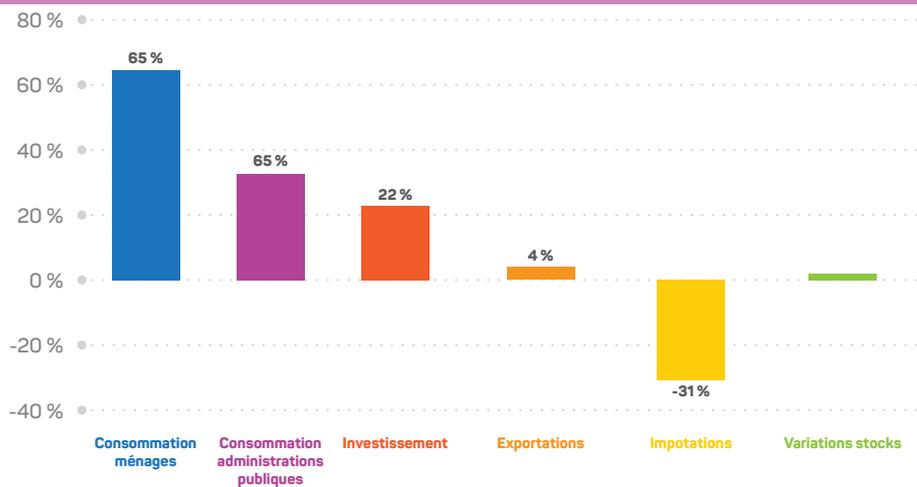
³³ La soutenabilité des économies insulaires coloniales et post-coloniales, le cas de l'île de La Réunion, Thèse de Doctorat de Philippe HOLSTEIN, page 13, Sciences Po Paris en 2014.

³⁴ Une crise conjoncturelle ou les limites d'un modèle de croissance » Bilan macroéconomique de La Réunion 2000-2010, CEROM en partenariat avec INSEE, IEDOM et AFD, Avril 2013

³⁵ SRDEII

³⁶ INSEE Panorama de La Réunion 2019

Principaux composants du PIB en 2015 de La Réunion



Source : INSEE-Comptes Economiques Définitifs de La Réunion pour le PIB à prix courant en 2015

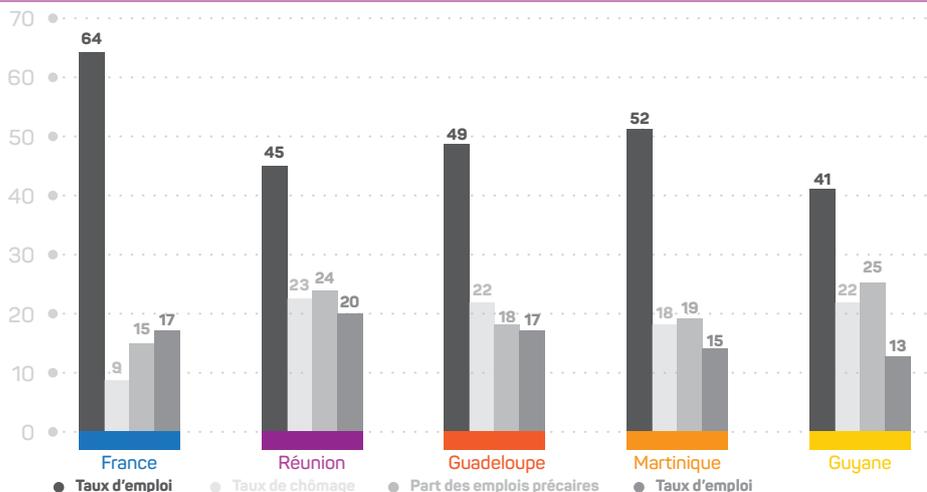
Bilan économique de La Réunion 2018, INSEE

Une actualisation récente des taux de croissance de La Réunion montre que la progression du PIB en volume à La Réunion décroche, en 2018, pour atteindre +1,7 % après quatre années consécutives où elle était proche de 3 %. La baisse récente de la consommation des administrations publiques conjuguée à un niveau d'investissement atone, et, surtout, à un ralentissement marqué de la consommation des ménages sont les explications avancées dans le rapport de l'INSEE. Cette dernière est induite par une dégradation du marché du travail avec une baisse de l'emploi salarié, pour la première fois depuis 2012, en lien avec la suppression des contrats aidés et des blocages dus au mouvement des Gilets Jaunes de la fin de l'année 2018. En comparant le 4^{ème} trimestre 2017 et le 4^{ème} trimestre 2018 ce sont 3400 emplois en moins qui sont observés.

La Réunion connaît des difficultés à insérer sa population sur le marché du travail avec l'un des taux d'emploi les plus bas parmi les départements d'Outre-Mer, de seulement 45 % alors qu'il était de 64 % en France métropolitaine en 2014. Le taux d'emploi marchand, quant à lui est de 32 % ce qui place La Réunion parmi les départements où le secteur marchand est le moins développé (44 % en Province)³⁷.

Le graphique ci-dessous montre également qu'en 2017, le taux de chômage à La Réunion restait élevé avec 23 % contre 9 % au national. Ce chiffre est comparable avec les niveaux gyanais et martiniquais.

Les principaux indicateurs du marché du travail



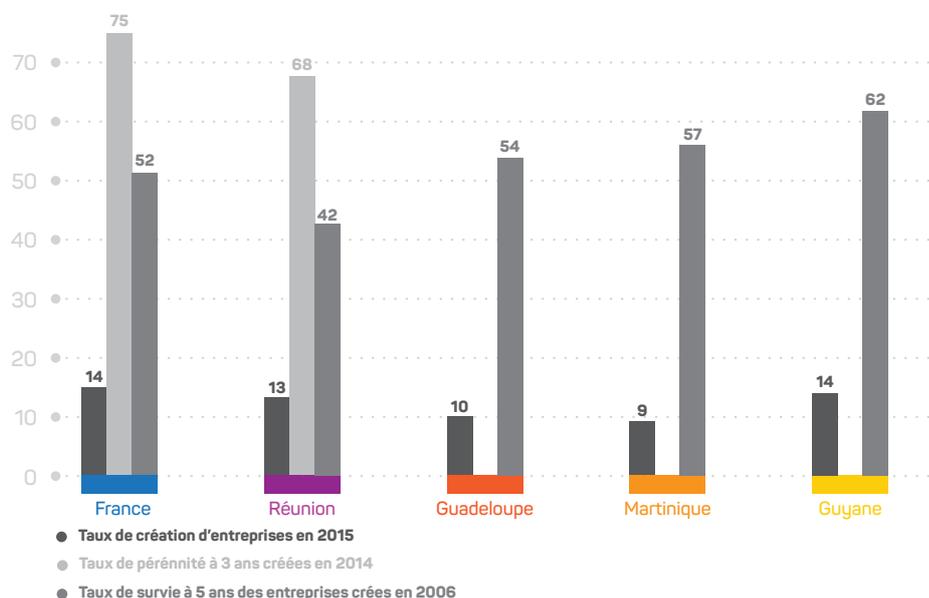
Sources : Taux d'emploi : 20 indicateurs régionaux de l'INSEE en 2014 - Taux de chômage : Enquête Emploi 2017 - Part emplois précaires et partiel : Observatoire des territoires données 2015 issus du recensement de population

Relation emploi-chômage à La Réunion

Ce différentiel d'emplois est imputable d'une part à une offre insuffisante par rapport à l'augmentation de la population active alors même que les créations d'emplois privés sont dynamiques et que le taux de création d'entreprise est l'un des plus élevés d'Outre-Mer. D'autre part, la hausse des taux d'activité des femmes ainsi que des seniors semblent expliquer cette demande excédentaire par rapport à l'offre d'emplois disponibles ³⁸.

Le taux de création d'entreprises en 2015 à La Réunion était dynamique et de l'ordre de 13 % proche du niveau métropolitain. Cependant en analysant les défaillances d'entreprises, le taux de survie à 3 ans des entreprises créées en 2014 était de 68 % (contre 75 % au national) et il atteignait 41,5 % pour le taux de survie à 5 ans pour les entreprises créées en 2006. Ainsi, à La Réunion c'est la pérennité des entreprises qui fait davantage défaut.

Créations/destructions d'entreprises



Sources : Tableau de bord FEDOM 2019 issu des sources INSEE (donnée de Février 2015, ISPF, ISEE : Bilan éco et social 2014 (août 2015), taux de survie à 5 ans : INSEE Enquête SINE 2006

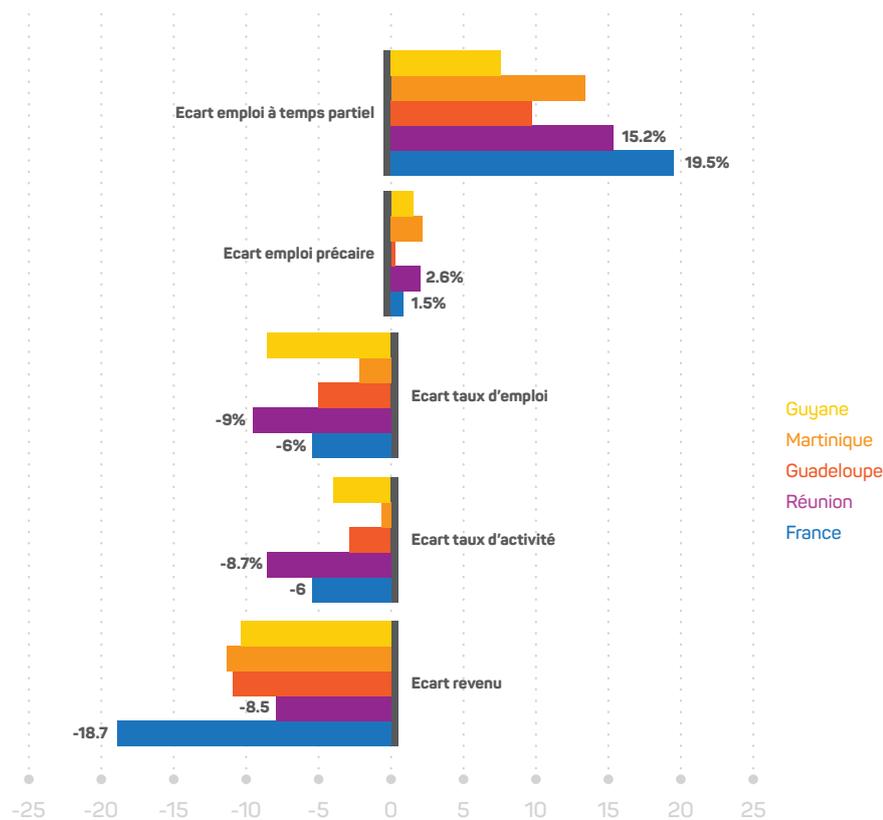
En 2017, La Réunion comptabilisait 293 090 emplois, qu'ils soient salariés ou non-salariés. Chiffre qui n'a progressé que de 1,2 % par rapport à 2016. Un marché du travail qui, quantitativement, ne crée pas suffisamment d'emplois et qui, qualitativement, lorsqu'il en crée fait souvent appel à des emplois précaires ou à temps partiel qui concernent davantage les femmes.

La Réunion ne fait pas exception aux discriminations de genre sur le marché du travail. Ainsi, les femmes à La Réunion sont moins souvent en emploi (écart taux d'emploi de -9 points de pourcentage) et ont des taux d'activité plus faibles (écart de taux d'activité de -8,7 points de pourcentage) que leurs homologues femmes métropolitaines (respectivement -6 points de pourcentage pour les deux).

Une fois entrées sur le marché du travail, ces femmes réunionnaises semblent être moins discriminées dans l'exercice de leur fonction comparativement à leurs homologues femmes de France hexagonale. Par exemple, l'écart hommes femmes à La Réunion pour les emplois à temps partiel est de +15,2 points de pourcentage alors que l'écart est de +19,5 points de pourcentage en France hexagonale. En termes de revenus, l'écart est de -8,5 points de pourcentage à La Réunion contre -18,7 points de pourcentage en France hexagonale. En termes de salaire net, l'écart à La Réunion, n'est que de 2 060 euros/an alors qu'il est plus du double en France hexagonale, 5 490 euros/an. Une des explications réside dans la structure du marché de l'emploi où une plus faible part de femmes à des postes à responsabilité est constatée à La Réunion comparativement à la France hexagonale ³⁹.

38 « Emploi et chômage : le paradoxe réunionnais » de Edouard Fabre, Jannick Rivière, David Perrain, CEROM de La Réunion, Septembre 2015
39 « L'accès des femmes aux postes à responsabilités, plus de femmes cadres mais peu de dirigeantes » INSEE Flash n°124 Mars 2018.

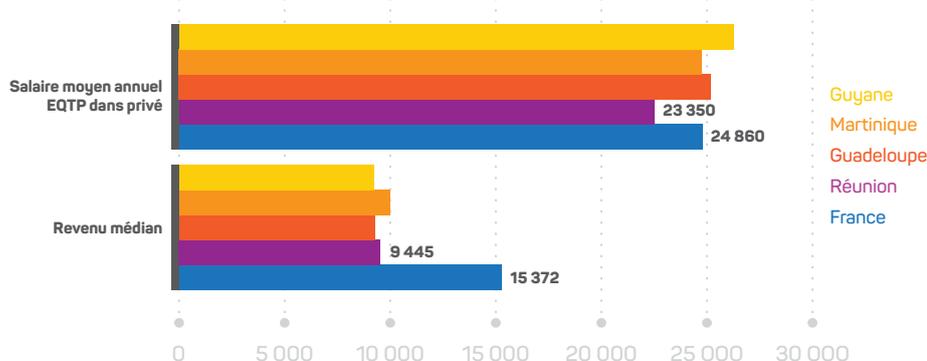
Ecart Hommes-Femmes (en points de pourcentage) sur le marché du travail



Sources : Ecart Revenu issu de INSEE-DADS 2015 - Autres données proviennent de l'Observatoire des territoires issues du recensement de population 2015

Les effets de la croissance ont permis à La Réunion d'afficher un niveau de salaire net moyen de 23 350 euros/an, proche du niveau national juste en dessous de 25 000 euros/an. En revanche, l'analyse des revenus qui incluent, à la fois, les salaires mais également les minimas sociaux ou encore les revenus issus du capital, montre le caractère inégalitaire du niveau de vie. Ainsi, en 2006, la moitié de la population réunionnaise vivait, en moyenne, avec moins de 9 445 euros/an contre 15 372 euros/an en France métropolitaine (revenu médian). La situation réunionnaise n'est pas un cas isolé puisque l'ensemble des 4 départements historiques d'Outre-Mer sont dans des situations similaires, avec un léger avantage pour la Martinique ⁴⁰.

Revenu médian et salaire net moyen annuel

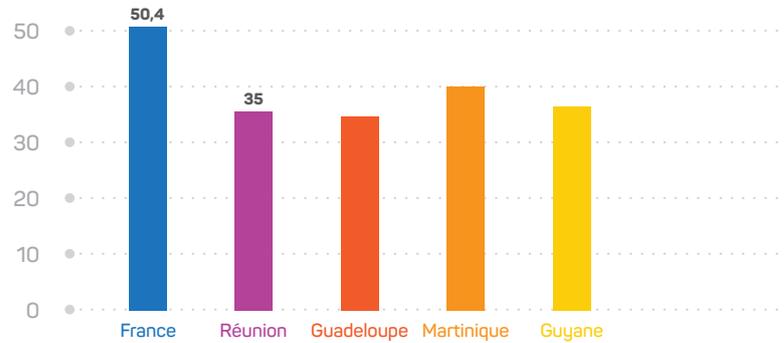


Endettement des ménages à La Réunion

Contrairement aux idées reçues, le niveau d'endettement des ménages réunionnais est plus faible qu'en France hexagonale. Ils sont ainsi 38 % à être endettés pour l'achat d'un bien immobilier, pour leur consommation ou pour les deux à la fois contre 45 % en France hexagonale. Le niveau de revenu plus faible qu'en France hexagonale explique, en partie, que ces ménages n'ont pas les moyens de contracter un prêt notamment pour l'achat d'un logement. En revanche, pour les emprunts à la consommation, le niveau d'endettement est deux fois plus élevé qu'en France hexagonale (supérieur à 6 600 euros contre 3 600 euros en 2015) ⁴¹.

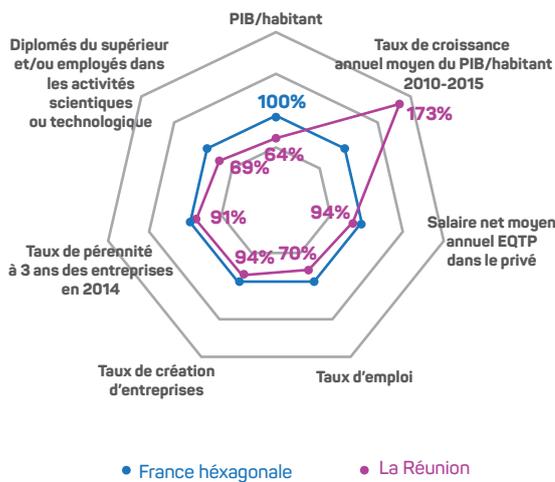
En termes de capacité de recherche et développement, La Réunion dispose de 140 800 personnes qui sont diplômés du supérieur ou employés dans des activités scientifiques ou technologiques. Elles représentent 35 % de la population active contre plus de 50 % en France hexagonale. Selon les données de NEXA, la part des chercheurs et des emplois de haute technologie représente respectivement 0,3 % et 4 % des emplois à La Réunion. La filière numérique, quant à elle, compte 4 600 emplois à La Réunion ⁴².

Diplômés du supérieur et/ou employé dans des activités scientifiques ou technologiques (% pop active)

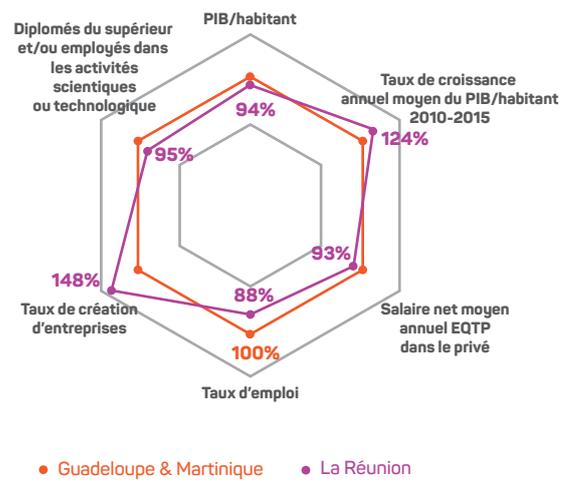


Source: Eurostat 2018

Radars des principaux indicateurs -Trajectoire Economique



La référence est la France en base 100



La référence est la moyenne de la Guadeloupe et de la Martinique en base 100. Par manque de données disponibles notamment sur les taux de survie d'entreprises à 3 ans, aucun indicateur sur ce point n'a pu être présenté en comparaison avec la Guadeloupe et la Martinique.

	PIB/habitant	Taux de croissance annuel moyen du PIB/habitant	Salaire net moyen annuel EQTP dans le privé en €	Taux d'emploi
	2015	2015	2014	2015
France	32 967 €	1,43%	28 860 €	63,7%
Réunion	21 090 €	2,47%	23 350 €	44,8%
Guadeloupe	21 201 €	1,82%	25 100 €	49,2%
Martinique	23 900 €	2,39%	24 890 €	52,4%

	Taux de création d'entreprises	Taux de pérenité à 3 ans des entreprises	Diplômés du supérieur et ou employés dans activités scientifiques ou technologiques
	2014	2014	2018
France	14,1%	75%	50,5%
Réunion	13,3%	68%	35%
Guadeloupe	9,6%		34%
Martinique	8,8%		39,9%



SURFACE AGRICOLE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

19%

de la superficie
totale est utilisée
par l'agriculture

48%

du territoire est
classé en espaces
naturels protégés

77%

des besoins en
produits frais sont
couverts par la
production locale

2,1%

de la surface
agricole totale est
de l'agriculture bio

Trajectoire alimentaire

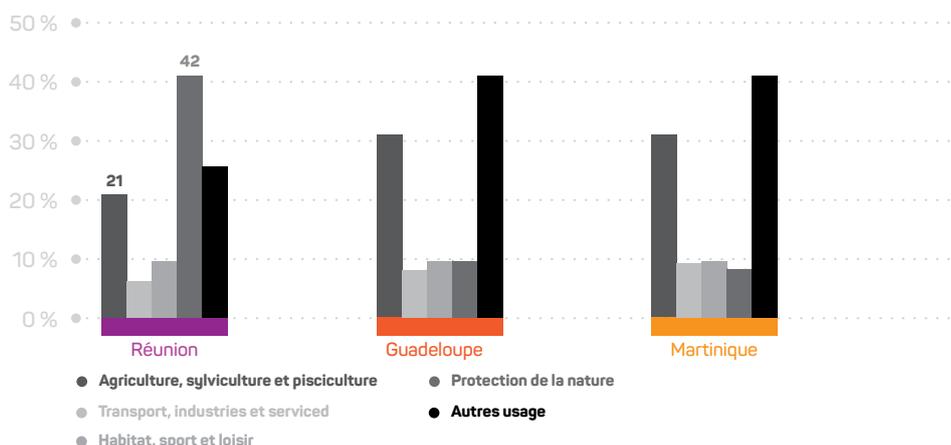
L'œil du CESER

Le CESER a souhaité rappeler que les conditions géographiques du territoire, sa superficie, son insularité, et la part de son territoire protégée limitent la taille du foncier dédiée à la production agricole. Cependant, malgré ces handicaps, La Réunion valorise le mieux sa production agricole et obtient le taux de couverture en produits frais le plus élevé des Outre-Mer insulaires.



Avec une superficie de 2 500 Km², La Réunion est le 2^{ème} département français le plus étendu d'Outre-Mer. Cependant, avec entre 40 et 50 % de sa superficie classés en protection de la nature ou en espaces naturels protégés et une topographie marquée par des pentes fortes, La Réunion dispose de peu de foncier pour l'exploitation agricole notamment ⁴³. De ce fait, l'agriculture, la sylviculture et la pisciculture, en 2014, comptait pour 21 % de l'occupation du sol à La Réunion contre 32 % et 30 % respectivement pour la Guadeloupe et la Martinique.

Utilisation du sol

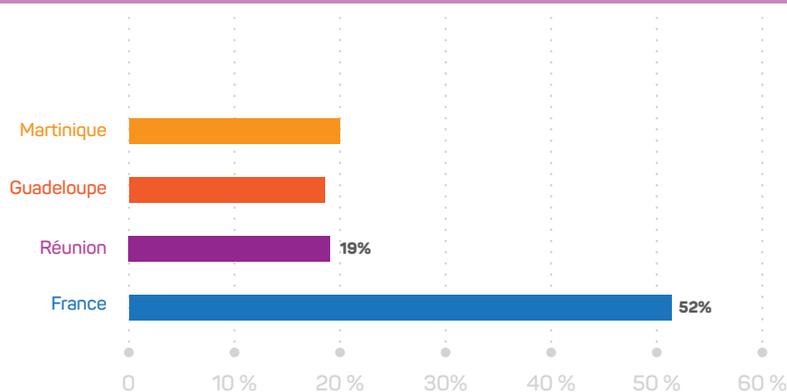


Source : Agreste - Teruti-Lucas 2014

L'artificialisation des sols, en 2014, concernait 11 % des terres en Guadeloupe, 10 % à La Réunion et 17 % en Martinique ⁴⁴. Selon les indicateurs de richesse nationale, ce taux avoisinait les 9,7 % en 2017 pour la France.

Ainsi, la part de la surface agricole utile (SAU), qui correspond à la surface foncière consacrée à la production agricole, était de 19 % ce qui est presque la moitié comparativement aux autres départements d'Outre-Mer français des Antilles (Guadeloupe 32 % et Martinique 27 %) ⁴⁵. Compte tenu du fait que 89 % du territoire de la Guyane est boisé, sa SAU représente moins de 1 % de sa surface ⁴⁶.

Part de la surface agricole utilisée dans la superficie totale



Source : ODEADOM 2018

Avec la population la plus nombreuse de tous les départements d'Outre-Mer, La Réunion présentait, en 2017, le ratio surface agricole utilisée par habitant le plus faible. Elle disposait de 4,8 hectares de SAU pour 100 habitants, quand la Guadeloupe en comptait 13,6 hectares, la Martinique 6,04 hectares, la Guyane 8,54 hectares et la France hexagonale 41,6 hectares.

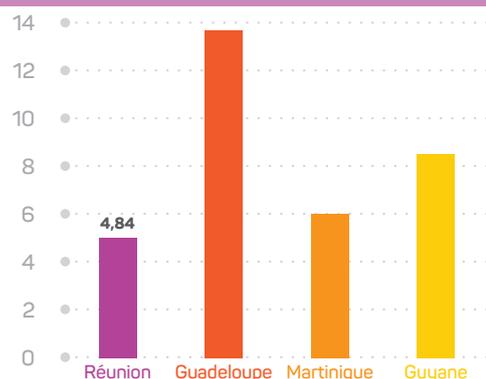
⁴³ Tableaux de bord de l'AGORAH, plateforme PEIGEO

⁴⁴ GraphAgri 2016, DAAF Réunion

⁴⁵ ODEADOM 2018

⁴⁶ « Quelles conditions pour améliorer la couverture des besoins alimentaires dans les départements d'Outre-Mer » Etudes ODEADOM Novembre 2018

Surface agricole utilisée par habitant

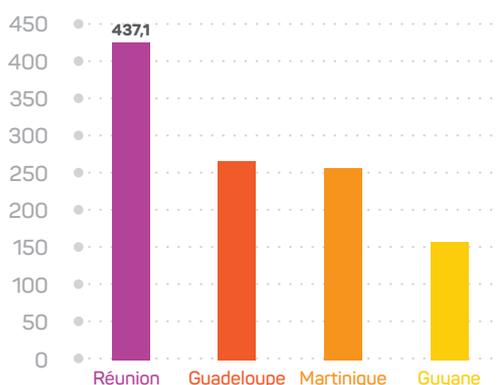


Source : Calculs des auteurs à partir des données DAAF Mémento 2017

Avec peu de foncier et de surfaces consacrés à l'agriculture, La Réunion présentait la valeur de la production agricole la plus élevée comparativement aux autres départements d'Outre-Mer de 437 millions d'euros en 2017 ⁴⁷. Ce secteur emploie 21 700 personnes soit 6 % de la population active ⁴⁸.

A titre de comparaison la valeur de la production agricole en Guadeloupe était de 278,1 millions d'euros ; 259,1 millions d'euros en Martinique et 162,1 millions d'euros en Guyane.

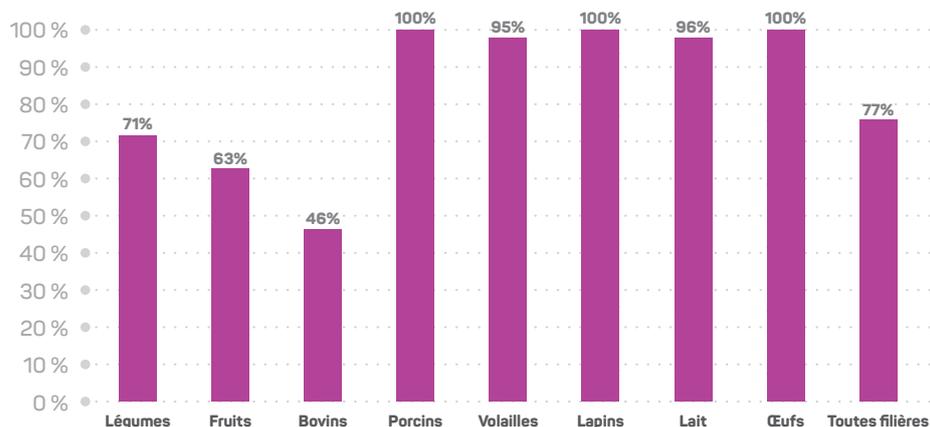
Valorisation de la production agricole en millions d'euros



Source : DAAF mémento 2017 pour La Réunion- Ministère de l'Outre-Mer 2012 pour les autres départements

De même, malgré sa superficie restreinte, La Réunion parvient à couvrir ses besoins alimentaires en produits frais à hauteur de 77 % provenant de la production locale ⁴⁹. En décomposant ce taux par catégorie de produit, les taux de couverture montrent des niveaux proches de 100 % en ce qui concerne la production porcine, de volailles, de lapins, le lait (y compris part intégrant la poudre de lait) et les œufs. Le taux de couverture pour les fruits est de 63% et de 71% pour les légumes ⁵⁰.

Taux de couverture en produits frais par la production locale à La Réunion



Source : Douanes, DMSOI, DAAF de La Réunion - Agreste n° 104 publié en mai 2017

47 DAAF Mémento

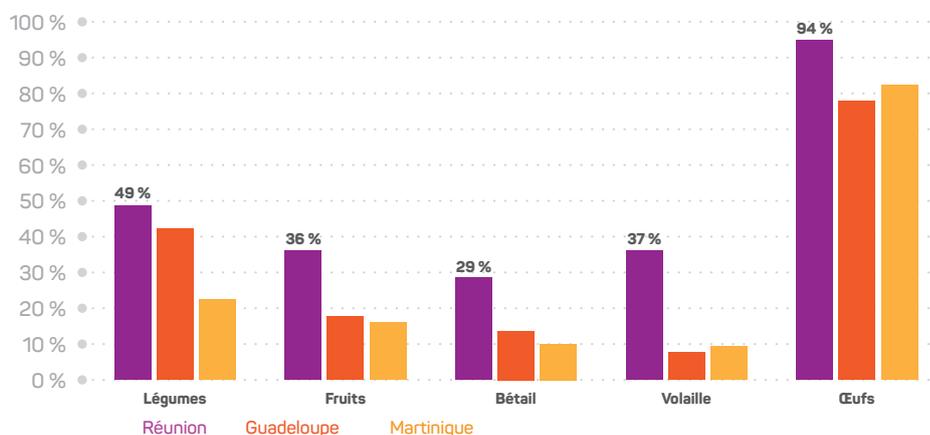
48 GraphAgri 2012, DAAF Réunion

49 DAAF Mémento 2018

50 « La part de la production agricole locale se maintient sur le marché du frais, mais les importations continuent leur progression » Agreste analyses 2017 n°104- DAAF La Réunion

Selon les données de l'ODEADOM, en comparant La Réunion avec les autres départements français insulaires pour l'ensemble des produits, pas uniquement sur les produits frais mais également surgelés et transformés. La Réunion est le département insulaire le plus performant en ce qui concerne le taux de couverture de ses besoins en légumes, fruits, bétail, volaille et œufs (frais, transformés et surgelés confondus) comparativement à la Guadeloupe ou à la Martinique.

Taux de couverture du marché tous produits (frais, transformés et surgelés) par la production locale à La Réunion



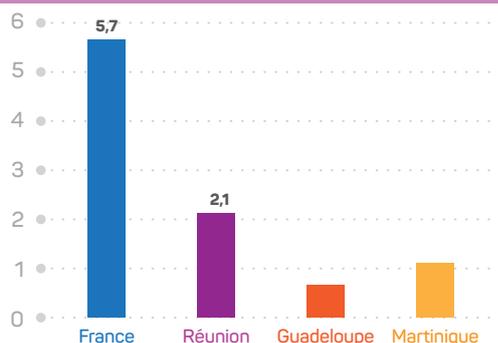
Source : ODEADOM 2018

Ce succès a été possible grâce à une volonté de développement et de diversification de l'agriculture pour notamment améliorer l'approvisionnement du marché local en produits frais. Cette démarche a été conduite en s'appuyant, d'une part, sur la structuration des filières locales et, d'autre part, sur la culture pivot qu'est la canne à sucre⁵¹ dont les produits sont principalement destinés à l'exportation et qui permet une sécurité de revenus des agriculteurs. La canne à sucre reste la principale production agricole de l'île avec une capacité productive demeurée stable depuis 1994. Elle occupe 55 % de la surface agricole utile. Son produit, le sucre, représente 50 % de la valeur des exportations réunionnaises (hors déchets), soit le premier produit d'exportation de l'île. Avec le rhum c'est plus des deux tiers de la balance commerciale de La Réunion.

Selon les estimations de l'ODEADOM⁵², la surface de production manquante à La Réunion pour couvrir l'ensemble des besoins en légumes oscille entre 2,5 % et 7,5 % de la SAU, d'où une estimation moyenne de 4,8 %. La Réunion est le département insulaire qui a le moins besoin de surface agricole pour couvrir ses besoins. Pour les fruits, les estimations vont de 3 à 9 %, d'où une estimation moyenne de 5,8 %. Ce rapport indique que « dans les conditions actuelles de densités de population, il n'est pas réalisable d'envisager l'autosuffisance alimentaire en produits frais des départements d'Outre-Mer, du moins pour les quatre territoires insulaires. Cependant, des marges de manœuvre existent pour améliorer certains taux de couverture, notamment en fruits et légumes, à condition d'optimiser l'utilisation du territoire. ».

L'agriculture biologique, y compris les terres en conversion, connaît un fort dynamisme. Même si elle ne représente que 2 % dans la surface agricole totale, La Réunion est classée au premier rang des départements français en termes de nombres de producteurs, d'opérateurs de la filière BIO et en termes de superficies en cultures légumières et fruitières⁵³.

Part de l'agriculture biologique (y compris en conversion) dans la surface agricole totale



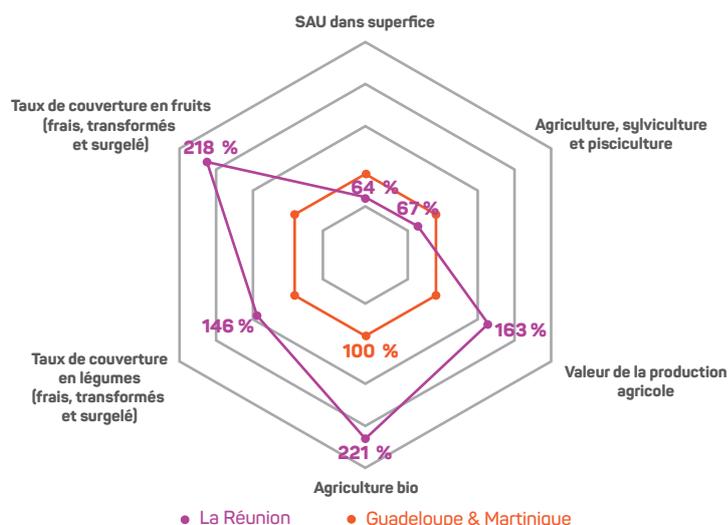
Source : 20 indicateurs régionaux INSEE 2018

51 GraphAgri 2012 Réunion, DAAF Réunion

52 « Quelles conditions pour améliorer la couverture des besoins alimentaires dans les départements d'Outre-Mer » Etudes ODEADOM Novembre 2018

53 « La production biologique réunionnaise », AGRESTE Analyses 103 mars 2017, DAAF Réunion

Radar des principaux indicateurs



Compte tenu du caractère ZNI de la Réunion, la référence choisie regroupe la Guadeloupe et la Martinique et pas la France hexagonale.

Par manque de données disponibles, aucun radar n'a pu être présenté en comparaison avec la France hexagonale.

	SAU dans superficie	Agriculture, sylviculture et pisciculture dans l'utilisation des sols	Valeur de la production agricole
	2018	2014	2017 pour La Réunion 2012 pour autres DOM
Réunion	19%	21%	437 100 000 €
Guadeloupe	32%	32%	278 100 000 €
Martinique	27%	30%	259 100 00 €

	Agriculture Bio	Taux de couverture en légumes (frais, surgelés et transformés)	Taux de couverture en fruits (frais, surgelés et transformés)
	2018	2018	2018
Réunion	2,1%	49%	36%
Guadeloupe	0,6%	43%	17%
Martinique	1,3%	24%	16%



**CHÔMAGE
ILLETTRISME
PAUVRETÉ
DÉCROCHAGE SCOLAIRE
ESPÉRANCE DE VIE**

76%

des Réunionnais
sont globalement
satisfaits des
conditions de vie

39%

de pauvreté
contre
14,7% en France
en 2018

22,8%

de chômage
en 2017, plus élevé
que la Guadeloupe,
Martinique et
Guyane

22,6%

d'illettrisme
contre
7% en France

20%

des plus riches
gagnent 6X plus
que 20% des plus
pauvres

45%

des jeunes non
insérés sur le
marché du travail
23% en France
en 2014

78 ans

d'espérance de vie
pour les hommes
à La Réunion
80 ans en France

84 ans

d'espérance de vie
pour les femmes
à La Réunion
85 ans en France

Trajectoire du bonheur & sociale

L'œil du CESER

76% des habitants de La Réunion jugent satisfaisante leur condition de vie dans leur territoire. Cependant, les difficultés sociales sont réelles. Le taux de pauvreté élevé, lié à un taux d'emploi faible et un niveau de chômage qui stagne, amplifié par un niveau d'illettrisme important et de nombreux jeunes en décrochage scolaire rend la situation sociale des Réunionnais.es précaire.

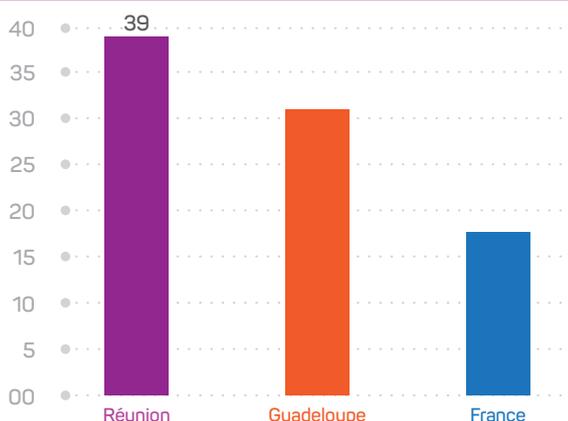
L'espérance de vie est proche de celui du niveau métropolitain, mais en termes de conditions de santé, les Réunionnais.es sont davantage touchés par des maladies chroniques et, notamment, celles liées aux comportements à risques.

Face à cette situation, les prestations sociales jouent un rôle essentiel d'amortisseur social.

76 % des habitants de La Réunion se déclaraient globalement satisfaits des conditions de vie dans leur département. Ce taux est le plus élevé comparativement aux autres départements d'Outre-Mer (Mayotte exclue). Ces résultats s'expliquent par les forts taux de satisfaction reporté par les moins de 35 ans et des catégories socioprofessionnelles les plus aisées⁵⁵. Cette satisfaction s'accompagne d'un sentiment de fierté partagé à 90 % par la population réunionnaise, martiniquaise et gadeloupéenne. Peut-on pour autant considérer que la réalité de ces territoires est exempte de toute préoccupation ? Les habitants de La Réunion considéraient eux-mêmes que l'emploi, le coût de la vie et la délinquance étaient leurs 3 plus importantes préoccupations⁵⁶. La réalité sociale de La Réunion confirme ce constat.

Ainsi, le taux de pauvreté de l'île était le plus élevé de France, avec 39 % de la population réunionnaise qui vivait en dessous du seuil de pauvreté, fixé à 60 % du revenu médian métropolitain. Concrètement, 332 000 personnes à La Réunion vivaient avec un revenu en dessous de 1 026 euros par mois⁵⁷, montant qui correspondait au seuil de pauvreté en 2016. Ce niveau de pauvreté n'était que de 14 % en France métropolitaine et de 30 % en Martinique, seul autre département d'Outre-Mer pour lequel nous disposons de données à ce jour. Ce niveau de pauvreté est à mettre en corrélation avec le taux d'emplois à La Réunion qui reste faible, de l'ordre de 45 % contre plus de 60 % en France hexagonale. Le CESER dans son rapport « Regard sur la pauvreté » en 2017 montre que la principale cause de pauvreté à La Réunion est le manque d'emplois et d'activité. Il illustre également le caractère multidimensionnel de la précarité sociale à La Réunion, qui n'est pas uniquement un problème monétaire mais qui touche l'ensemble des aspects de la vie d'un individu, qui nécessite un changement de paradigme dans la lutte contre la pauvreté.

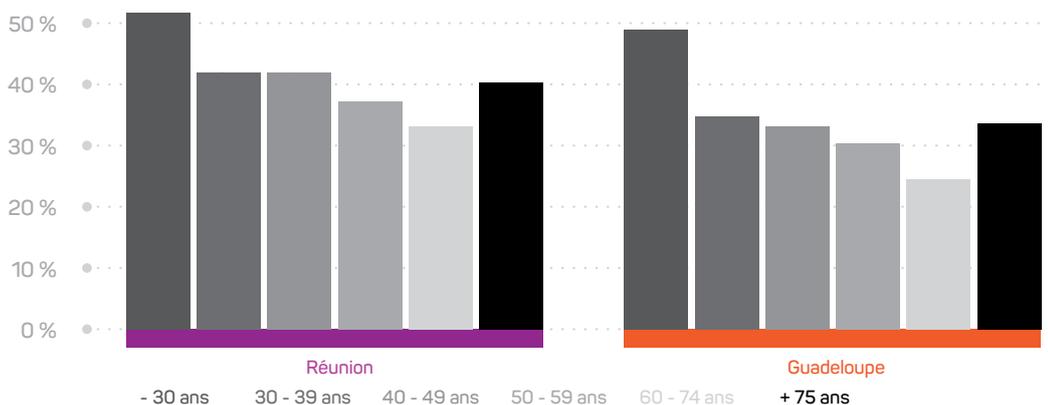
Taux de pauvreté



Source : INSEE-Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) 2016

50 % des jeunes de moins de 30 ans sont en situation de pauvreté à La Réunion soit 115 000 personnes. Ce niveau décroît avec l'avancement dans l'âge jusqu'à 74 ans. Après cet âge, le taux de pauvreté augmente à nouveau pour revenir à son niveau moyen.

Taux de pauvreté par tranche d'âge



Source : INSEE-Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) 2016

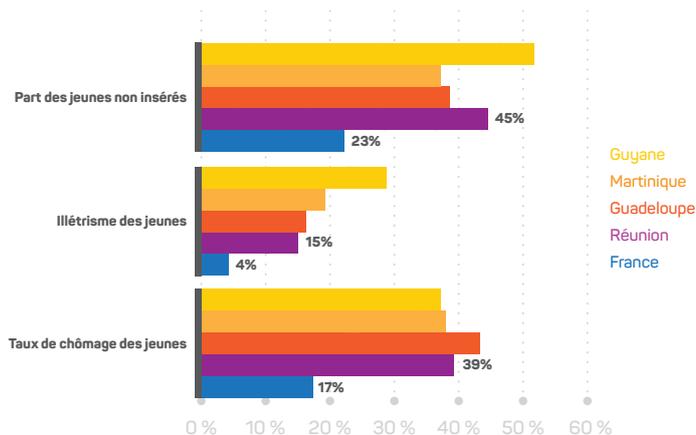
55 L'hypothèse étant faite que les conditions matérielles à elles seules ne suffisent pas à expliquer l'ensemble des taux de satisfaction de cette tranche d'âge.

56 « Evolutions des territoires d'Outre-Mer : les perceptions des habitants DROM » Assises de l'Outre-Mer Mars 2018
57 par unité de consommation

Ce niveau de pauvreté qui touche essentiellement les jeunes s'explique en partie par les difficultés sociales qu'ils rencontrent. Le taux de chômage des 15 à 29 ans est de 39 % alors qu'il est de 17 % en France Métropolitaine. Leurs difficultés d'insertion sur le marché du travail trouvent leur écho, en partie, dans le niveau important de décrochage scolaire et d'illettrisme qui les touchent. Ils sont ainsi, parmi les 18-25 ans, 45 % à être ni élèves, ni étudiants, ni stagiaires et ni en emploi (contre 23 % au niveau national). Cet écart fait écho au taux de NEET (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire) à La Réunion, pour les 15-24 ans, qui est un peu plus du double de celui de la France hexagonale (26% contre 11%)⁵⁸.

15 % des jeunes reçus à la Journée Défense et Citoyenneté sont considérés comme étant en situation d'illettrisme. Ce taux est le plus faible comparativement aux autres départements d'Outre-Mer. Il n'en reste pas moins que les progrès à réaliser dans la lutte contre l'illettrisme à La Réunion demeure important au regard du niveau national qui n'est que de 4% chez les jeunes.

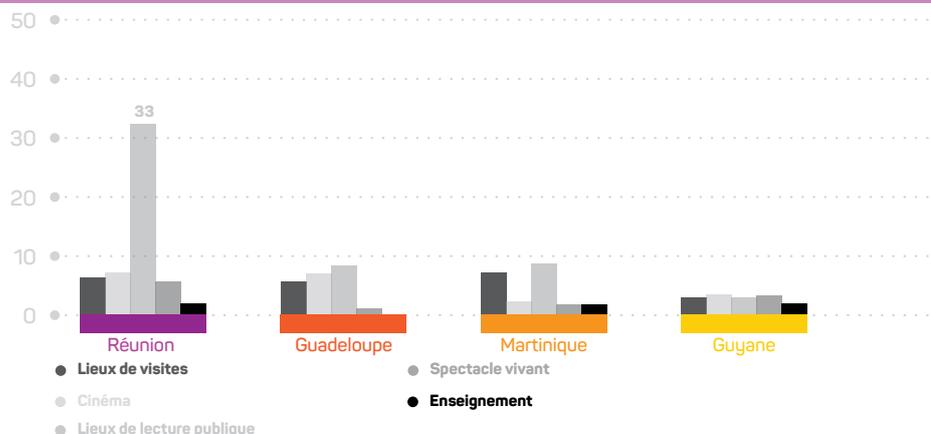
Les indicateurs de difficultés sociales des jeunes



Sources : Jeunes non insérés: indicateurs régionaux INSEE 2014 – Illétrisme données issues Score Santé : Enquête Mission Liaison Partenariat (MLP) du Ministère de la Défense, citée par l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) 2015– Chômage jeunes: Enquête emploi INSEE en continue dans les DOM, voir panorama jeunesse 2017

Face à ces défis d'illettrisme et de décrochage scolaire, les équipements culturels à La Réunion se sont adaptés à leurs besoins. Ainsi La Réunion compte le plus grand nombre de lieux de lecture publique (33) de tous les départements d'Outre-Mer historiques. De même, pour le spectacle vivant, La Réunion dispose de 6 lieux répertoriés, soit plus que les autres départements.

Equipements culturels



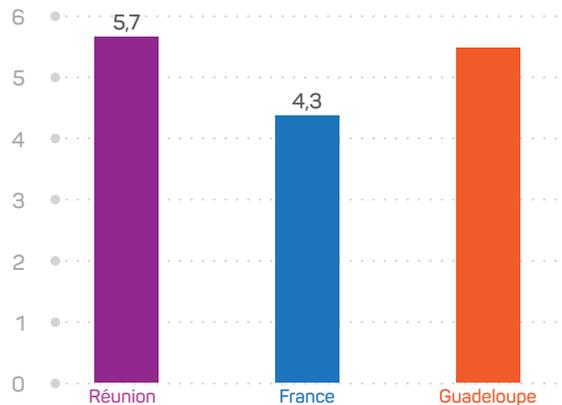
Source : Atlas de la culture 2018

La pauvreté frappe durement les ménages à faibles revenus qui disposent d'au plus 640 euros par mois et par unité de consommation pour les 10 % les plus modestes et de moins 1 230 euros par mois et par unité de consommation pour la moitié des Réunionnais.es. Ces seuils sont en moyenne 30 %

inférieurs au standard métropolitain. Les ménages les plus aisés disposent, quant à eux, de revenus proche de leurs homologues métropolitains⁵⁹.

Ce constat corrobore le fait que La Réunion est le 3^{ème} département le plus inégalitaire de France (derrière Paris et les Hauts-de-Seine, respectivement 1er et 2ème). Ainsi, en 2016, les 20 % les plus favorisés détiennent 5,7 fois plus que les 20 % les plus modestes. En France hexagonale, l'écart n'est que de 4,3.

Inégalités de revenus

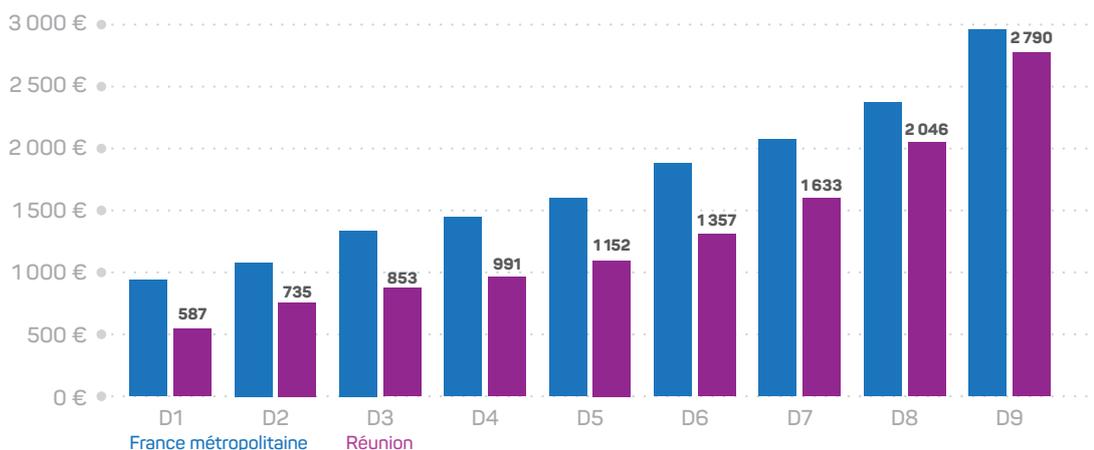


Source : INSEE- Fichiers Localisés Social et Fiscal (Filosofi) 2016

En répartissant le niveau de vie médian par décile de population, La Réunion affiche un niveau de vie médian globalement plus faible que la France hexagonale quel que soit le décile. En revanche, l'écart de niveau de vie est plus marqué pour les 3 premiers déciles que pour les déciles supérieurs.

Par exemple, pour les 10 % les plus pauvres, le niveau de vie médian à La Réunion est de 587 euros⁶⁰ en 2014 et il est de 875 euros en France hexagonale, soit une différence de 288 euros. Rapporté au niveau de vie médian de La Réunion, cette différence représente un écart de 49 % entre La Réunion et la France hexagonale. Cette différence n'est que de 5 % pour le dernier décile. Cette analyse montre, qu'à La Réunion, les inégalités résultent davantage d'une problématique de bas niveau de vie en particulier pour les ménages les plus modestes.

Niveau de vie médian par décile



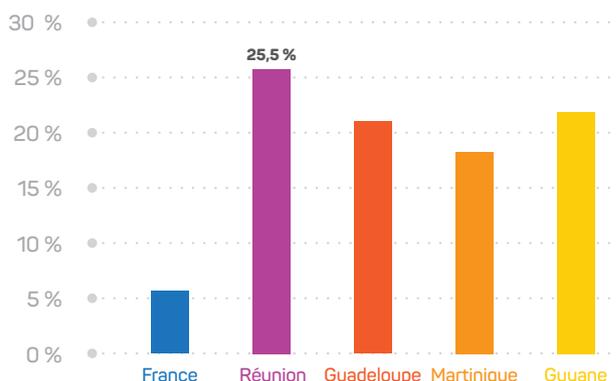
Source : INSEE- Fichiers Localisés Social et Fiscal (Filosofi) 2016

Du fait de ces difficultés sociales particulières, nombre de Réunionnais.es sont éligibles au versement de prestations sociales. Ainsi, selon les données de la DREES, la proportion de personnes couvertes par le Revenu de Solidarité Active (RSA) en 2017 était de 25,5 % à La Réunion, 23,1 % en Guyane, de 21,9 % en Guadeloupe, de 17,7% en Martinique, et de 5,7 % en France hexagonale.

59 Communiqué INSEE du 29 juillet 2019 : « Revenus et Pauvreté à La Réunion en 2016 »

60 Par unités de consommation d'un ménage

Proportion de personnes couvertes par le RSA pour 100 habitants

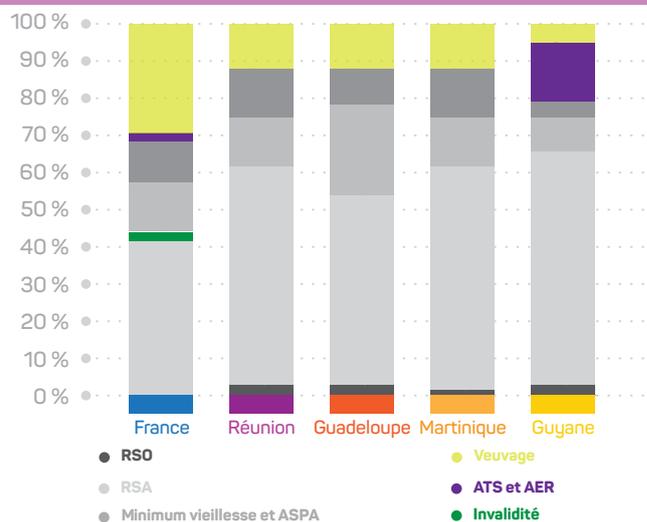


Source : Données DREES Data provenant de CNAF et MSA 2017

En répartissant l'ensemble des allocataires par type de minimas sociaux, 58 % d'entre-eux perçoivent le Revenu de Solidarité Active (RSA) contre 43 % dans l'Hexagone du fait du fort taux de chômage à La Réunion. C'est plus que la Martinique et la Guadeloupe (juste au-dessus de 50 %) mais moins que la Guyane (64 %). En revanche, la part des allocataires du minimum vieillesse et Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) ne représente que 15 % à La Réunion contre 25 % en Guadeloupe et 22 % en Martinique du fait en partie de la relative jeunesse de la population réunionnaise. La France hexagonale se caractérise par un taux d'allocataires à l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) de 29 %, quasiment le double de celui des départements Outre-Mer insulaires (hors Mayotte) en raison probablement du vieillissement croissant de sa population.

Compte tenu du faible nombre de bénéficiaires pour l'allocation veuvage, pour l'allocation temporaire d'attente (ATA) et allocation d'insertion (AI), pour l'allocation transition de solidarité (ATS) et allocation équivalent retraite (AER), leur proportion par rapport à l'ensemble des bénéficiaires des minimas sociaux n'est pas visible sur le graphique ci-dessous.

Répartition par type de minimas sociaux



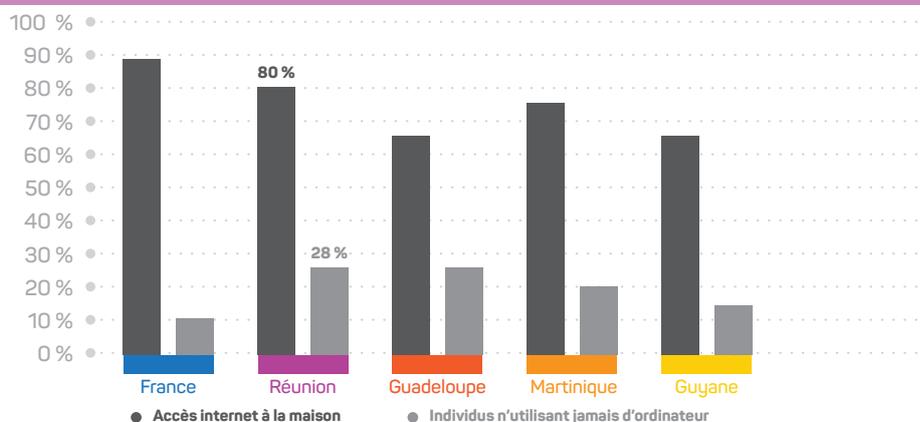
Source : Données DREES Data provenant de CNAF et MSA 2017

L'accès de tous aux nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) peut être vu comme un formidable moyen de réduction des inégalités. Il est essentiel que l'ensemble de la population puisse accéder et maîtriser les outils du numérique pour s'intégrer dans la société de demain.

Selon les données d'Eurostat, en 2018, La Réunion est le territoire d'Outre-Mer qui a le meilleur accès à internet avec 80 % de sa population qui a accès à internet depuis leur domicile. Ce chiffre reste malgré tout en deçà du niveau métropolitain de 89%. En revanche, avoir accès ne signifie pas en faire bon usage et avoir une maîtrise suffisante de ces outils. Bien que l'accès à internet soit élevé, 28 %

de la population n'utilise jamais d'ordinateur. Ce phénomène fait écho aux problèmes d'illectronisme, terme qui est la contraction entre illettrisme et électronique désignant les difficultés dans l'utilisation des outils numériques, dont souffre un quart des Français.es ⁶¹.

Accès et usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)



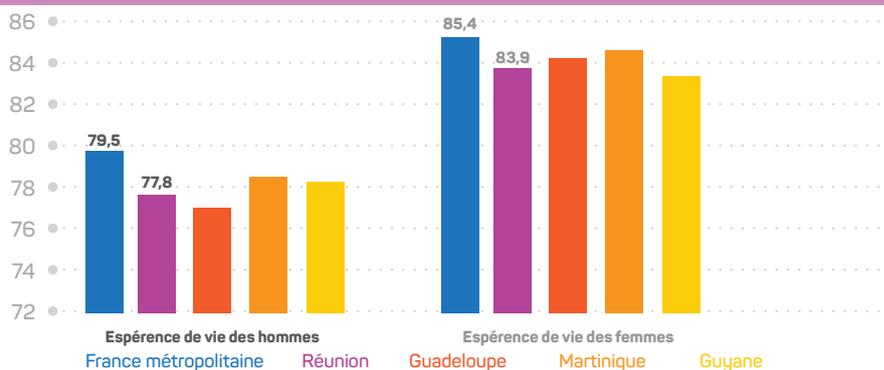
Source : Eurostat 2018

Accès aux technologies de l'information et de la communication à La Réunion.

Une récente étude de l'INSEE montre qu'en 2017, 78% des habitants de La Réunion ont un accès à internet à domicile contre 85% des résidents métropolitains ⁶². Même si ces chiffres sont différents de ceux présentés par Eurostat, l'écart de taux entre La Réunion et la France hexagonale reste proche de 9 points d'écart pour Eurostat contre 7 points d'écart pour l'INSEE. Cette même étude indique que le retard vis-à-vis de la France hexagonale a été réduit de moitié depuis 2009. En revanche, 23% des Réunionnais.es déclarent ne s'être jamais connectés à internet contre 16% en France hexagonale. Ce chiffre passe, à La Réunion, à 28% pour les 45-59 ans (7% en France hexagonale) et à 64% pour les plus de 60 ans. Ces chiffres sont à manier avec précaution dans le cas de La Réunion, puisqu'avec la solidarité intergénérationnelle, ces populations âgées peuvent s'appuyer sur d'autres membres de la famille, souvent plus jeunes, pour accéder aux outils du numérique.

En 2018, l'espérance de vie à La Réunion est proche de celle de la France hexagonale. Presque 84 ans pour les femmes, 79 ans pour les hommes, statistiques similaires entre La Réunion et les autres départements d'Outre-Mer (hors Mayotte). L'écart avec la France hexagonale n'est que d'une année pour les femmes, contre un peu moins de 2 années pour les hommes.

Espérance de vie



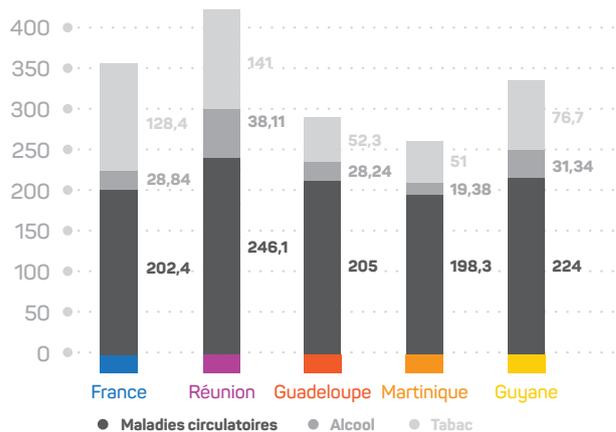
Source : Indicateurs sociaux et départementaux INSEE en 2018

En revanche, vivre longtemps ne signifie pas vivre en bonne santé. Les difficultés sociales évoquées précédemment, expliquent, en partie, que la population réunionnaise connaisse des taux de mortalité plus importants pour certaines maladies. Ainsi, La Réunion déclare un taux de mortalité standardisé de 246,1 pour 100 000 habitants concernant les maladies circulatoires comme les maladies cardio-vasculaires, les accidents vasculaires cérébraux ou encore l'hypertension artérielle. Cette statistique est la plus élevée comparativement aux autres départements d'Outre-Mer et à la France hexagonale. Ce constat est vérifié pour les taux de mortalité liés à l'alcool ou encore au tabac.

61 Imaz Press « Illectronisme : près d'un quart des Français ne sont pas à l'aise avec le numérique » 26 juin 2018.

62 « Une fracture générationnelle plus précoce et plus prononcée à La Réunion » Insee Analyses La Réunion n°41 juin 2019.

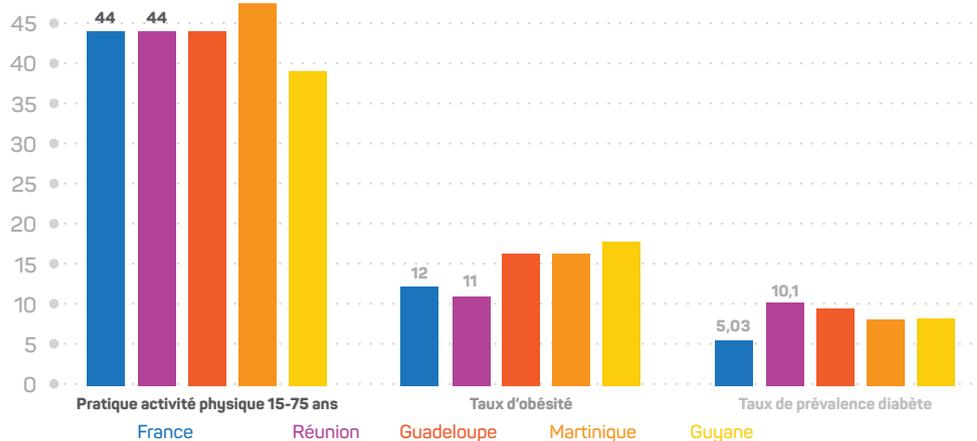
Taux de prévalence de mortalité standardisé pour 100 000 habitants



Source : Score santé: Inserm-CépiDc, INSEE- Exploitation FNORS 2013-2015

La Réunion est le département de France le plus touché par le diabète avec un taux de prévalence standardisé traité pharmacologiquement, hommes et femmes confondus, de 10,1 %. C'est le double de la moyenne nationale qui est de 5,03 %. L'obésité, qui est l'une des causes du diabète, reste à La Réunion proche du niveau métropolitain (11 % contre 12 % au national) de même que les taux d'activité sportive.

Comportement de santé et facteurs de risques



Source : Taux de prévalence du diabète : Base GEODES de Santé Publique France: SNDS - DCIR, Insee 2016 – Activité physique et obésité : Baromètre santé 2014, Baromètre santé DOM 2014, Inpes.

Concernant les grossesses, l'âge moyen à la maternité en France hexagonale est de plus en plus tardif. Ainsi en 2017, il était de 30,6 ans contre 29,8 ans dix ans plus tôt. Même si à La Réunion, nous ne disposons pas à ce jour de l'évolution de l'âge moyen à la maternité, les données de l'Observatoire Régionale de Santé (ORS) ⁶³ en 2016 montre que cet âge est plus avancé que dans l'Hexagone (28,9 ans). Par ailleurs, en 2017, 7,3% des naissances à La Réunion concernaient des mères âgées de 15 à 19 ans contre 1,7% au national ⁶⁴.

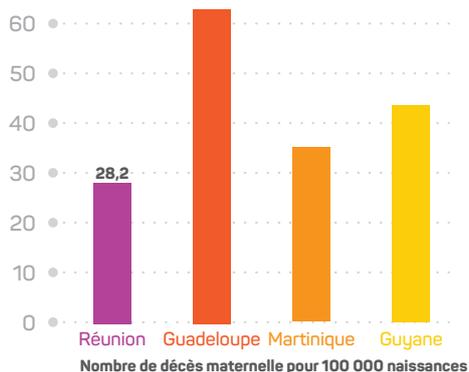
Concernant la santé maternelle et infantile, La Réunion, comme les autres départements d'Outre-Mer (hors Mayotte), présente des indicateurs de santé périnatale dégradés par rapport au niveau hexagonal. Selon le bulletin statistique de l'ORS⁶⁵, en 2016, elle enregistrait 12,2 mort-nés et de décès de moins de 7 jours, contre 10,1 au national. La Réunion comptait, pour la même année, 7,1 décès d'enfants de moins de 1 an pour 1000 naissances contre 3,5 au national. 10,8 % des naissances en 2016 étaient prématurées contre 7,1 % en France hexagonale. La mortalité maternelle y est également plus élevée avec 28,2 décès pour 100 000 naissances à La Réunion entre 2010 et 2012, contre 10,3 pour la France hexagonale. A noter que La Réunion est le département d'Outre-Mer (hors Mayotte) où ce taux est le plus faible.

63 « Indicateurs de santé périnatale à La Réunion » Bulletin Statistique Septembre 2018 ORS Réunion

64 Base de données statistiques du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales : SCORE Santé – En 2017, la Guadeloupe affiche 4,8% ; la Martinique 5,9% et la Guyane 12,6% de naissances dont les mères sont âgées entre 15 et 19 ans.

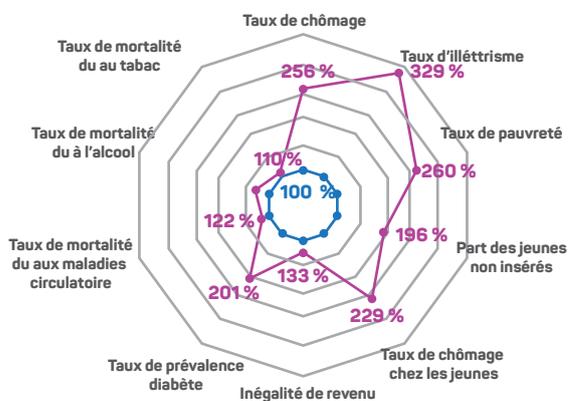
65 « Indicateurs de santé périnatale à La Réunion » Bulletin Statistique Septembre 2018 ORS Réunion sont âgées entre 15 et 19 ans.

Taux de mortalité maternelle



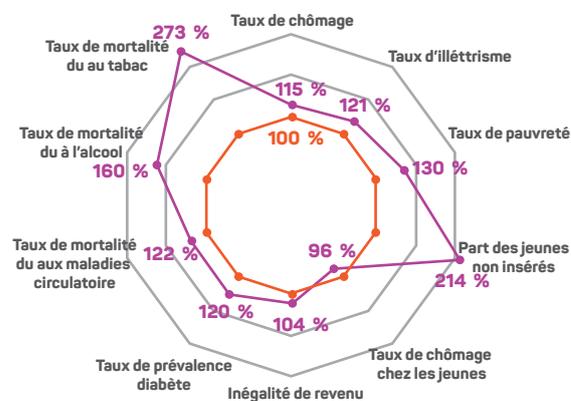
Source : Bulletin Statistique Septembre 2018 ORS-OI issu de données Inserm et Santé Publique France

Radars des principaux indicateurs - Trajectoire du bonheur et sociale



● France hexagonale ● La Réunion

La référence est la France en base 100.



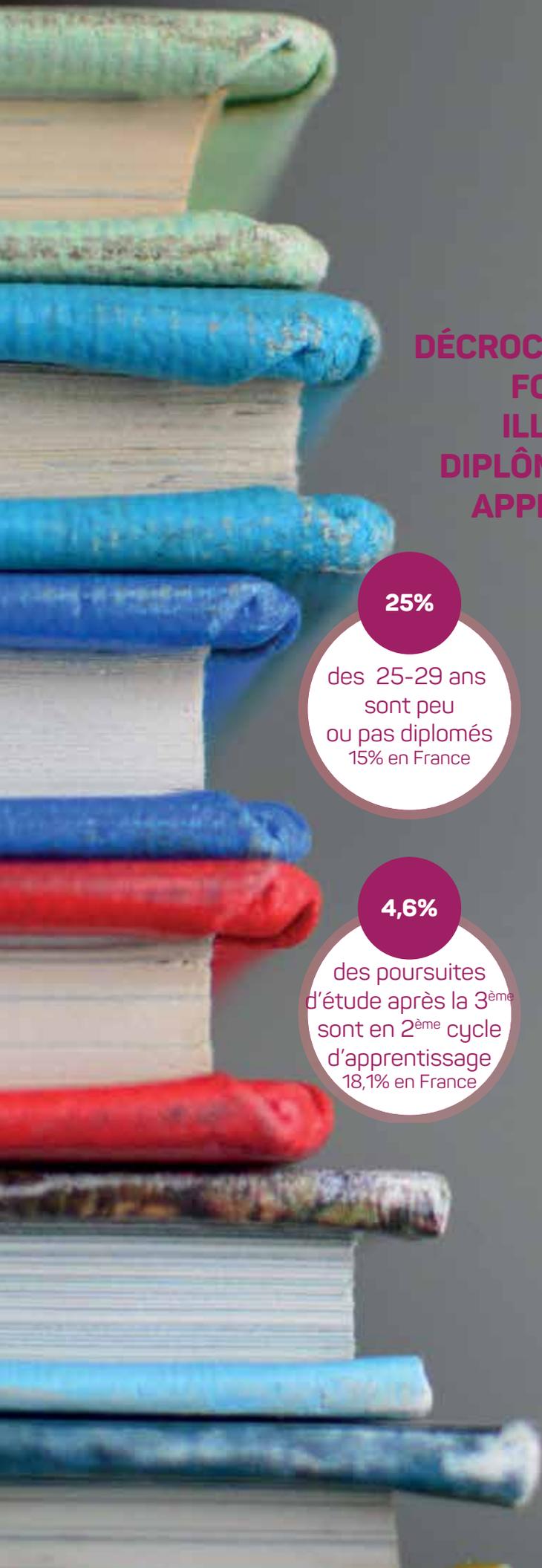
● Guadeloupe & Martinique ● La Réunion

Référence en base 100 est la moyenne des valeurs pour la Guadeloupe et la Martinique du fait de leur caractère ZNI.

	Chômage	Illétttrisme	Pauvreté
	2017	2011	2018
France	9%	7%	15%
Réunion	23%	23%	39%
Guadeloupe	22%	25%	
Martinique	18%	13%	30%

	Jeunes non insérés	Chômage jeunes	Inégalité de revenu
	2014	2017	2016
France	23%	17%	4,3%
Réunion	45%	39%	5,7%
Guadeloupe	4%	43%	
Martinique	38%	38%	5,5%

Taux de mortalité pour 100 000 habitants				
	Diabète	Maladies circulatoires	Alcool	Tabac
	2016	2013 - 2015	2013 - 2015	2013 - 2015
France	5,03	202,4	28,84	128,4
Réunion	10,1	246,1	38,11	141
Guadeloupe	9,19	205	28,34	52,3
Martinique	7,67	198,3	19,38	51



DÉCROCHAGE SCOLAIRE FORMATION ILLETTRISME DIPLÔME SUPÉRIEUR APPRENTISSAGE

25%

des 25-29 ans
sont peu
ou pas diplômés
15% en France

14,8%

des jeunes reçus à
la Journée Défense
sont en situation
d'illettrisme
7% en France

4,6%

des poursuites
d'étude après la 3^{ème}
sont en 2^{ème} cycle
d'apprentissage
18,1% en France

26,3%

des 25-29 ans ont
un diplôme du
supérieur
43,4% en France

Trajectoire éducative

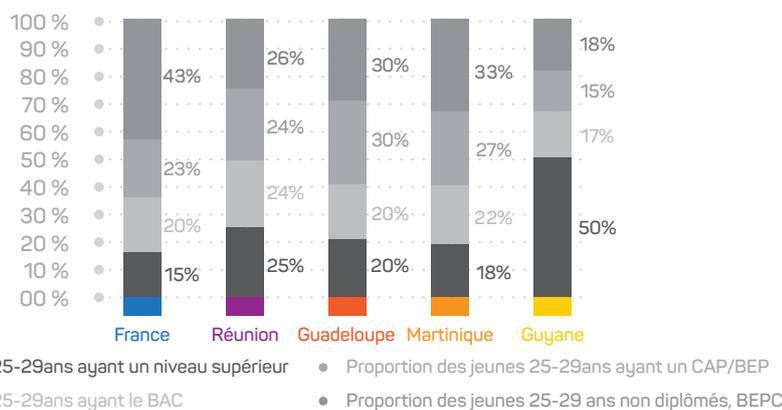
L'œil du CESER

Le CESER souligne les difficultés de la jeunesse réunionnaise qui s'illustrent par un fort niveau de décrochage scolaire et par une faible part des diplômés du supérieur dans les 25-29 ans. Le CESER rappelle la place qu'occupe la formation professionnelle comme voie choisie dans les Outre-Mer. Il relève la faible orientation des étudiants vers l'apprentissage alors que leur insertion sur le marché du travail est meilleure que leurs homologues en voie professionnelle classique.

La répartition des jeunes de 25-29 ans par niveau de qualification montre que La Réunion fait face à une double problématique en matière d'éducation :

1. Une proportion de jeunes peu ou pas diplômés plus importante (25 % à La Réunion) qu'en France hexagonale (15 %). Cette statistique est proche des taux de NEET de 15-24 ans (26% à La Réunion contre 11% en France hexagonale), ce qui corrobore le fait que le décrochage scolaire a lieu relativement tôt dans le parcours de l'élève.
2. La part de jeunes de 25-29 ans ayant un niveau d'éducation supérieure est faible de l'ordre de 26 % à La Réunion contre 43 % en France hexagonale. En rapportant ce niveau à une classe d'âge plus étendue de 25-34 ans⁶⁶, La Réunion reste en retard par rapport à la France hexagonale avec 27 % contre 42 % pour le national. Cette statistique confirme une plus faible proportion de bacheliers à poursuivre des études supérieures à La Réunion, et en Outre-Mer plus généralement⁶⁷. Cependant, ce retard de diplômés du supérieur doit être nuancé le départ en mobilité de plus en plus de jeunes réunionnais.es dans le cadre de la poursuite de leurs études en dehors de leur région⁶⁸. Ainsi, en moyenne, 2200 étudiants réunionnais.es titulaires d'au moins un baccalauréat qui partent en France hexagonale chaque année⁶⁹.

Répartition des jeunes de 25-29 ans selon leur niveau de diplôme



Source: Bulletin Statistique Septembre 2018 ORS-OI issu de données Inserm et Santé Publique France

La perspective de la trajectoire éducative à La Réunion.

- A court terme, la démographie et notamment la jeunesse de sa population implique, pour La Réunion, un investissement plus conséquent en matière d'éducation et de formation qu'ailleurs. Ainsi, entre 2003 et 2013, les effectifs en lycées à La Réunion ont augmenté de +6 % quand, dans le même temps, la Martinique a vu ses effectifs se réduire de 21 %⁷⁰ du fait du vieillissement de sa population. A long terme, du fait du vieillissement de la population réunionnaise, les projections de l'INSEE tablent sur une baisse modérée des effectifs des 6 à 19ans scolarisés à La Réunion à l'horizon 2030⁷¹, passant de 177 100 élèves en 2019 à 169 900 en 2030, soit une baisse de 0,4 % sur la période.
- Engagé dans une logique de rattrapage avec le niveau national, des efforts supplémentaires d'investissement dans les capacités d'accueil en collèges et lycées restent nécessaires. Les collèges accueillent en moyenne 732 élèves par établissement contre 258 au national et les lycées sont quasiment à saturation avec 96 % de taux d'occupation⁷². La Réunion compte aujourd'hui 86 collèges, 33 lycées d'enseignement général et technologique et polyvalents⁷³.
- Un décrochage scolaire plus de deux fois supérieur au niveau national (26 % de NEET à La Réunion contre 11 % en France hexagonale pour les 15-24 ans)⁷⁴. Décrochage qui explique en partie une forte proportion de jeunes non insérés parmi les 18-25 ans (45% à La Réunion et 23% en France hexagonale) et un niveau élevé de chômage des jeunes (39 % à La Réunion contre 17% au national). Un taux d'illettrisme chez les jeunes 3 fois plus élevé à La Réunion (15 %) qu'en France hexagonale (4 %).

66 en raison de l'allongement de la durée des études et l'entrée plus tardif sur le marché du travail

67 Synthèses monographies régionales 2016

68 Synthèses monographies régionales 2016

69 Panorama Emploi-Formation Réunion, Réunion Prospective Compétences

70 Synthèses monographies régionales 2016

71 Panorama de La Réunion 2019, Synthèse économique et sociale du 24 septembre 2019.

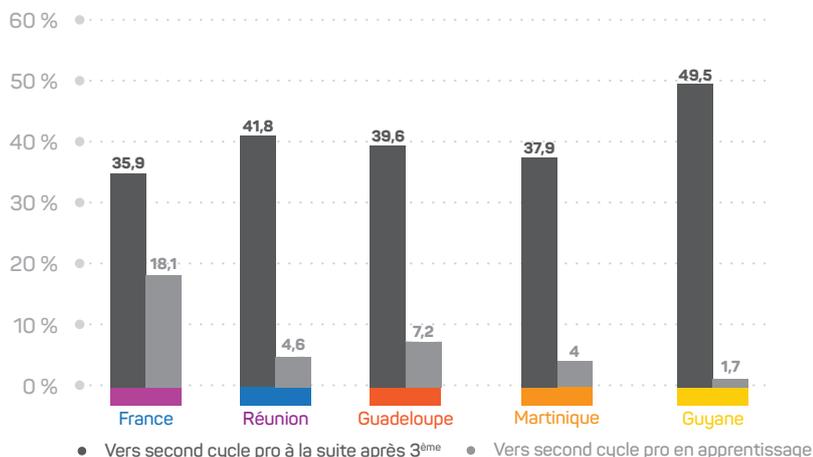
72 Plan de Convergence et de transformation examiné le 2 juillet 2019 en Commission Permanente Région Réunion

73 Chiffres publiés sur le site de l'académie de La Réunion

74 Synthèses monographies régionales 2016

L'enseignement professionnel est davantage privilégié dans les Outre-Mer par rapport à la France hexagonale. Ainsi, 36 % des jeunes après la 3^{ème} sont orientés dans cette voie en France hexagonale alors qu'ils sont 42 % à La Réunion. La préférence pour cette voie relève davantage d'un choix par défaut puisque le profil des étudiants de ces filières témoigne d'un taux de sortie sans qualification important auquel se double un problème d'illettrisme ⁷⁵.

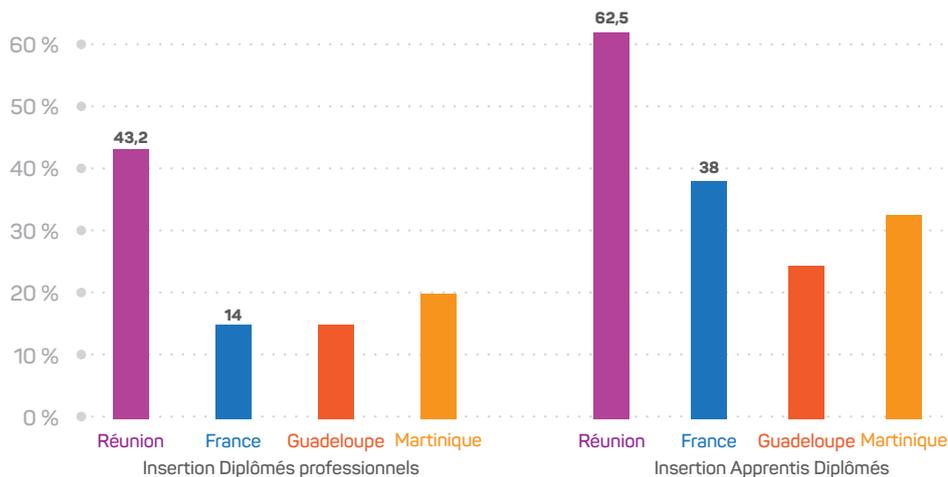
Taux de sortie à l'issue de la classe de 3^{ème}



Source : Synthèse monographique régionale 2016- Base de données 2012

Peu d'étudiants qui s'orientent vers la voie professionnelle occupent un statut d'apprentis. Seulement 4,6 % des jeunes à La Réunion qui sortent de la classe de 3^{ème} s'orientent vers un second cycle professionnel sous statut d'apprentis contre 18,1 % en France hexagonale. Ce constat est regrettable puisque les apprentis s'insèrent mieux professionnellement que leurs homologues non-apprentis diplômés du professionnel ⁷⁶. Ainsi, à La Réunion, le taux d'emploi des lycéens professionnels sept mois après leur sortie est de 14 % contre 38 % pour un apprenti. Ce niveau est proche du double (62,6 %) en France hexagonale.

Insertion des diplômés professionnels

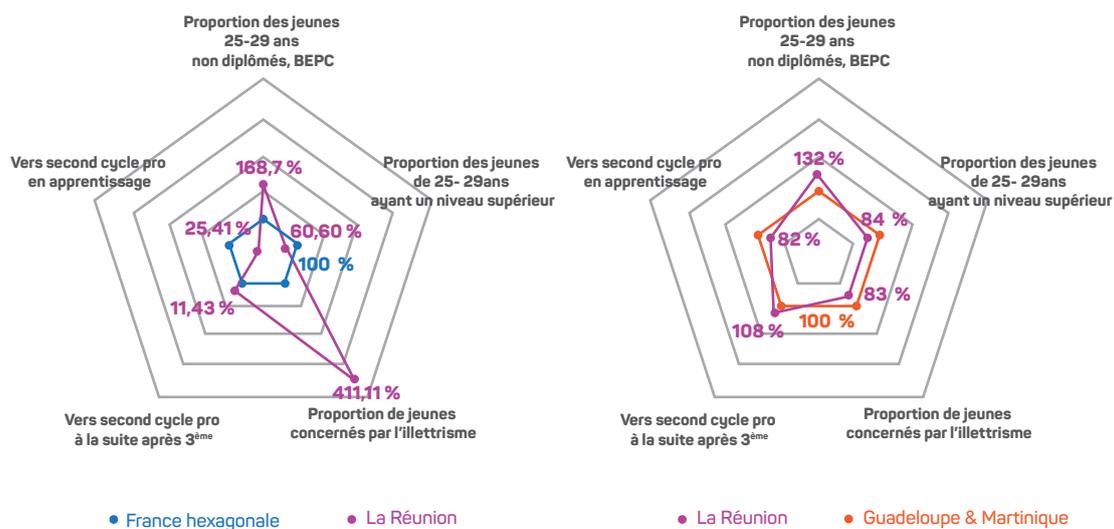


Source : Synthèses monographiques régionales 2016: base de données 2013

75 Synthèses monographiques régionales 2016

76 Synthèses monographiques régionales 2016

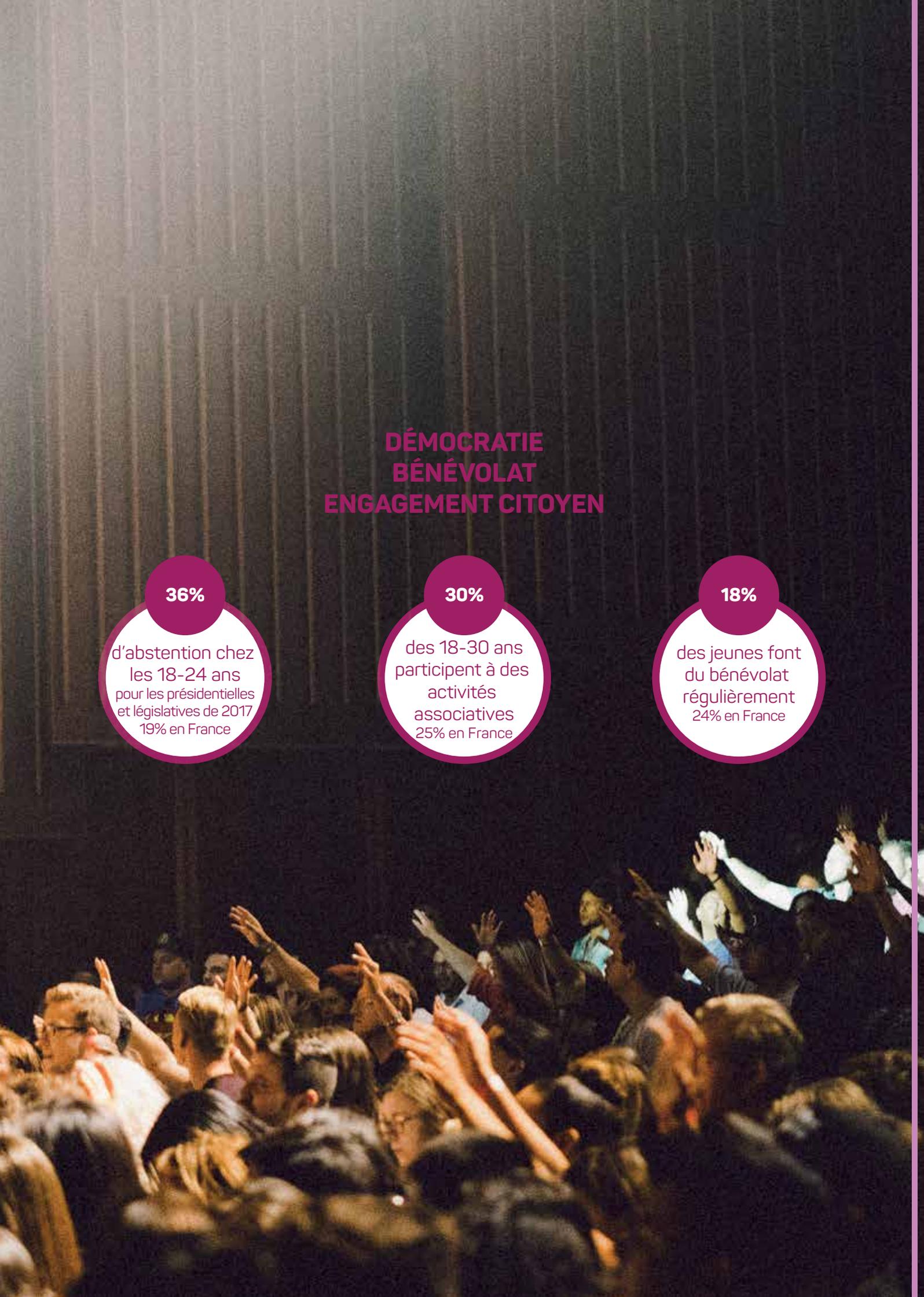
Radars des principaux indicateurs - Trajectoire éducative



La référence est la France en base 100.

Référence en base 100 est la moyenne des valeurs pour la Guadeloupe et la Martinique du fait de leur caractère ZNI.

	Proportion des 25 - 29 ans non diplômés, BEPC	Proportions des 25 - 29 ans ayant un niveau supérieur	Proportion des jeunes concernés par l'illettrisme	Vers second cycle après la classe de 3 ^{ème}	Vers second cycle pro en apprentissage après la classe de 3 ^{ème}
	2015	2015	2015	2012	2012
France	15%	43,4%	3,6%	35,9%	18,1%
Réunion	25,3%	26,3%	14,8%	41,8%	4,6%
Guadeloupe	20,4%	29,6%	16%	39,6%	7,2%
Martinique	17,9%	32,8%	19,5%	37,9%	4%



DÉMOCRATIE BÉNÉVOLAT ENGAGEMENT CITOYEN

36%

d'abstention chez
les 18-24 ans
pour les présidentielles
et législatives de 2017
19% en France

30%

des 18-30 ans
participent à des
activités
associatives
25% en France

18%

des jeunes font
du bénévolat
régulièrement
24% en France

Trajectoire citoyenne

L'œil du CESER

Le mouvement dit « Gilets Jaunes » a révélé une fracture civique entre les citoyens et les élus. Le CESER a souhaité amorcer un début de réflexion sur l'engagement et la participation active des citoyens à la vie de la cité. Compte tenu de la disponibilité des données, le CESER n'a pu se focaliser que sur les jeunes réunionnais.es, qui, à leur manière, s'engagent autant qu'au national (missions locales et participation à la vie associative).

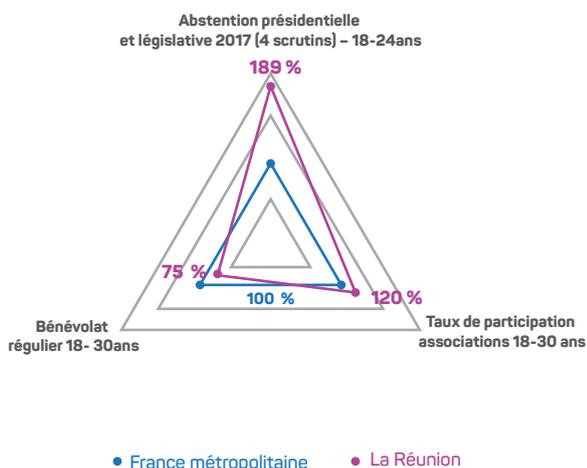
Le mouvement des « Gilets Jaunes » de la fin de l'année 2018 a révélé les fractures du territoire, qu'elles soient sociales, territoriales mais aussi, et surtout, citoyennes. La méfiance exprimée vis-à-vis des représentants s'est traduite par un besoin accru de démocratie participative visant à développer davantage de consultation, de concertation et de co-construction dans les prises de décision et les modes de fonctionnement et d'organisation. La création du Conseil Consultatif Citoyen, créée par la Collectivité Régionale, a cherché à remettre le citoyen au cœur des préoccupations des politiques régionales et à restaurer le dialogue et la concertation dans les processus décisionnels entre les élus et les citoyens.

Cette défiance vis-à-vis du politique n'est pas nouvelle puisque La Réunion a connu, lors des précédentes élections présidentielles et législatives de 2017, des taux d'abstention systématique élevés (23 % à La Réunion contre 13 % en France hexagonale) et plus important encore chez les 18-24 ans (de l'ordre de 36 % en moyenne à La Réunion sur les 4 scrutins contre 19 % en France hexagonale). Ces jeunes estiment, que leur avis ne compte pas dans les espaces dans lesquels ils évoluent (entreprise, école, université, association, club de loisir et de sport). 41 % des interrogés à La Réunion et 52 % en France hexagonale. De même que sur les supports numériques type blog ou réseau social, ils ne sont que 30 % à avoir signé une pétition ou défendu une cause contre 43 % en France hexagonale.

Le bénévolat reste, malgré tout, une activité régulière pour 18 % des jeunes réunionnais.es contre 24 % au niveau national ⁷⁷. Dans le cadre du service civique pour les jeunes de 16 à 25 ans, 4 250 missions ont été réalisées à La Réunion entre 2011 et 2016, soit 57 missions pour 10 000 jeunes contre 35 en France hexagonale ⁷⁸.

On recense, à La Réunion en 2018, 60 instances de Dialogue Social Territorial (DST), niveau comparable à celui de la région Franche-Comté qui en compte 75, en 2010. Selon l'Association pour le Dialogue Social Territorial à La Réunion (ADSTR), cette « principale différence est relative au nombre d'instances de dialogue social territorial dans le domaine économique : 8 en Franche-Comté contre seulement 2 à La Réunion » ⁷⁹.

Radar des principaux indicateurs - Trajectoire citoyenne



La référence est la France en base 100.

La référence est la France hexagonale en base 100. En termes d'interprétation, le taux d'absentéisme doit être interprété différemment des taux de participation/bénévolat dans la vie associative.

Par manque de données disponibles, aucun radar n'a pu être présenté en comparaison avec pour les autres départements d'Outre-Mer (hors Mayotte).

⁷⁷ Baromètre Jeunesse de la Réunion 2018, INJEP

⁷⁸ Panorama de la Jeunesse, INSEE 2019

⁷⁹ « Etat des lieux du Dialogue Social Territorial à La Réunion » ADSTR, Projet TPE-PME de la DIECCTE Réunion, Août 2019

	Abstention présidentielle et législatives (4 scrutins) 18 - 24 ans	Taux de participation associations 18 - 30 ans	Bénévolat régulier 18 - 30 ans
	2017	2018	2018
France	19%	25%	24%
Réunion	36%	30%	18%

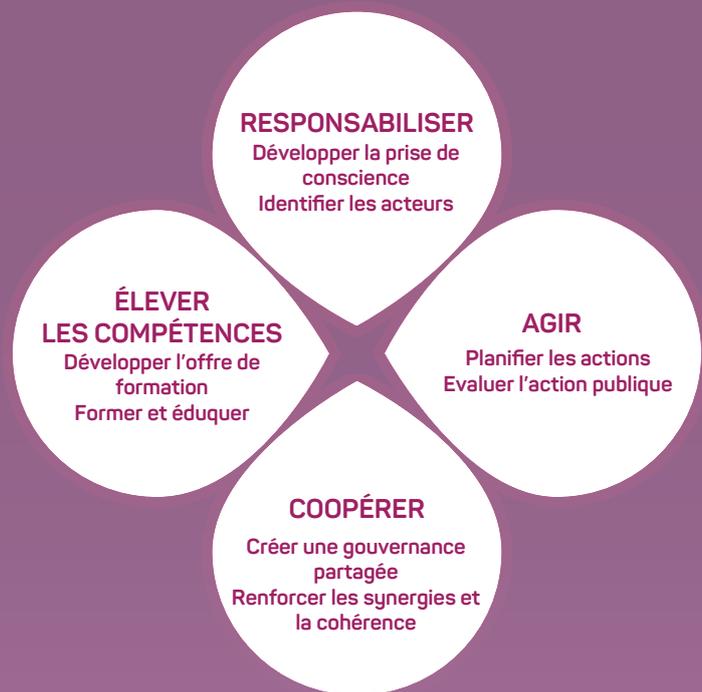


$$x_1 = 13$$

$$= 7$$

$$= -10$$

Recommandations du CESER



Responsabiliser les acteurs

Fiche action 1

Investir dans la connaissance statistique en favorisant l'émergence d'observatoires dans les administrations publiques, capables de traiter et d'analyser les informations statistiques pertinentes à l'échelle de leur territoire, dans leur zone de compétences

Descriptif	Développer les observatoires des Chambres Consulaires, des Organismes de Sécurité Sociale et des Collectivités locales.
Objectif	Sensibiliser les acteurs du territoire à l'importance de la donnée statistique territoriale, comme outil indispensable au pilotage de leurs actions respectives.
Enjeu	Piloter les politiques publiques au moyen d'une ingénierie statistique
Chef de file	Chambres Consulaires, des Organismes de Sécurité Sociale et des Collectivités locales
Délai	5 ans
Indicateur de résultats	Le nombre de productions/analyses réalisées.

Fiche action 2

Lancer une campagne d'information et de sensibilisation sur l'état des lieux du développement du territoire à partir des indicateurs choisis

Descriptif	Au travers de courtes vidéos ou d'émissions TV, des indicateurs clés du développement de La Réunion pourraient être expliqués de manière concise, claire et pédagogique. Expliquer les trajectoires de vie des Réunionnais.es en retraçant les grandes étapes de la vie : naissance, enfance, adolescence, vie étudiante, vie active et familiale, vieillesse et décès.
Objectif	Eveiller la société civile au diagnostic du territoire
Enjeu	Partager un destin commun et fédérer la population pour relever les défis à venir
Chef de file	Chaînes d'information, presse locale
Délai	1 an
Indicateur de résultats	Le nombre de vues ou audimat lors de la diffusion

Agir

Fiche action 3

Pérenniser la reconduite régulière des enquêtes et donc l'actualisation des indicateurs territoriaux

Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un tableau de bord des indicateurs sélectionnés (y compris ceux à construire) et les actualiser de façon régulière • Annualiser l'enquête Budget des Ménages qui permet d'appréhender la répartition des dépenses des ménages à La Réunion • Relancer la collecte des données issues de la Balance des Paiements permettant de visualiser les flux financiers entrants et sortants à La Réunion • Relancer l'enquête « Information et Vie Quotidienne (IVQ) » à La Réunion pour obtenir des données plus récentes concernant l'illettrisme.
Objectif	Consolider un diagnostic actualisé du territoire
Enjeu	Comprendre les trajectoires de La Réunion dans un monde en pleine mutation
Chef de file	INSEE
Délai	3 ans
Indicateur de résultats	Annualisation des enquêtes

Fiche action 4

Sélectionner et décliner les indicateurs nationaux et internationaux pertinents à l'échelle de La Réunion en lien avec les spécificités du territoire

Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographier les données disponibles à La Réunion et les comparer par rapport aux classifications nationales, européennes et mondiales • Lister les données manquantes à La Réunion et y remédier • Décliner les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'échelle de La Réunion • Développer des indicateurs mesurant le niveau de paix et de sécurité à La Réunion mais également dans l'Océan Indien dans la même philosophie que le « Global Peace Index (GPI) » international ou le volet 16 des ODD relatives à la paix, justice et institutions efficaces • Décliner les Nouveaux Indicateurs de Richesse nationale (NIR) à l'échelle de La Réunion • Décliner le « Regional Innovation Scoreboard (RIS) » européen à l'échelle de La Réunion • Décliner, à La Réunion, la part des dépenses en Recherche & Développement (R&D) dans le PIB • Distinguer, à La Réunion, dans le calcul des émissions de gaz à effet de serre celles qui sont importées par opposition à celles produites sur le territoire. Cette distinction rejoint la réflexion du Commissariat Général au Développement Durable précédant les « indicateurs de richesse nationale » de 2017 ⁸⁰
Objectif	Comparer La Réunion à la France hexagonale, à l'Europe et à l'international
Enjeu	Comprendre les trajectoires de La Réunion dans un monde en pleine mutation
Chef de file	INSEE et Horizon Réunion (pour les gaz à effet de serre)
Délai	3 ans
Indicateur de résultats	Apparition de ces indicateurs dans le prochain contrat de convergence

80 « L'empreinte carbone, Note préalable à l'élaboration du troisième rapport gouvernemental annuel au titre de la loi dite « SAS » du 13 avril 2015 : « Les nouveaux indicateurs de richesse-2017 » Document de travail n°38-Avril 2018 du Commissariat général au développement durable- service de la donnée et des études statistiques

Fiche action 5

Collecter de nouvelles données et créer des nouveaux indicateurs qui collent à la réalité et aux défis de La Réunion

Descriptif	<p>Economie</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateurs approximant la notion d’ancrage territorial des politiques publiques Indicateurs sur les flux financiers publics et privés entrants et sortants du territoire Indicateurs mesurant l’innovation et l’effort de recherche de notre territoire <p>Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateurs mesurant la capacité de résilience du territoire face aux enjeux du changement climatique, mais aussi économique et social en cas de crise Indicateur relatif au temps moyen journalier passé dans les transports Nombre de logements distant de moins de 300 mètres d’un arrêt de bus rapporté à l’ensemble des logements du secteur <p>Logement</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateurs sur la qualité du logement Rapprocher le coût du logement (loyers + charges) au revenu moyen des Réunionnais.es, pour mieux appréhender l’accès au foncier/propriété/à la location <p>Social</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateurs de capital social qui mesure les interactions des individus dans la société réunionnaise et notre vivre ensemble Changer la tranche d’âge pour le calcul de la pauvreté des jeunes en dessous de 26 ans, âge d’éligibilité pour le RSA Création d’un nouvel indicateur qui mesurerait l’illectronisme à La Réunion <p>Citoyenneté</p> <ul style="list-style-type: none"> Indicateur mesurant le nombre d’école proposant : <ol style="list-style-type: none"> Un parcours/module anglais dès la petite enfance Un module d’éducation à l’environnement Un programme éducatif impliquant les parents Nombre de quartiers prioritaires de la Ville possédant un Conseil Citoyen de Jeunes Nombre d’EPCI possédant un Conseil de Développement Nombre de municipalités possédant un Conseil Consultatif Nombre de consultation des jeunes (15-30 ans) au cours de l’année. Nombre d’associations à La Réunion en distinguant les associations sportives des autres. <p>Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> Développer des indicateurs mesurant le niveau de paix et de sécurité à La Réunion mais également dans l’Océan Indien dans la même philosophie que le « Global Peace Index (GPI) » international ou le volet 16 des ODD relatives à la paix, justice et institutions efficaces.
Objectif	Renforcer l’appareil statistique au service des spécificités de La Réunion
Enjeu	Faire ressortir les spécificités et singularités de nos territoires
Chef de file	CRIESR
Délai	5 ans
Indicateur de résultats	Poser un diagnostic territorial mieux adapté à la réalité du territoire lors des négociations (financières, réglementaires...) entre La Réunion, L’Hexagone et l’Europe.

Agir

Fiche action 6

Utiliser ces indicateurs au cœur d'une politique d'évaluation

Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Systématiser l'Évaluation Socio-Economique (ESE) en amont des projets pour mesurer, de façon objective, les impacts attendus, exprimés en termes monétaires, des différents scénarii possibles d'un même projet • Etablir un Comité de Maximisation (COMAX); instance objective de décision partagée entre les acteurs du territoire, en charge de sélectionner les projets structurants du territoire sur la base des retombées calculées par ces évaluations réalisées • Réaliser les évaluations, en aval, une fois le projet terminé à l'aune de ces indicateurs et en comparant les impacts réalisés et les attendus en matière économique, sociale et environnementale
Objectif	Maximiser l'efficacité, l'efficience et les retombées économiques, sociales et environnementales de l'action publique sur le territoire
Enjeu	Développer une culture de l'évaluation des politiques publiques
Chef de file	Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP)
Délai	3 ans
Indicateur de réalisation	Nombre de réunions de la CTAP dédiées à ces sujets

Fiche action 7

S'assurer de la prise en compte de ces indicateurs dans les schémas programmatiques de La Réunion et impulser des études de prospective

Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • A partir de ces indicateurs, élaborer les schémas stratégiques pour La Réunion : <ul style="list-style-type: none"> > Plans et contrats de convergence et de transformation de La Réunion afin de fixer les objectifs de réduction des écarts avec la France hexagonale à l'aune de ces indicateurs > Trajectoires Outre-Mer 5.0 > Schémas régionaux et départementaux > Stratégie de Spécialisation Intelligente > Programmes Opérationnels Européens > Tout autre document nécessitant un diagnostic territorial préalable • Utiliser ces indicateurs à des fins de prospective territoriale. Cet exercice, certes incertain, permet d'envisager des scénariis de trajectoire à très long terme du développement du territoire et d'anticiper, dès aujourd'hui, les politiques à mener
Objectif	Renforcer la connaissance statistique territoriale au service de l'action publique
Enjeu	Faire des indicateurs du territoire et des diagnostics qui en découlent des leviers stratégiques d'élaboration des politiques publiques futures
Chef de file	L'ensemble des acteurs publics pour les documents stratégiques Le CESER pour le travail de prospective
Délai	Prospective : 1 an
Indicateur de résultats	Publication d'une contribution prospective du CESER en 2021

Coopérer

Fiche action 8

Faire du Comité Régional de l'Information Economique et Statistique de la Réunion (CRIES-R), un lieu de partage, d'échanges et de diffusion de l'information statistique à l'échelle de La Réunion

Descriptif	Le CRIES-R pourra être l'instance de gouvernance partagée où l'information statistique pourrait être échangée. Cette mission viendrait ainsi compléter les fonctions initiales du CRIESR qui sont (1) d'assurer la coordination des productions d'informations économiques et sociales et (2) de permettre une concertation entre producteurs et utilisateurs de données.
Objectif	Mettre en cohérence les actions de chacun au sein d'une instance commune
Enjeu	Créer de l'intelligence collective autour des données territoriales
Chef de file	CESER en tant qu'institution présidant le CRIES-R
Délai	1 an
Indicateur de réalisation	1 réunion tous les trimestres du CRIES-R

Fiche action 9

Rassembler l'ensemble des données territoriales sur un portail unique

Descriptif	Créer un portail unique de l'information statistique territorial ou « data-lab » sur lequel l'ensemble des collecteurs de données statistiques pourront alimenter la base de données. L'idée étant d'aider l'utilisateur à s'y retrouver dans la profusion d'indicateurs existants, données qui une fois retraitées constitueront une base de données en ligne, pouvant être exportée et utilisée par le grand public pour leurs propres besoins. Réaliser une lettre trimestrielle du CRIES-R diffusée largement pour actualiser un diagnostic territorial avec les nouveautés concernant les données statistiques.
Objectif	Partager et diffuser l'information statistique à l'ensemble des acteurs du territoire
Enjeu	Créer du discernement et de la pédagogie autour de la statistique
Chef de file	CRIES-R
Délai	2 ans
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de connexions sur le portail en ligne accessible• Nombre d'accusés de réception de la newsletter trimestrielle

Fiche action 10

Réunir une Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) élargie

Descriptif	Convoquer une Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) élargie pour définir et tracer les trajectoires qu'emprunte et que doit emprunter La Réunion dans une perspective de coopération et de cohérence par rapport au sentier de développement actuel tout en prenant en considération les défis de demain à relever.
Objectif	Poser un diagnostic territorial commun et fixer les grandes orientations, priorités, axes de développement et enjeux du territoire pour favoriser l'adhésion, le discernement et la pédagogie
Enjeu	Créer de l'intelligence collective autour des données territoriales
Chef de file	Conseil Régional
Délai	1 an
Indicateur de résultats	Nombre de réunions de la CTAP avec un ordre du jour relatifs aux indicateurs du territoire.

Développer les compétences en matière de méthodologie d'enquête

Fiche action 11

Consolider l'offre de formation en matière de traitement et de méthodes statistiques sur le territoire

Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider les diplômes et formations en méthodologie d'enquêtes afin d'élever la connaissance sur les indicateurs et sur l'utilisation de ces indicateurs pertinents pour le territoire • Intégrer dans les cursus, des modules de formation en méthodes statistiques et évaluatives • Développer les MOOCs pour ouvrir les formations universitaires à des publics en alternance • Orienter la recherche universitaire vers l'analyse et la production de données territoriales • Favoriser les partenariats entre le monde universitaire avec les organismes de collecte de données
Objectif	Développer l'ingénierie statistique du territoire
Enjeu	Faire de La Réunion une île de la connaissance au service du développement de son territoire
Chef de file	Université
Délai	5 ans
Indicateur de résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des modules d'évaluation dans les cursus universitaires • Création de MOOCs consacrés aux méthodes statistiques et quantitatives • Structuration des laboratoires de recherche en lien avec la production de données statistiques • Réponse à des appels à projet consacré à la collecte et l'analyse de problématique du territoire

Fiche action 12

Développer l'offre de formation en matière de traitement et de méthodes statistiques sur le territoire à destination des cadres territoriaux de la fonction publique

Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> • Développer dans le cadre du CNFPT des formations pour les agents publics territoriaux afin de créer des « Statisticiens publics locaux » capables de développer des pôles d'observation au sein des institutions publiques • Renforcer le module de méthodes quantitatives et d'évaluation dans la formation des « développeurs économiques locaux (DEL) » • Accompagner les cadres territoriaux à la prise en main de norme de type ISO 18091 qui fixe, au sein des collectivités locales, des lignes directrices d'application des Objectifs de Développement Durable (ODD) à la fois en termes de gouvernance mais aussi en termes de meilleure prise en compte des besoins et des attentes des citoyens en matière de durabilité et de soutenabilité dans les domaines économique, social et environnemental
Objectif	Donner aux cadres de la fonction publique, les outils statistiques nécessaires pour utiliser les données du territoire à des fins de pilotage et d'évaluation de l'action publique
Enjeu	Développer l'ingénierie statistique du territoire
Chef de file	CNFPT, organismes de formation
Délai	2 ans
Indicateur de résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Apparition dans les maquettes de formation de modules consacrés aux méthodes statistiques et quantitatives • Labellisation de type ISO 18091 au sein de collectivités locales à La Réunion.



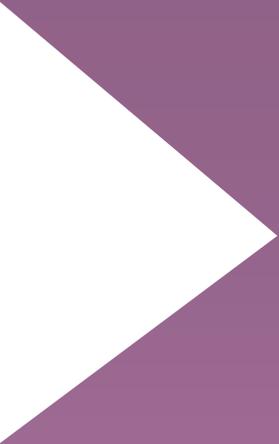
Conclusion

Le CESER a inscrit sa réflexion dans des trajectoires de long terme en sélectionnant des indicateurs qui illustrent ces dynamiques. Ces indicateurs, même imparfaits, permettent de poser régulièrement un diagnostic actualisé du territoire conciliant observation, analyse et comparaison. Il convient, aujourd'hui, de mettre à profit ces indicateurs dans une optique de suivi et d'évaluation des politiques publiques. Evaluer exige de chiffrer en amont les retombées potentielles et de mettre en cohérence les objectifs et les actions dans une logique d'efficacité, d'efficience, autour des enjeux de maximisation de l'usage des deniers publics et de transparence de l'action publique. Ces attentes conduisent l'évaluation, dans un contexte de fracture citoyenne, à occuper une place essentielle de réconciliation de l'action publique et des besoins du territoire.

Agir pour répondre à ces besoins nécessite de penser et piloter des politiques publiques qui influent sur les causes profondes des mutations à l'œuvre. Il est désormais indispensable d'identifier les déterminants économiques, sociaux et environnementaux à l'œuvre, derrière ces indicateurs de résultat afin d'agir sur les leviers potentiels capables d'améliorer la résilience et d'impulser un cercle vertueux de dynamique territoriale.

Impulser une telle dynamique nécessite de mettre en place des instances de gouvernance partagée, qui associent l'ensemble des forces vives du territoire et des acteurs publics, afin de créer de l'intelligence collective qui met en cohérence les actions, les harmonisent et les transforment en puissance territoriale. Le CESER appelle de ces vœux la mise en place d'une Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) qui aura la charge d'élaborer les orientations stratégiques du territoire pour les prochaines années dans une cohérence de projet de territoire partagé par l'ensemble des forces vives de la nation ⁸¹. Cette dernière permettra de faire coopérer les acteurs, de les fédérer, et de consolider notre vivre ensemble pour construire un destin commun et partagé.

Annexes



Bibliographie

- Actes du Colloque des « 70 ans de la Départementalisation, quels enseignements pour l'avenir ? » 5 et 6 Octobre 2016, Conseil Départemental de La Réunion.
- Contribution du CESER « Notre manière réunionnaise d'agir pour faire territoire(s) et faire société : Informer, Bâtir et Transmettre » adoptée en Assemblée Plénière le 19 mars 2019
- Rapport du CESER « Regard sur la Pauvreté à La Réunion » adopté en Assemblée Plénière le 1er Décembre 2017
- Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, Stiglitz-Sen-Fitoussi, La Documentation Française 2009
- Rapport « Indices et indicateurs de développement humain 2018 », PNUD http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf
- « Les Nouveaux Indicateurs de Richesse » de Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice, Edition La Découverte 4ème édition 2016
- « Vers une révolution positive, 20 solutions citoyennes pour changer le monde » Positive Planet sous la direction de Jacques ATTALI, Fayard en 2018
- Voir le site de l'ONU dédié aux ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
- « Les nouveaux indicateurs de richesse » Rapport remis au Premier Ministre en 2015 et 2017.
- « La déclinaison française des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable », Rapport du groupe de travail CNIS du 27 juin 2018
- Liste d'indicateurs publié sur le site de la DEAL Réunion : http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/indicateurs_CRIESR_2010_cle014cbd.pdf
- « Les indicateurs de développement durable à La Réunion : un premier état des lieux », DEAL- INSEE, Hors Série Revue Economie de la Réunion 2012
- Livre Bleu Outre-Mer : <https://www.livrebleuoutremer.fr/>
- « L'accompagnement du vieillissement de la population réunionnaise : la nécessaire implication du Conseil Régional », Contribution du CESER adoptée en Assemblée Plénière le 22 Octobre 2019
- « Les départements d'Outre-Mer face aux défis du vieillissement démographique et des migrations » Didier Breton, Stéphanie Condon, Claude-Valentin Marie et Franck Temporal dans Population et sociétés n°460 en 2009
- Panorama de la Réunion 2019, INSEE
- Commissariat général à la stratégie et à la prospective « Les DOM à l'horizon 2030 entre migrations, vieillissement et précarité : quel projet de société » lors du séminaire sur les Outre-mer « Quelle France dans 10 ans ? » de Claude-Valentin Marie en 2014
- Projection réalisée par l'INSEE à partir du recensement de population selon le scénario de référence de projection Omphale 2017 publiée dans le Panorama de la Réunion 2019
- « L'état du mal-logement en France 2019, éclairage régional Ile de La Réunion », Fondation Abbé Pierre Rapport Annuel 24
- « L'économie verte à La Réunion, un poids limité mais un gisement de potentialités et d'initiatives » IEDOM de La Réunion - Note expresse n°549 Février 2019
- Stratégie de Spécialisation Intelligente de La Réunion S3, Nexa Septembre 2015
- La soutenabilité des économies insulaires coloniales et post-coloniales, le cas de l'île de La Réunion, Thèse de Doctorat de Philippe HOLSTEIN, page 13, Sciences Po Paris en 2014.
- SRDEII
- « Emploi et chômage : le paradoxe réunionnais » de Edouard Fabre, Jannick Rivière, David Perrain, CEROM de La Réunion, Septembre 2015
- « L'accès des femmes aux postes à responsabilités, plus de femmes cadres mais peu de dirigeantes » INSEE Flash n°124 Mars 2018.
- « L'endettement des Réunionnais : Quatre ménages sur dix sont endettés, essentiellement pour du crédit à la consommation » Note CEROM – Août 2019
- Le magazine de la Région Réunion n°23
- Tableaux de bord de l'AGORAH, plateforme PEIGEO
- GraphAgri 2016, DAAF Réunion
- « Quelles conditions pour améliorer la couverture des besoins alimentaires dans les départements d'Outre-Mer » Etudes ODEADOM Novembre 2018
- GraphAgri 2012, DAAF Réunion
- DAAF Mémento 2018
- « La part de la production agricole locale se maintient sur le marché du frais, mais les importations continuent leur progression » Agreste analyses 2017 n°104- DAAF La Réunion

- « Quelles conditions pour améliorer la couverture des besoins alimentaires dans les départements d'Outre-Mer » Etudes ODEADOM Novembre 2018
- « La production biologique réunionnaise », AGRESTE Analyses 103 mars 2017, DAAF Réunion - « Evolutions des territoires d'Outre-Mer : les perceptions des habitants DROM » Assises de l'Outre-Mer Mars 2018
- Communiqué INSEE du 29 Juillet 2019 : « Revenus et Pauvreté à la Réunion en 2016 »
- « Illectronisme : près d'un quart des Français ne sont pas à l'aise avec le numérique » Imaz Press 26 juin 2018.
- « Une fracture générationnelle plus précoce et plus prononcée à La Réunion » Insee Analyses La Réunion n°41 Juin 2019.
- Synthèses monographies régionales 2016
- Panorama de La Réunion 2019, Synthèse économique et sociale du 24 Septembre 2019.
- Plan de Convergence adopté le 2 Juillet 2019 en Commission Permanente Région Réunion -Baromètre Jeunesse de la Réunion 2018, INJEP
- Panorama de la Jeunesse, INSEE 2019
- « Etat des lieux du Dialogue Social Territorial à La Réunion » ADSTR, Projet TPE-PME de la DIECCTE Réunion, Août 2019
- « L'empreinte carbone, Note préalable à l'élaboration du troisième rapport gouvernemental annuel au titre de la loi dite « SAS » du 13 avril 2015 : « Les nouveaux indicateurs de richesse-2017 » Document de travail n°38-Avril 2018 du Commissariat général au développement durable- service de la donnée et des études statistiques.

Liste des auditions

Cédric BAECHER et Théo LACOSTE, Cabinet NOMADEIS

Alain BESNARD, Service connaissance, évaluation et transition écologique à la DEAL de La Réunion

Aurélien DAUBAIRE, Directeur Régional de l'INSEE Réunion- Mayotte

Sébastien SEGUIN, Chef du Service Etudes et diffusion à l'INSEE Réunion-Mayotte

Jaëlla DEVAKARNE et Pierre CHATELET, Association ISOLIFE

Philippe FABING, SAGIS Réunion

Patrick GUILLAUMIN, Directeur Général Adjoint aux Affaires Européennes, Fonds Structurels et Expérimentation de la Région Réunion

Philippe HOLSTEIN, NEXA

Déclaration de la CGTR



Le rapport inscrit à l'ordre du jour de cette assemblée plénière du CESER offre une boîte à outils très intéressante pour contribuer à évaluer l'efficacité de l'action publique dans des domaines essentiels de la société réunionnaise : chômage, illettrisme, services publics, santé, agriculture, éducation, etc.

La CGTR veut aujourd'hui encore insister sur l'impérieuse nécessité d'évaluer précisément l'efficacité des politiques publiques. Elles engagent des fonds publics considérables généralement orientés vers la réduction du fléau du chômage. Selon la doctrine libérale au pouvoir, seul le secteur marchand est créateur d'emplois. Les aides publiques vont donc de façon générale aux entreprises privées.

Le rapport préconise notamment « d'utiliser ces indicateurs au cœur d'une politique d'évaluation, de réaliser en aval, une fois le projet terminé à l'aune de ces indicateurs et en comparant les impacts réalisés et les attendus en matière économique, sociale et environnementale ». La CGTR adhère totalement à cette préconisation trop souvent ignorée et absente de tout processus d'action publique.

Quel meilleur exemple pourrait illustrer cette démarche que celui, emblématique, du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE). Il s'agit en effet d'une des plus grandes gabegies d'argent public de ces dernières années sur le plan social, économique et fiscal.

Le CICE est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Son taux est calculé en pourcentage de la masse salariale, avec un taux plus élevé pour l'outremer.

D'après la loi, « les entreprises doivent utiliser le CICE pour investir, embaucher ou conquérir de nouveaux marchés et ne doivent pas l'utiliser pour augmenter les salaires des dirigeants ou les dividendes des actionnaires. »

Le CICE représente une ardoise nationale de 20 milliards d'euros par an, soit aujourd'hui près de 120 milliards. A La Réunion ce sont plus de 400 millions d'euros qui ont été offerts sur un plateau aux entreprises privées.

Chacun de nous a en mémoire le Président du Medef de l'époque, Pierre Gattaz, multipliant les actions de communication, arborant son pin's et promettant la création d'un million d'emplois lors d'une tournée en France en 2013.

Aujourd'hui où en sommes nous de l'évaluation de cette politique publique de grande ampleur ? Quels en sont les résultats ?

Selon les économistes de l'Institut des politiques publiques (IPP) en octobre dernier, « les évaluations du CICE ont toujours conclu à des effets mitigés »... « jusqu'ici, les évaluations du CICE n'ont pas trouvé d'effets sur l'investissement, la recherche et développement et les exportations. Elles ont conclu à un effet positif sur les marges, mais faible et incertain sur l'emploi »

Personne aujourd'hui ne peut démontrer un effet positif du CICE sur l'emploi et la relance de l'économie. Ni en France, ni à La Réunion.

La CGTR veut mettre un coup de projecteur sur deux fleurons de l'économie française :

- Michelin : 330 millions d'euros de CICE, plan social supprimant 620 emplois, et sur la même période versement de 2,7 milliards de dividendes aux actionnaires ;
- Carrefour : 755 millions d'euros de CICE, 1800 suppressions d'emplois et maintien des dividendes élevés versés aux actionnaires malgré une baisse de 200 millions du résultat de l'entreprise.

On peut se poser légitimement la question : où sont passés les milliards d'argent public du CICE, sinon dans la poche des actionnaires ?

Alors oui, il faut évaluer sérieusement l'efficacité des politiques publiques, et y associer la conditionnalité des aides aux entreprises.

Si l'argent est détourné des objectifs à atteindre, les aides publiques doivent être remboursées à l'État, aux citoyens.

CESER
ILE DE LA RÉUNION

CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

10, rue du Béarn - BP 17191 - 97 804 Saint-Denis Cedex 9

www.ceser-reunion.fr

 [ceser974](https://www.facebook.com/ceser974)

